ET LEGES ET SCEPTRA TERIT

TERIT

NOUVEAUX VOYAGES DE Mr. LE BARON DE LAHONTAN, DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE,

Qui contiennent une rélation des différens Peuples qui y habitent; la nature de leur Gouvernement; leur Commerce, leurs Coutumes, leur Religion, & leur maniére de faire la Guerre.

L'intérêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations; l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.

A LA HAYE,
Chez les Fréres l'HONORÉ, Marchands Libraires.

M. DCCIII.

ex libris J. Jombert

A SA MAJESTE'
FREDERIC IV.
ROI DE DANNEMARC, DE NORVEGUE, DES VANDALES ET DES GOTHS;
DUC DE SLESWICK, HOLSTEIN, STORMAR ET ETSMAR,
COMTE D'OLDENBOURG ET DE DELMENHORST, &c.

SIRE,

Quand je me suis déterminé à donner au Public les Mé-

23131

moires de mes Voyages, par une bonne raiſon je n'ai point balancé à en faire hommage à VOTRE MAJESTE'. *Mes diſgraces ne vous ſont point inconnuës,* SIRE, *puis que vous avez daigné en prendre pitié. Elles ſont d'une nature à ne me faire aucun tort dans l'eſprit des honnêtes gens. Je ne ſerois point coupable, ſi je n'avois point en tête des perſonnes ſi puiſſantes, que l'on n'eſt point innocent dès que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'eſt avoir tort que de vouloir avoir raiſon contr'elles. Auſſi ai-je eu le bonheur,* SIRE, *que* VOTRE MAJESTE' *m'a regardé comme*

ceux

eux qui sont malheureux, sans
être criminels, & Elle a bien
voulu répandre ses bontez jus-
ques sur moi. Souffrez, SIRE,
que je vous en témoigne ma re-
connoissance. Je presente à
VOTRE MAJESTE'
un Livre, qui n'est bon que par-
ce qu'il contient la vérité toute
pure. J'écrivois tout simple-
ment ce qui m'arrivoit à un de
mes parens qui l'avoit exigé de
moi, & cette maniére natu-
relle plaira peut-être plus que
j'avois écrit avec plus d'étu-
de & plus d'art. Enfin, je ra-
conte mes Avantures en Voya-
geur, & non point en Auteur
qui ne cherche qu'à plaire. Cet-
te même raison m'empêchera,

EPITRE.

SIRE, *d'entreprendre de donner à* VOTRE MAJESTE' *les justes loüanges qui lui sont dûës. J'ai passé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est pas là qu'on apprend à écrire & à loüer poliment ; je me contenterai donc*, SIRE, *de prier le Ciel pour la conservation de* VOTRE MAJESTE' *& de toute la Famille Royale. Je suis avec un très-profond respect*,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très-humble & très-obéissant Serviteur,

LAHONTAN

PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer sans se flatter, que cette Relation ne sera point mal reçûë. L'on en a donné déja plusieurs au public : mais elles ont toutes un défaut essentiel, c'est le manque de desintéressement & de sincerité. Les Auteurs sont des Missionnaires, c'est à dire des gens engagez par leur profession à persuader au Monde, que leur peine, qui d'ailleurs est l'oüable, n'est pas tout à fait infructueuse. De là vient que leurs narrations ne sont dans le fond à proprement parler qu'un détail de *Messes*, de *Miracles*, de *conversions*, & d'autres minuties directement frauduleuses,

où le bon sens du siecle ne donne pas facilement ; en un mot, ces Auteurs poussez par un zéle faux ou véritable ont plûtôt écrit pour le credit de leur cause, que pour aprendre au Lecteur le véritable contenu de ce qui se passe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages sans prévention, l'on sera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de très conforme à la vérité. L'on y voit regner par tout cette exactitude, & cèt air de bonne foi qui s'empare tout d'abord d'un esprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à surprendre. Certains faits sont si bien circonstanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonstratives. Il n'est pas difficile de trahir le vrai, le plus grand imposteur copie admira-

mirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il se trouve un certain caractére dont le juste discernement se contente, & qui donne le plaisir de ne se croire point abusé. Il en est de la narration comme de la pensée. Une évidance inexprimable remplit l'entendement humain, & répend dans l'ame une douce & aimable lumiére, qui est la seule & infaillible régle contre l'erreur. Ainsi voyons nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que sa bonne foi.

Il y a long-tems, au reste, que le public jouïroit de cet agréable amusement. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à qui l'on a comme arraché ses Memoires les avoit tous prêts. Mais il esperoit que Sa Majesté Très-Chrêtienne, mieux informée des choses, rendroit justice à l'innocence d'un

Officier qui a eu l'honneur de la bien servir en *Canada*, & qu'elle avoit eu même la bonté de recompenser d'un emploi de distinction. Ce Cavalier a tenté toutes les voyes légitimes pour se justifier : il a eu le malheur de n'y pouvoir réüssir. Son ennemi, soutenu de quelques appuis qu'on ne veut point designer, pour épargner la réputation d'un homme qui occupe l'un des premiers postes dans le Ministére de France, la noirci si cruellement & si honteusement, que l'Auteur a perdu toute espérance de faire valoir son bon droit pendant ce Régne-ci. C'est ce qui la rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres qu'il n'a pourtant laissé aller qu'avec une extréme répugnance. Le plus pressant motif qui la fait resoudre, a été celui de son honneur. Se voyant absolument ruïné dans l'esprit de son Mai-

Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de se disculper aux yeux du public, c'est une consolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'est pas nécessaire d'avertir combien cèt ouvrage peut remplir une loüable curiosité. Le Lecteur y trouvera toutes les particularitez souhaitables. Le nombre & la diversité des faits surprendra l'attention, & la doit tenir agréablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de très conforme au goût du siecle, qui ne veut point être instruit à demi, c'est que l'on donne des Cartes fort bonnes & fort exactement dessinées. L'on aura le double plaisir de connoître à fond les mœurs de ces *Austriquains*, & l'on verra d'un coup d'œil la véritable disposition de ce Païs. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a

parcouru ces Terres du *Nouveau Monde* pendant plusieurs années, & qu'il s'est fait un devoir de s'instruire parfaitement de toutes choses. Ce n'étoit pas néanmoins son dessein de publier ses connoissances & ses découvertes; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son stile ne paroîtra peut-être pas des plus purs ni des plus châtiez, mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation, & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine! ce qui est fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en disconviendra, c'est que l'Auteur s'est uniquement attaché à exposer simplement les choses; il ne flatte personne, il ne déguise rien, & l'on pourroit justement lui attribuer, les qualitez nécessaires à tout narrateur, d'écrire comme s'il n'avoit ni Patrie,

ie, ni Religion. Soit dit sans
ire aucun tort à ce qu'il doit à son
ieu, & à son Roi.

La Carte mise à la tête du pre-
ier Volume doit se raporter à la
6. Lettre du même Volume.

TABLE
DES
LETTRES
DU TOME I.

LETTRE I.

Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages &c. & une remarque sur la Variation de l'aimant. pag. 1.

LETTRE II.

Qui contient la description des Plantations de Canada, *& comment elles se sont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs-là, son climat & son terrain.* 9

LET-

TABLE

LETTRE III.

qui contient une assez ample description de Quebec *& de l'Isle* d'Orleans. 14

LETTRE IV.

qui contient une brieve description des Habitations Sauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* St. Laurent *jusqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuse des Anguilles. De la Ville* des trois Riviéres, *de celle de* Monreal, *& la décente des Coureurs de bois.* 21

LETTRE V.

qui contient une brieve description des Peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.* 29

LETTRE VI.

qui contient une ample description des voitures de Canada, *qui sont des Canots d'escorce de bouleau. Comment on les fait & la maniére dont on les navigue.* 34

LET-

TABLE.

LETTRE VII.

Qui contient une ample description du Fleuve St. Laurent *depuis le* Monreal *jusqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de son utilité. Entreprise de Mr. de la* Barre, *Gouverneur Général, contre les* Iroquois. *Son accommodement, ses harangues & les réponces.* 39

LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal. Le zéle indiscret des Prêtres Seigneurs de cette Ville. Description de Chambli. De la descente des Sauvages des grands Lacs, pour faire leur Commerce, & comment il se fait. 59

LETTRE IX.

Qui contient une description du Commerce de Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis de* Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr. de la* Barre. *Description curieuse de certains Congez pour le Commerce des Castors dans les païs lointains.* 66

LET-

TABLE.

LETTRE X.

contient l'arrivée de Mr. de Champigni à la place de Mr. de Meules rapellé en France. Il amene des Troupes. Description curieuse des Raquettes & des chasses des Originaux, avec une description de ces animaux. 72

LETTRE XI.

contient une autre chasse curieuse de divers Animaux. 78

LETTRE XII.

contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil en Canada avec des Troupes. Les troupes & les Milices sont à St. Heléne prêtes à partir pour aller faire la guerre aux Iroquois. 89

LETTRE XIII.

contient une description desavantageuse de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs avec un détachement des Troupes. 92

LET-

TABLE.

LETTRE XIV.

Qui contient le depart de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Brieve description des Païs situez sur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort* S. Joseph *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti des* Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur départ pour* Missilimakinac. *Rencontre du frere de Mr.* de la Salle *miraculeusement conduit. Description de* Missilimakinac. 10

LETTRE XV.

Qui contient une Description du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens, & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à* Missilimakinac. 12

LETTRE XVI.

Qui contient le depart de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses Villages. Ampl*

des

description des Castors, suivie du voyage remarquable de la Rivière Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac. 130

LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Rivières & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Iſle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rapel de Mr. le Marquis de* Denonville.

LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac. *Sa réception. Son Voyage à* Monreal. *Rétabliſſement du* Fort de Frontenac. 198

LETTRE XIX.

Qui contient les incurſions faites à la Nouvelle Angleterre, *& à la* Nouvelle York. *Funeſte Ambaſſade des* François

çois *chez les* Iroquois. *Entrepriſe mal concertée des* Anglois *& des* Iroquois *venant par terre attaquer la* Colonie. 203

LETTRE XX.

Qui contient une ſeconde entrepriſe conſidérable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la Flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponſe verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France. 209

LETTRE XXI.

Qui contient une deſcription des Bureaux des Miniſtres d'Etat, & les ſervices mal récompenſez à la Cour, 219

LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle *pour* Quebec, *ſa Navigation juſqu'à l'entrée du Fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaiſſeau* Anglois *qu'il combatit. Son Vaiſſeau échoüé. Navigation du Fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti d'*Anglois *& d'*Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoiſes.* 225.

LET-

E.
Entrepriſe ma
des Iroquois
la Colonie. 203

X X.

trepriſe conſidé-
Mer, trés-mal
a Lettre que le
e écrit à Mr. le
avec la réponſe
r, & le départ
209

X X I.

des Bureaux des
ſervices mal ré-
219

X X I I.

uteur de la Ro-
Navigation juſ-
Saint Laurent.
Anglois *qu'il*
ouë. Naviga-
nt. Nouvelle
d'Iroquois a
es Françoiſes.
LET-

TABLE.

LETTRE XXIII.

i contient la priſe de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait, n brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares ſurprend des Coureurs de bois, eſt enſuite ſurpris lui-même. Mr. de* Frontenac *propoſe un projet d'entrepriſe à l'Auteur. L'Auteur part dans ne Fregate pour aller en France, & relâche à* Plaiſance, *où une Flote* Angloiſe *vient pour enlever ce poſte. Elle manque ſon coup. L'Auteur continuë ſon voyage.* 231

LETTRE XXIV.

i contient un projet d'entrepriſe par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi donne à l'Auteur la Lieutenance du Roi de* l'Iſle de Terre Neuve, *&c. avec une Compagnie Franche.* 247

LETTRE XXV.

i contient le départ de France de l'Auteur pour Plaiſance. *Une Flote de* 30. *Vaiſſeaux* Anglois *vient pour ſe ſaiſir de cette Place.*

Place. Elle s'en retourne après avoir manqué son coup. Raisons du mauvais succés des Anglois *en toutes leurs entreprises d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaisance. *Départ de l'Auteur pour le* Portugal. *Combat contre un Corsaire de* Flessingue, *&c.* 255.

Explication de quelques Termes qui se trouvent dans le Premier Tome. 267

E.
urne après avoir
ifons du mauvais
outes leurs entre-
'aventure de l'Au-
de Plaisance. Dé-
Portugal. Com-
Flessingue, &c.
rmes qui se trou-
ome. 267

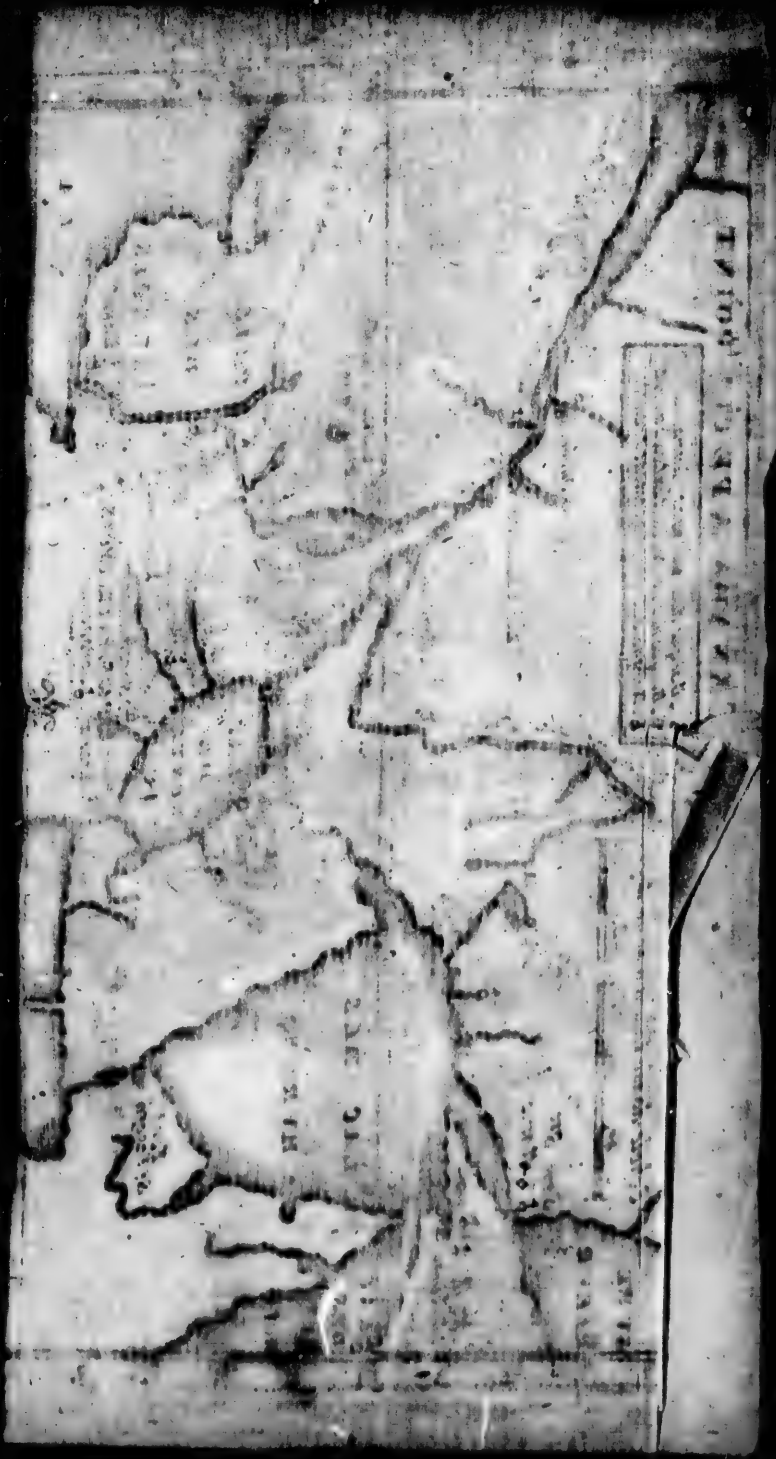

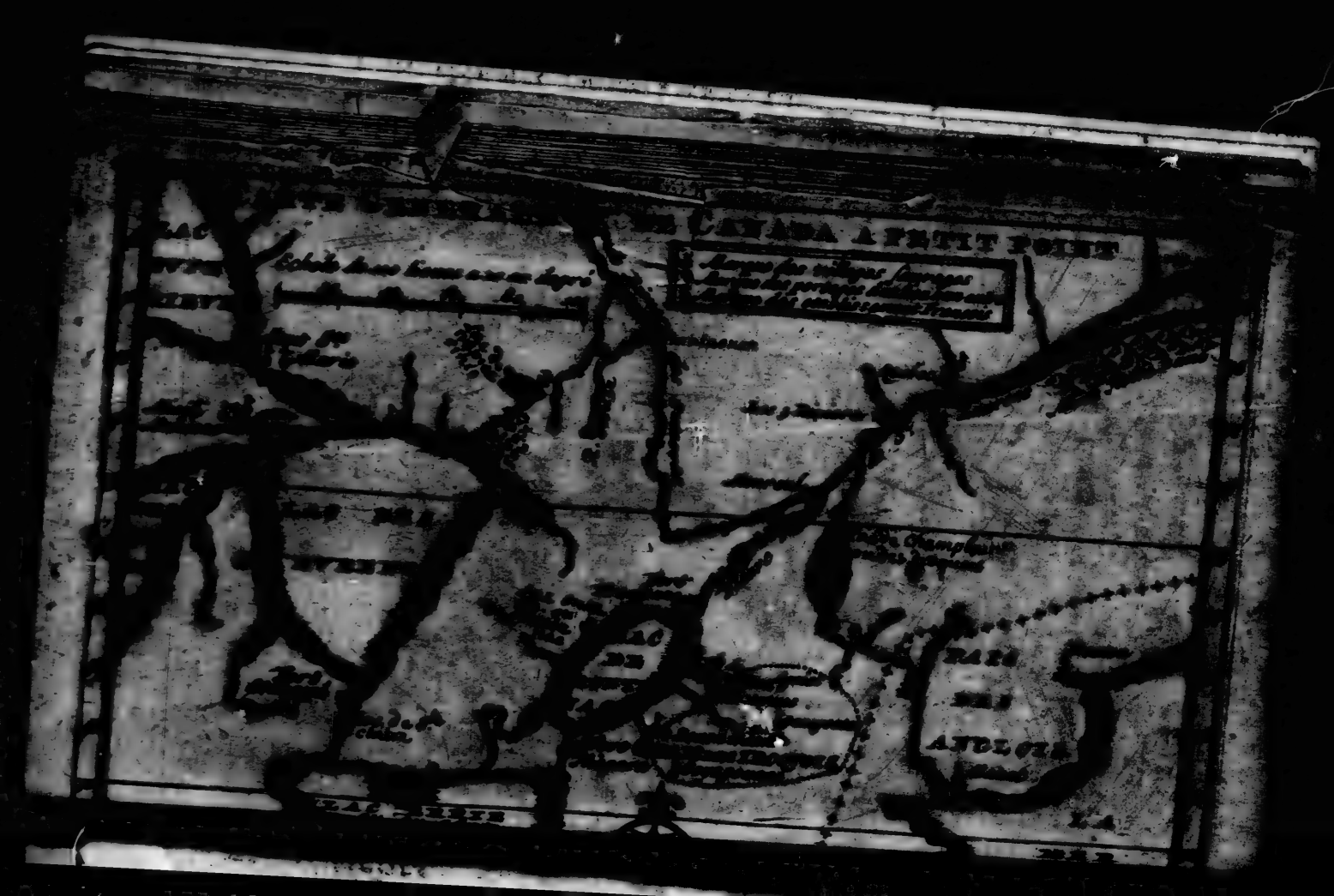

Septe zogntri
CARTE GENERALE
DE CANADA
Petit Fort du S.r S. Germain pour empecher les Assinipoyals de descendre au Port de Nelson
FORT DE NELSON
Port de Nelson
BAYE
Fort tantost aux Anglois tantost aux François
FORT DE KAMANISTIGOYAN
R. des Mechanibis
Mechandi
Mach
Mancani
R du Tombeau
Ile Maligne
L A C
SUPERIEUR
R de Michipikoton
Temiskamine
Nepisirini
Chegoyamigon
Sauteurs
Nocket
Mascoutens
R Creuse
MISSILIMAKI
Hurons sauteurs François
I. du Detour
Isle de Manitoumata
Eaux boüe blanches
Baye
L A C
Anse du Tonnerre
DES
HURONS
Pais de Chasse de Castor des Iroquois
Chasse de castor des Iroquois
Chasse de castor des Iroquois
Chasse de

GRAND ESPACE DE TERRE DE LABRADOR OU DES ESKIMAUX

Septentrion

Explication des Marques

Sont des Villes Françoises ou Angloises
Sont des Villages Anglois
Sont des Villages des Sauvages
Sont des Nations Sauvages detruites par les Yroquois
Sont des passages pour faire les Chargres par Chevaux
Ces forts avec de petites Croix sont abandonez
Sont des Saults ou Cataractes dans les Rivieres
Sont des lieux ou l'on porte les Canots d'une Riviere a l'autre

BAYE DE HUDSON
Port de Nelson
Isles Danois
FORT DE NELSON
Port aux Danois
Fort tantost aux Anglois tantost aux François
Port tantost aux François tantost aux Anglois
Machandibi
Machadibi
Tabitibi
Temiskamins
MATAOUAN
Nepiserini
Grand Riviere des Outaouas
R. Creux
Moulin a Planches
Lorette
KEBEC
Mont Real
Riv. de Lievre
Chambli
Sault de la Chaudiere
Chedabouctou
PAYS D'ACADIE
Port Royal
COSTE ET FRANCOIS aux Yroquois
ONTARIO ou de FRONTENAC
LAC ERIE ou DE CONTI
Chargre de castor des Yroquois
Pais de Chasse de Castor des Yroquois
Fort de Teyagon
Fort de Gannentaha
Onontaguez
Onneyouths
Cayugua
Sonnontouans
Goyogouins
Tsonnontouans
Agnie
Guerre plus Cruelle
ORANGE
ANNANATE
OCEAN
MER
Chitoutimi
Pesmocois
Ile Minganz
Ile Dantikosti
Ile Bonaventure
Ile de Miscou
Ile de Cap breton
Ile de la Madeleine
Ile aux Coudres
Ile Rouge
Ile aux Lievres
Riv. de Sorel
Riv. des Iroquois
Riv. de la Famine
R. de Manate
Mickinac
Orientes
53
48
38

PACE DE TERRE
OU DES ESKIMAUX

58

53

plication des Marques

es Villes Françoises ou Angloises .....

es Villages Anglois .....

CEVNE

WEB

VOYAGES
DU
BARON DE LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une description en Kanes de la France en Canada, avec les coûtumes sauvages de ce pays, & quelques remarques sur la Navigation.

MONSIEUR.

Je suis surpris que le Voyage du nouveau monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il n'est rien moins que ce qu'on s'imagine: il est vrai que la course est un peu longue, mais l'abondance de toutes

nuye en chemin. Je vous mandai à mon départ de la *Rochelle*, les raisons que Mr. le *Prince de la Barre* Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahi* Canadien, & la resolution qu'il a prise de détruire absolument les *Iroquois*, qui sont des peuples sauvages très-belliqueux. Ces Barbares sont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du secours; & ils sont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruisions tôt ou tard. Ce Général croyoit que le Roi lui envoyeroit sept ou huit cents hommes, mais la saison étoit si avancée quand nous partimes de la *Rochelle*, qu'à peine osa-t'on risquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ai trouvé rien de desagreable en cette traverse si ce n'est quelques jours de tempête sur les écores du banc de Terre-Neuve, où les vagues sont effroyables pour peu de vent qu'il fasse. Nôtre Fregate y receut quelques coups de Mer, mais comme ces accidents sont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en firent point émus. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de voyages de long cours, j'étois si surpris de voir les flots s'élever jusqu'aux nuës que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée* lors qu'il pensa perir au retour de la guerre de Troye. Dès que nous fumes sur ce Banc ils nous parurent tout à fait diminuez, & le vent cessant peu à peu, la mer devint si calme & si tranquille que nôtre Vaisseau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne sçau-

riez

ier croire quelle quantité de morüës nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, ar quoi qu'il y eut trente deux brasses d'eau ous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds e la mer que le poisson étoit pris, de sorte que ce n'étoit que jetter & retirer sans relâche, mais par malheur on ne peut tirer et avantage que de quelques bancs où on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au este si nous fimes bonne chere aux dépens ces poissons, ceux qui resterent dans la er s'en vengerent bien aux dépens d'un apitaine & de plusieurs Soldats qui moururent du scorbut & que nous jettames ans les ondes trois ou quatre jours après. ependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest nous fumes contraints de louoyer cinq ou six jours. Ensuite il sauta vers Nord, & nous allames atterrer heureusement au Cap de *Raze*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour avoir pû prendre hauteur dix ou douze urs avant cet atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faite grand Hunier lequel se prit à crier *terre*, *re*, de même que St. Paul cria à l'aproche *Malthe*, γῆν ὁρῶ, γῆν ὁρῶ. Or vous marquerez que dès que les Pilotes des aisseaux s'estiment près des Côtes, ils ont précaution de faire monter pendant le r des Mariniers sur les Huniers ou sur les troquets pour les découvrir: ceux-ci se levent de deux en deux heures jusqu'à ntrée de la nuit, auquel temps on cargue voiles en cas qu'on n'ait pas encore aper-

qû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point, puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on se met très-souvent côté en travers. De là vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder; cela est si vrai que le Matelot qui les découvre est assuré de tirer quelque pistole des passagers, qui sont obligez de le recompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que *l'Aimant* varie vint & trois degrez vers le Nordoüest sur le Banc de Terre Neuve, c'est à-dire que la fleur de lis du compas où de la bousfole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde ou l'étoile Polaire, ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord-Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest; c'est ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus assurez nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire la joye se répandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le batême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce batême. C'est une cérémonie impertinente qui se pratique par les gens de Mer, dont l'humeur est aussi bizare que l'élement sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce Sacrement de la maniére du mon-

monde la plus absurde, par un usage établi depuis très long-temps. On voit les anciens Matelots noircis & deguisez avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais passé sur certains parages de jurer à genoux sur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils observeront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on observe envers eux, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Dès qu'ils ont prêté ce serment ridicule, on leur jette cinquante seaux d'eau sur la tête, sur le ventre, sur les cuisses & sur tout le reste du corps, sans avoir égard au temps ni à la saison. Les principaux endroits où cette folie se pratique sont sous l'Equateur, sous les Tropiques, sous les Cercles Polaires, sur le Banc de Terre-Neuve & aux Détroits de Gibraltar, du Sond & des Dardanelles. Au reste les personnes de quelque distinction n'étant pas sujets à cette loi, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou six flacons d'eau de vie aux Matelots du Vaisseau. Trois ou quatre jours après ce batême nous découvrîmes le Cap de Raye sur le soir, & nous entrâmes ensuite heureusement dans la Baye *S. Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un Calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous eussions veu durant la traverse. Il sembloit que cette journée nous fut donnée pour nous dedommager des pluyes, des brouillards & des gros vents que nous avions essuyez dans le voyage. Nous vîmes le com-

combat de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle étoit obligée de reprendre haleine; ce spectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaisseau, les Matelots qui ne sont pas moins superstitieux que les Egiptiens presagoient quelque fâcheuse tempête, mais nous en fumes quittes pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyames pendant ce temps-là entre l'Isle de Terre-Neuve & celle du *Cap-Breton*. Nous apercevmes deux jours après les *Isles aux Oiseaux* à la faveur d'un vent de Nord-Est qui nous porta à l'entrée du fleuve *St. Laurent*, par le Sud de l'Isle d'*Anticosti*, sur le Banc de laquelle nous pensames échoüer pour l'avoir rangée de trop près. Un second calme nous surprit à l'embouchure de ce fleuve suivi d'un vent contraire qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnames *Tadoussac* où nous jettames l'ancre. Ce fleuve a 4. lieuës de largeur en cet endroit là, & vingt deux à son embouchure, mais il s'étrecit peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours après à la faveur du vent d'Est & de la marée qui nous fit passer heureusement le pas de l'*Isle Rouge*, où les courans sont sujets à jetter les Vaisseaux sur la côte, aussi bien qu'à l'*Isle aux Coudres* située à quelques lieuës plus haut. Nous ne fumes pas si heu-

* *Espadon est un poisson de dix à quinze pieds de longueur, & de quatre pieds de circonference, ayant au bout du museau une espéce de scie de 4. pieds de long, de quatre pouces de large & de six lignes d'épaisseur.*

heureux à ce second passage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit sur les Rochers si nous n'eussions donné fond. Nous en fumes quittes pour la peur, quoique nous nous serions sauvez facilement, si le Vaisseau eut fait naufrage. Nous apareillâmes le lendemain le même vent s'étant augmenté, & le jour suivant nous mouillames à la traverse du *Cap Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieües d'étendüe ne laisse pas d'être dangereuse lors qu'on ne suit pas bien le chenail. Il ne nous restoit plus que sept lieües de navigation jusques à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de mouiller. Au reste nous avons trouvé tant de glaces flotantes, & la terre si couverte de neige depuis l'Isle Rouge jusqu'ici, que nous avons été sur le point de relâcher en France dès l'abord de ce premier passage, quoiqu'il ne nous restât plus que trente lieües à faire. [illegible] craignions d'être surpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre course sans périr, mais graces à Dieu nous en voila quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes sont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gouverneur, & comme il faut se preparer à mettre pied à terre, je suis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce païs, si ce n'est qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve, je vous en ferai une description plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'apprendre que Mr. de la *Sale* arrive de la découverte

couverte d'un grand fleuve qui se décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour passer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet hiver à Paris.

Je suis Monsieur vôtre &c.

Au Port de Quebec le 8. Novembre 1683.

LETTRE II.

Qui contient la description des Plantations de Canada, *& comment elle se sont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs-là, son climat & son terrain.*

MONSIEUR,

Dès que nous eumes mis pied à terre l'année derniere, Mr de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voisinage de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes, les dunes & tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village sont inconnus on se sert de celui de côtes qui sont des Seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cent pas les unes des autres, & situées sur le rivage du Fleuve de *S. Laurent*. On dit telle côte a quatre lieuës d'étenduë,

une autre en a cinq, &c. Les Païsans y vivent sans mentir plus commodément qu'une infinité de Gentilshommes en France. Quand je dis Païsans je me trompe, il faut dire habitans, car ce titre de Païsan n'est non plus receu ici qu'en Espagne, soit parce qu'ils ne payent ni sel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chasse & de la pêche, ou qu'enfin leur vie aisée les met en parallele avec les Nobles. Leurs habitations sont situées sur les bords du fleuve de St. Laurent. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'est qu'un bois de haute fûtaye, ils sont obligez de couper les arbres & d'en tirer les souches avant que d'y pouvoir mettre la Charruë. Il est vrai que c'est un embarras & de la dépense dans les commencemens, mais aussi dans la suite on s'en dedommage en fort peu de temps, car dès qu'on y peut semer, ces terres vierges raportent au centuple. On seme le bled dans le mois de May, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes sur les champs on les transporte dans les granges jusqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain sort mieux de l'épi. On y seme aussi des pois qu'on estime beaucoup en France. Tous les grains sont à très-bon marché dans ce païs aussi bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte presque rien d'achapt en comparaison du transport, qui cependant est fort peu de chose. La plûpart de ces Habitans sont des gens

* *Arpent est un espace de terre de cent perches en quarré de 18 pieds de long.*

gens libres qui ont passé de France ici avec quelque peu d'argent pour commencer leurs établissemens. D'autres qui après avoir quitté le metier de la guerre il y a trente ou quarante ans lorsque le Regiment de *Carignan* fut cassé, embrasserent celui de l'agriculture. Les terres ne couterent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choisirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaste continent n'est qu'une forêt.) Les Gouverneurs Généraux leur donnerent des concessions, pour trois ou quatre lieues de front & de la profondeur à discretion; en même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils souhaiterent, moyennant un écu de fief par arpent. Après la reforme de ces Troupes on y envoya de France plusieurs Vaisseaux chargez de filles de moyenne vertu, sous la direction de quelques vieilles Beguines qui les diviserent en trois Classes. Ces Vestales étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres en trois differentes salles, où les époux choisissoient leurs épouses de la maniére que le boucher va choisir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit de quoi contenter les fantasques dans la diversité des filles de ces trois Serrails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de grasses & de maigres; enfin chacun y trouvoit chaussure à son pied. Il n'en resta pas une au bout de 15 jours. On m'a dit que les plus grasses furent plûtôt enlevées que les

autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus de peine à quitter leur ménage, & qu'elles resteroient mieux au grand feu de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Europeanes, le populace d'outre mer croit à la bonne foi que leurs pêchez sont tellement effacez par le batême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elles sont censées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adressoient à ces directrices auxquelles ils étoient obligez de declarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur Général faisoit distribuer aux mariez un Boeuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coc, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus avec certaines armes que les grecs appellent *Agnes*. Les Officiers plus delicats que leurs Soldats s'accommodoient des filles des anciens Gentilshommes du païs ou de celles des plus riches Habitans, car il y a près de cent ans, comme vous sçavez, que les François possedent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé, la plupart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrémement grandes, car on y fait des feux prodigieux

digieux pour se garantir du froid qui est [illegible] depuis le mois de Decembre jusqu'en Avril. Ce fleuve ne manque jamais [illegible] gelé durant le Printemps, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre est aussi couverte de trois ou quatre pieds de neige, ce qui paroît surprenant pour un pais situé au 47. degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuent à la qualité de montagneux dont ce vaste continent est couvert. Quoi qu'il en soit, les jours y sont en hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils sont si clairs & si serains qu'il ne pleut pas en trois semaines un nuage sur [illegible]. Voilà tout ce que je puis vous apprendre jusqu'à present. J'espere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui est la Ville du païs la plus avancée vers le haut du fleuve.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A l'Isle de Bonaventure 2. May 1684.

LETTRE III.

Qui contient un assez ample description de Quebecq, de l'Isle d'Orleans.

MONSIEUR,

La curiosité me porta vers l'*Isle d'Orleans*, avant que de m'approcher de *Montreal*. Cette Isle a 7. lieuës de longueur & trois de largeur ; elle s'étend de la traverse du *Cap Tourmente* jusques à une lieuë & demi de *Quebec*, où ce fleuve se partage en deux branches. Le chenail du Sud, est celui des Vaisseaux, car il ne sçauroit passer que de petites barques par celui du Nord à cause des batures & des Rochers. Cette Isle apartient à un Fermier Général de France qui en retireroit mille écus de rente s'il la faisoit valoir lui-même. Elle est toute entourée d'habitations où il se recueille toutes sortes de grains. *Quebec* est la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit est à peu près d'une lieuë, sa latitude quarante sept dégrez & douze minutes, sa longitude en est incertaine, aussi bien que celle

de

le plusieurs autres païs, n'en déplaise à Messieurs les Geographes, qui content 200. lieües de la Rochele en cette Ville sans s'être donnez la peine d'en mesurer le terrein. Quoiqu'il en soit elle n'est que trop éloignée de France pour les Vaisseaux qui y viennent, car leur traverse dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en retournant ils trouvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisément l'atterrage de *Bel-isle*, qui est le plus seur & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Est, il en fait 265. de celle de l'Oüest. C'est une verité connuë de tous les Navigateurs.

Quebec est partagé en haute & basse Ville. Les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du port, le long duquel ils ont fait bâtir de très-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Généraux qui font leur residence ordinaire dans ce Fort y sont commodément logez, jouissant en même temps de la veüe la plus belle & la plus étenduë qui soit au monde. La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un quai & des fortifications; il seroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu même. Elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve personne

sonne qui entende assez bien l'Hydrostatique pour les conduire à quelques places où l'on pourroit élever des fontaines simples ou jaillissantes, chacun est obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la basse Ville ne ressentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire transporter en bâteau jusque devant leurs maisons, le bled, le bois & les autres provisions necessaires. Si ceux de la haute sont exposez aux vents froids de l'hiver, ils ont aussi le plaisir de jouïr du frais en Eté. Il y a un chemin assez large de l'une à l'autre, mais un peu escarpé, & des maisons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* est fort inégal, & la simetrie mal observée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné sur le bord d'une petite Riviere, qui se joignant au Fleuve de St. Laurent renferme la Ville dans un angle droit. Il est logé dans le Palais où le Conseil Souverain s'assemble quatre fois la semaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a six Eglises à la haute Ville; la Cathédrale est composée d'un Evêque & de douze Chanoines qui sont de bons Prêtres, vivant en communauté comme des religieux, dans la Maison du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture sont surprenantes. Ces pauvres Prêtres qui se contentent du necessaire, ne se mêlent uniquement que des affaires de leur Eglise, où de servir se fait à l'usage

Rome. La seconde est celle des Jesuites située au centre de la Ville. Elle est belle, grande & bien éclairée. Le grand Autel est orné de 4. grandes colonnes Cilyndriques & massives d'un seul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du jayet sans taches & sans fils. Leur Maison est commode en toutes manières, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, plusieurs allées d'arbres touffus, qu'il semble en été qu'on soit dans une glaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire aussi que la glace n'en est pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conserver dans deux ou trois endroits, pour avoir le plaisir de boire frais. Leur College est si petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troisiéme est celle des Recollets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permission d'y construire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Eglise,) malgré l'opposition de Monsieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jesuites fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce temps-là dans une Hospice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres se tiennent encore. La quatriéme est celle des Ursulines qui a été brûlée & rebâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme est celle des Hospitalieres qui ont un soin très particulier des malades, quoi que ces Religieuses soient pauvres & mal logées.

Le Conseil Souverain de *Canada* se tient ici.

ici. Il eſt compoſé de douze Conſeillers de *Capa y de Spada*, qui jugent ſouverainement & ſans appel toutes ſortes de Procès. L'Intendant s'attribuë le droit d'y preſider, mais le Gouverneur-Général prend ſa ſeance à la Salle de juſtice dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il ſemble qu'ils y preſident également. Du temps que Monſieur de *Frontenac* étoit en Canada, il ſe moquoit de la prétenduë préſéance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromwel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide ſa cauſe, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainſi les Procès ſont bien-tôt finis, ſans qu'il en coûte ni frais ni épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roi que quatre cent livres de penſion par an ſont diſpenſez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant Général civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne ſont des traineaux qui ſont tirez par des chevaux qui ſemblent être inſenſibles au froid. J'en ai veu cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége preſque juſqu'au poitral, ſans s'aprocher des Maiſons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traineaux ſur leſquels on fait quinze lieuës par jour. D'autres ſe ſervent

nt de deux gros dogues pour faire ce
yage, mais ils demeurent plus long-temps
chemin. Je vous parlerai des voitures
té lorſque j'en ſerai mieux inſtruit. On
dit qu'on fait des voyages de mille
ieues avec des Canots d'écorce, dont je
us ferai la deſcription quand je m'en ſe-
ſervi. Les vents de la bande de l'Eſt
gnent ordinairement ici le Printems &
Automne, & ceux de la partie de l'Oüeſt
ominent l'hiver & l'été. Adieu, Monſieur,
eſt temps que je finiſſe ma lettre la ma-
ére me manque. Tout ce que je puis
us dire c'eſt qu'après que je ſerai plus
ſtruit du Commerce & du Gouvernement
olitique & Eccleſiaſtique de ce païs-là, je
us en donnerai des Memoires ſi exacts
ne vous aurez lieu d'en être contant. Ce
ra ſans faute à la premiere occaſion, car
os troupes reviendront, ſelon toutes les
parences, au retour de la Campagne que
us allons faire avec Monſieur de la *Barre*
ans le païs des *Iroquois*. Je m'embarque-
i dans ſept ou huit jours pour aller à
Iontreal, d'où dans un mois je vais faire un
our, juſques [illegible] de *Toüillori* du
ault de la Chaudiere [illegible] *Lorette* habitez
ar des *Abenakis* & des *Hurons*, & comme
n'y a que trois ou quatre lieües d'ici, je
rai de retour la ſemaine prochaine. Je ne
uis vous informer ſitôt des mœurs de ces
euples, il faut du temps pour les bien
onnoître. J'ai eté cet hiver à la chaſſe avec
ente ou quarante jeunes *Algonkins* bienfaits
très-agiles, expreſſément pour aprendre
leur

leur langue. On l'estime beaucoup en ce pais-ci, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieuës à la ronde (à la reserve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci que du Portugais à l'Espagnol. J'en ai déja appris quelques mots avec assez de facilité, & comme ils se font un vrai plaisir qu'on aprenne leur langue, ils se donnent toute sorte de peine pour me l'enseigner.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Quebec le 15. May 1684.

LETTRE IV.

qui contient une briéve description des Habitations sauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* St. Laurent *jusqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuse des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celle de* Monreal, *& la descente des Canots de bois.*

MONSIEUR,

Avant mon départ de *Québec* pour *Monreal* j'allai visiter les Villages d'alentour habitez par des Sauvages. Celui de *Lorette* est composé de deux cens familles *Hurons* qui ont embrassé le Christianisme par les soins des Jesuites, quoi qu'avec beaucoup de foiblesse. Ceux de *Sillery* & du *Cap de la Chaudiere* sont composez de trois cens familles d'*Algonkins* aussi Chrétiens, chez qui les Jesuites ont établi des Missions. Je fus de retour à *Québec* assez tôt pour m'embarquer sur la conduite d'un Patron qui savoit mieux

mieux aimé avoir un fret de Marchandise que de Soldats. Le vent de Nord-Est nous poussa en cinq jours jusqu'aux trois Rivieres, nom d'une petite Ville située à 30. lieües de celle-ci. On lui donne ce nom à cause de trois Rivieres qui se déchargent à un demi quart de lieu de là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle se partage en trois branches pour se décharger dans le Fleuve St. Laurent. Si nous eussions navigué la nuit nous y serions arrivez le deuxiéme jour, par le secours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue sur le Fleuve dans l'obscurité. Je n'étois pas fâché qu'on mouillât l'ancre tous les soirs; car l'obscurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieües un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne sont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de Mousquet. J'eus le plaisir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui sont établis depuis *Quebec* jusques à 15. lieües au dessus. Ils étendent des clayes à marée basse jusques à l'endroit du Fleuve où la marée s'est retirée. Cet espace de terre demeurant alors à sec, ces clayes barrent & traversent tout ce terrein desseché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes de distance à autre des ruches, Paniers, Bouteux & bout de quiévres qui demeurent en cet état là trois mois de Printemps & deux d'Automne, sans qu'on soit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée mon-

e les Anguilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, se trainent en foule vers ces lieux là, & lorsque la marée se retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les clayes qui les empêchant de suivre le courant les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en sont quelque fois si remplis qu'ils en rompent. Quand la marée est toute basse on retire ces anguilles qui sont aussi grosses & aussi longues qu'il y en ait au monde. On les sale & on les met en barrique, où elles se conservent un an sans se corrompre. Elles sont merveilleuses en toutes sauces, & les Conseillers de *Quebec* seroient ravis que ces Pêches fussent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* est une Bicoque située au 46. degré de latitude, elle n'est fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire son nom prend sa source à cent lieües au Nord Oüest de la plus grande Chaîne de montagnes qui soit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui sont à present des sauvages errants sans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent guéres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chasses de Castors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'exposent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les pais qui sont plus avant sur le fleuve St. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cause de son peu d'Habitans, qui d'ailleurs sont fort riches & logés magnifiquement. Le Roi y a établi

bli un Gouverneur qui mourroit de faim
ſi au deffaut de ſes minces appointemens
il ne faiſoit quelque Commerce de Caſtor
avec les ſauvages. Au reſte il faut être de la
nature du Chien pour y habiter, ou du moin
ſe plaire à grater ſa peau, car les puces
ſont en plus grand nombre que les grains
de ſable. On m'a dit que les meilleurs Sol
dats du Païs étoient originaires de ce lieu
là. A trois lieües plus haut nous entrame
dans *le Lac S. Pierre* qui a ſix lieües d
longueur. Nous le traverſâmes avec aſſe
de peine, ayant été obligez de mouiller
lever l'ancre à diverſes repriſes, à cauſe d
calme. On m'a dit qu'il s'y décharge
trois ou quatre Rivieres fort poiſſoneuſes
à l'embouchure deſquelles je découvris
très belles Maiſons avec mon telelcop
Le vent d'Eſt s'étant élevé ſur le ſoir, no
ſortîmes du Lac, & nous demeurâmes
ſuite trois heures pour refouler le coura
du Fleuve juſques à *Sorel*, quoique toutes n
voiles portaſſent à plein, & que nous n'eu
ſions que deux petites lieües à faire juſque
là. *Sorel* eſt une Côte de quatre lieües
front. Il ſe décharge au pié de la Maiſo
Seigneuriale une Riviere qui porte les ea
du Lac *Champlain* dans le Fleuve de Sai
Laurent, après avoir formé une Caſcade
deux lieües à *Chambli*. De là juſqu'ici no
employâmes trois journées de navigation
quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuë
ſoit parce que le vent étoit foible, ou que
courant étoit fort. On ne voit que des Iſ
pendant le chemin, & le Fleuve eſt ſi ga
d'hab

d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juste raison que ce sont deux Villages de soixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Monreal*. Elle est située au 45. degrez de latitude, & quelques minutes, dans l'Isle du même nom, qui peut avoir 14. lieuës de longueur & cinq de largeur. Messieurs du Seminaire de St. *Sulpice* de Paris en sont Seigneurs & proprietaires. Ils ont la nomination du baillif & autres Officiers de Justice, & même autrefois ils avoient celle du Gouverneur. Cette petite Ville est ouverte, sans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il seroit aisé d'en faire un poste imprenable par l'avantage de sa situation, quoique le terrain soit égal & sablonneux. Le Fleuve de St. Laurent, qui passe au pied des Maisons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaisseaux de passer outre. Ses courants leur en défendent la navigation plus avant; car à un demi quart de lieuë de là, on ne voit que rapides, Cascades, bouillons, &c. Mr. *Perrot* qui en est Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointemens, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par son grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a son Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de sa Charge, non plus que ses Officiers. Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands Lacs du *Canada*, descendent

ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de Castors qu'ils échangent pour des armes, des chaudieres, des haches, des couteaux & mille autres Marchandises sur lesquelles on gagne jusques à deux cent pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les presents de ces Peuples. Ce séjour me paroît assez agréable l'été, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandises chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils raportent de bons Castors. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours 25. ou 30. chargez excessivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot qui portoient 20. quintaux pesant, c'est-à-dire quarante paquets de Castors, valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou 18. mois en leur voyage. Vous seriez surpris de voir les débauches, les festins, les jeux & les dépenses que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dès qu'ils sont arrivez. Ceux qui sont mariez se retirent sagement chez eux, mais ceux qui ne le sont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des prises en course. Ils dissipent, mangent, boivent & joüent tout pendant que les Castors durent, & quand ils sont à bout, ils vendent dorures, dantelles & habits. Ensuite ils sont obligez à recommencer des voya-

voyages pour avoir lieu de subsister. Au reste, Messieurs de St. *Sulpice* ont le soin d'envoyer ici des Missionnaires de temps en temps, qui vivent sous la direction d'un Superieur fort honoré dans le païs. Ils sont logez dans une belle, grande & magnifique maison de pierre de taille. Leur Eglise ne l'est pas moins. Elle est bâtie sur le modele de celle de St. *Sulpice* de Paris, & l'Autel est pareillement *Isolé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Isle produisent un bon revenu, car les habitations sont bonnes, & les Habitans riches en bled, betail, volaille & mille autres danrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'Isle n'est pas encore peuplé. Ces Seigneures n'ont jamais voulu permettre que les Jesuites ni les Recolets y plantassent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils seront obligez d'y consentir. J'ai vû à une lieüe d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrêtiens, & dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve à deux lieües d'ici, sous la direction du Pere *Bruyas* Jesuite. J'espere partir d'ici au premier jour, c'est-à-dire après que Monsieur de la *Barre* aura reçû des nouvelles de France. Il n'attend que l'arrivée du premier Vaisseau pour quiter *Quebec*. Je suis destiné à aller au Fort de *Frontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourrai vous aprendre des choses qui

vous paroîtront aussi nouvelles qu'elles me seront peut-être desagreables, si j'en faut croire les gens qui ont déja fait la guerre aux Iroquois.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Montreal ce 14. Juin 1684.

LETTRE V.

Qui contient une briéve déscription des peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.*

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'attendois pas d'avoir été de vos nouvelles, & j'ai été fort surpris agréablement ce matin, lors qu'on m'a apporté le paquet que Mr. vôtre frére m'adresse. Vous ne douterez pas que je n'aye appris avec beaucoup de plaisir ce qui s'est passé en Europe depuis mon départ; Ce détail console dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration est fort exacte; & je vous en suis sensiblement obligé. Vous me priez de vous faire une déscription des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juste quelles gens ce sont, & comment ils se gouvernent. Je voudrois me sentir capable de vous satisfaire, par vous ne douterez point

que je suis parfaitement disposé à vous obliger ; mais comme je dois partir après demain pour aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le temps de m'informer de bien des choses, ni de consulter pour cela beaucoup de personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hiver, par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages : mais aussi-tôt que j'y serai, je ne manquerai point de vous instruire des choses à mesure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez vous de ce qui suit.

Ces Barbares composent cinq Cantons, à peu près comme les Suisses ; sous des noms differents, quoique de même Nation & liez de mêmes interêts ; savoir les *Tsonontouans*, les *Goyogoans*, les *Onnontagues*, les *Onoyouts* & les *Agnies*. Le langage est presque égal dans les cinq Villages éloignez de trente lieües les uns des autres, & situez près de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils apellent ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le festin d'Union & fumer dans le grand Calumet des 5. Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames, à savoir 1500. guerriers, 2000. vieillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique plusieurs ne fassent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze mille. Ces peuples sont alliez des Anglois depuis long-

temps, & par le Commerce de Pelleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *York*, ils ont des armes, des munitions & tout ce qui leur eſt neceſſaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne conſiderent ces deux Nations que par raport au beſoin qu'ils ont de leurs marchandiſes; quoi qu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils ſe moquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoiſſant en aucune maniére le terme de dépendance; ils ne peuvent pas même ſupporter ce terrible mot. Ils ſe regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu ſeul qu'ils nomment le *Grand Eſprit*. Ils nous ont preſque toûjours fait la guerre depuis l'établiſſement des Colonies de *Canada*, juſqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Meſſieurs de *Courſelles* & de *Tracy*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'hiver & l'été par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de ſuccez. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où ſont ſortis les *Iroquois Chrétiens* dont je vous ai parlé. Il eſt vrai qu'on défit quatre vingt dix ou cent guerriers, mais il en coûta bien des Membres & la vie même à pluſieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne s'étoient pas aſſez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui

releva Mr. de *Courcelle*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont sur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs là, ne voulut pas faire à son tour des entreprises inutiles, & fort onéreuses au Roi. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les disposer à faire une paix sincere & durable. Il avoit en veüe trois choses judicieuses. La premiere de rassûrer la plûpart des Habitans François, qui étoient sur le point d'abandonner & de s'en retourner en *France*, si la guerre eût duré; la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à se marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies; la troisiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raisons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambassade quelques Canadiens à leurs Villages, „ pour les assûrer que le Roi ayant été in„ formé qu'on leur faisoit la guerre sans „ cause, l'avoit fait partir de *France* pour „ faire la paix, & leur procurer en même „ temps toutes sortes d'avantages touchant „ le Commerce. Ils écouterent ces propositions avec plaisir; car le Roi *Charles* II. d'*Angleterre* avoit donné ordre à son Gouverneur de la *Nouvelle York* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus, &

& qu'ils se verroient accablez par des forces [illegible] de
France, [illegible] Camarades
[illegible] leur avoir donné parole de se trouver au nombre de quatre cents, au lieu où est à present situé le Fort qui porte son nom, & où ils consentoient que ce Gouverneur parut, avec le même nombre de gens. Quelques mois après les uns & les autres s'y trouverent, & la paix se fit. Monsieur de la Salle fut très-utile à ce Gouverneur par les bons Conseils qu'il lui donna, & que le temps ne me permet pas de vous rapporter. Je suis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus savant quand je le serai moi-même. Je suis jusqu'au retour de ma Campagne.

Vôtre &c.

A Monreal *le* 18. *Juin* 1684.

LETTRE VI.

Qui contient une ample description des voitures de Canada, qui sont des Canots à écorce de bouleau. Comment on les fait, & la manière dont on les navigue.

MONSIEUR,

Je contois de partir aujourd'hui ; mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Je profite de mon loisir pour vous faire une courte description de ces voitures fragiles ; ce qui vous servira beaucoup à l'intellegence des courses de ce pays-ci. Je viens de voir plus de cent Canots, grands & petits ; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour des entreprises de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur est pourtant differente, c'est-à-dire de dix pieds de longueur, jusques à vingt-huit. Les

plus

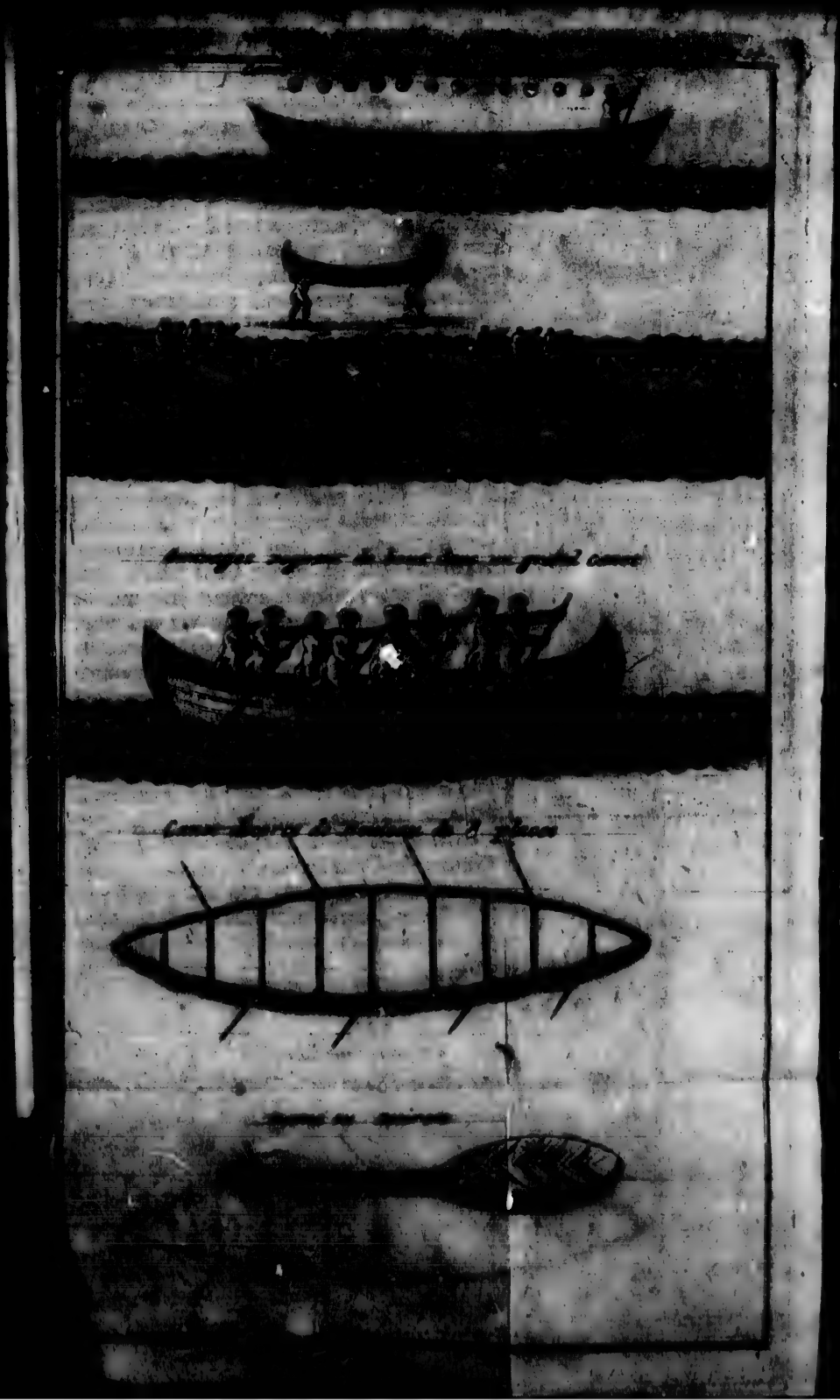

O

plus petits ne contiennent que deux personnes. Ce sont des espèces à rame : On y est assis sur les talons. Pour prendre mouvement que l'on se donne, on penche plus d'un côté que de l'autre, ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canotiers on peut transporter jusqu'à un quintaux. Ceux-ci sont sûrs & ne tournent jamais quand ils sont d'écorce de *Bouleau*, laquelle se leve ordinairement en hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres sont les meilleurs pour faire de grands Canots ; quoique souvent une seule écorce ne suffise pas. Le fond est pourtant d'une seule piéce auquel les Sauvages sçavent coudre si artistement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une seule écorce. Ils sont garnis en de cisses & de varangues d'un bois de cédre presqu'aussi leger que le liége. Les cisses ont l'épaisseur d'un écu, environ ; celle de deux ou trois varangues vaut de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans lesquels sont enchassées les pointes des varangues & où les huit Larres qui le lient & le traversent sont attachées. Ces bâtiments ont un pouce de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues, ils ont 18. pieds de lon-

gueur & 4. & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils sont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avoüer, qu'ils sont en recompense bien incommodes, par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur le caillou ou sur le sable, les crevasses de l'écorce s'entrouvrent, ensuite l'eau entre dedans, & mouille les vivres & les Marchandises. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de le décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte ; car ils pesent si peu que deux hommes les portent à leur aise sur l'épaule, chacun par un bout. Cette seule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Rivieres du *Canada* qui sont remplies de Cascades, de Cataractes & de courans. Car on y est obligé ou de les transporter par terre le long de ces passages, ou de les trainer dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Rivieres n'est pas violente & que la rive n'est point escarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient si l'on ne gagnoit terre lorsque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverses de quatre ou cinq lieües d'une Isle à l'autre ; mais c'est toujours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement submergé, on risqueroit à perdre les vivres

&

& surtout les Pelleteries qui sont la principale marchandise, pour peu qu'elles fussent mouillées. Il est vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais il faut un temps favorable pour s'en servir. Si le vent est un peu fort, quoi qu'en poupe, il est impossible d'en profiter sans s'exposer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui soient propres pour ces sortes des voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vents contenus du Nord-Oüest au Nord-Est, pour mettre la voile; & pour peu que les autres vents soufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on est obligé de gagner le rivage au plus vîte, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute sa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y observe. Les Canoteurs agissent successivement à genoux, debout, & assis, voici comment. Ils sont à genoux lors qu'ils descendent les petits Cataractes ou les Cascades des Rivieres. Ils sont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides, & ils sont assis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils se servent sont faites de bois d'érable de la maniére que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame à 20. pouces de longueur, 6. de largeur, & 4. lignes d'épaisseur. Le manche, qui est gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils se servent de perches ou lates de pin pour refouler les courans les plus rapides, &

c'est-ce qu'on apelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe; ils sont également taillez en pointe devant & derriere; ils n'ont ni gaillard, ni clous, ni emmeurs. Celui qui les gouverne rame comme les autres sans interruption. Ils coutent ordinairement 80 écus. Ils ne durent que cinq ou six ans. Celui dans lequel je m'embarque en a couté 90. Il est vrai qu'il est de franc Bouleau, & même des plus grands dont on se serve. On m'apprend aujourdhui que Mr. *de la Barre* leve des milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Isle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoisines toutes prêtes à marcher.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Monreal *ce* 20. *Juin* 1684.

LET-

LETTRE VII.

Qui contient une ample description du Fleuve St. Laurent *depuis le* Monteal *jusqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de son utilité. Entreprise de Mr. de la* Barre *Gouverneur Général contre les* Iroquois. *Son accommodement, ses harangues & les réponces.*

MONSIEUR,

Me voici, grace à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la relation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours après celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit par trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve jusqu'à trois

lieües de cette Ville, où nous trouvâmes
[redacted]
pas qu'on fut accoutumé de le passer dans
[redacted]
Canots, du demi quart de lieüe contre le cou-
rant. Nous nous rembarquâmes au deſſ
de ce paſſage, & après avoir vogué 1
lieües ou environ, partie ſur le Fleuve
partie ſur le *Lac de St Louis*, juſqu'a
lieu appellé les *Caſcades*, il falut debar
quer & tranſporter nos Canots avec tout
leur charge à un demi quart de lieüe de l
Il eſt vrai qu'on les auroit encore pû trai
ner en cét endroit avec un peu de peine
s'il ne ſe fut trouvé au deſſus du Catara
te du *Trou*. Je m'étois imaginé que la feu
le difficulté de remonter le Fleuve ne con
ſiſtoit qu'en la peine & l'embarras des por
tages, mais celle de refouler ſans ceſſe le
courans, ſoit en trainant les Canots ou e
piquant de fonds, ne me parut pas moindre
Nous abordâmes à cinq ou ſix lieües plu
haut aux *Sauts des Cedres & du Bo[illegible]*
l'on fut encore obligé de faire des portu
ges de cinq cent pas. Nous entrâmes
quelques lieües au deſſus dans le *Lac S*
François, à qui l'on donne 20. lieües de
circonference, & l'ayant traverſé nous trou-
vâmes des courants auſſi forts que les pré-
cédents. Sur tout le *Long Sault* où l'on fi
un portage d'une demi lieüe. Il ne nous
reſtoit plus à franchir que le pas des *Ga-
lets*. Nous fumes obligez de trainer encore
nos Canots contre la rapidité du Fleuve.
Enfin après avoir eſſuyé bien des fatigues

à tous

tous ces passages, nous arrivâmes au lieu
ommé le *Galere*, d'où il ne restoit plus que
ingt lieües de navigation jusqu'au *Fort de*
Frontenac. Ce fut en cet endroit que les
anoteurs quiterent leurs perches pour se
ervir des *Rames*, l'eau étant ensuite pres-
ue aussi dormante que dans un Etang;
L'incommmodité des *Maringouins*, que
ous appellons en France des cousins, &
ui se trouvent à ce qu'on dit en tous les
aïs de *Canada*, me semble la plus insu-
portable du monde. Nous en avons trou-
vé des nuées qui ont pensé nous consu-
mer, & comme il n'y a que la fumée qui
les puisse dissiper, le remède est pire que
le mal. On fait des berceaux toutes les
nuits pour s'en garantir. C'est-à-dire qu'on
plante en terre de petites branches d'arbres
en demi cercle, de distance à autre, éle-
vées de deux pieds, après quoi on étend
dessous un petit matelats fort étroit, avec
des draps & la couverture. Ensuite
on couvre ce berceau (qu'on fait si long
& si large qu'on veut) d'un grand linceul
qui traînant à terre de tous côtez empêche
ces insectes d'entrer. Dès que nous fûmes
debarquez au *Fort de Frontenac*, après vingt
jours de navigation, Mr. *Dutat* Comman-
dant de nos troupes commança à visiter
les fortifications & les trois grosses barques
ancrées au port. Nous y fîmes des repa-
rations considerables, & ces trois bâti-
mens furent radoubez & apareillez en fort
peu de temps. Ce Fort quarré avoit de
grandes courtines flanquées de six petits bas-

tions

tions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux, & les murailles étoient si basses qu'on y auroit pû facilement grimper sans échelle. Le Sr. *de la Salle* (à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ses hoirs & ayant cause après la conclusion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement négligé, qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroit avantageusement situé pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoises. Car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac, il leur est plus facile d'y transporter leurs Pelleteries en Canot, que de les transporter à la *Nouvelle York* par terre. Je croi ce Fort insoutenable en temps de guerre, à cause des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parlé, où je suis persuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cents François, sans autre arme que des cailloux. Imaginez vous, Monsieur, qu'en l'espace de vingt lieües le long du Fleuve, la rapidité de ses eaux est si violente, qu'on n'oseroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'est qu'une forêt, comme je vous l'ai expliqué, il est impossible d'y voyager sans tomber d'embuscade en embuscade, & particulierement sur les bords de ce Fleuve, où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour sauter de rocher en rocher, & pour courir dans les brousailles comme en rase Campagne. Si nous avions le même

me talent vous pourriez me répondre qu'en faisant marcher cinq ou six cents hommes par terre pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit presque rien à craindre : Il est vrai, mais aussi ils consumeroient plus de vivres que ces Canots n'en sçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort ; outre que les Iroquois y seroient toujours superieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort ; Je vous en ferai la description lorsque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en general. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Gancousse* & *Quenté*, qui ne sont éloignez de ce poste que de sept ou huit lieües, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreuils, de poulets d'Inde aussi bien que de poisson, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des balles que nous leurs donnâmes. Monsieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Août y fut tellement incommodé, qu'au jugement de son medecin sa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eut que nos trois Compagnies qui conserverent une pleine santé. Dans le frisson de ces fiévres intermittentes les mouvements convulsifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient si violents : que la plûpart des malades perissoient au deux ou troisiéme accès : leur sang étoit brun, tirant sur le noir, mêlé d'une espéce de serosité jaunâtre, qui ressembloit assez à du pus. Cependant le medecin

de

de Mr. *de la Barre*, à mon avis auſſi peu ſavant qu'Ipocrate, Galien & cent mille autres ſur la veritable cauſe des fiévres, voulant ſoutenir qu'il connoiſſoit la cauſe de celles-ci, fingera de l'attribuer aux mauvaiſes qualitez de l'air & des aliments. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la ſaiſon donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité ſuffiſante; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'inſectes & de petites corps impurs qu'on devoroit par la fatale neceſſité de reſpirer, ce qui pouvoit cauſer du deſordre dans la nature. Il ajoutoit à cela que l'eau de vie & les viandes ſalées aigriſſant le ſang, cette aigreur cauſoit une eſpéce de coagulation du chile & du ſang, lors qu'ils ſe mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaiſſiſſoit & l'empêchoit de paſſer dans le cœur auſſi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire qui n'eſt autre choſe que la fiévre. Mais il me ſemble que ſon ſiſtême eſt un peu Iroquois, car ſur ce pied là perſonne n'eût deu en être exempt; Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens n'en furent point attaquez, mais ſeulement les gens de milice, qui n'étant pas aſſez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de ſe jetter ſans ceſſe à l'eau pour trainer leurs Canots dans les rapides continuels du fleuve; Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs tout à fait exceſ-

* *Piquer de fonds. Voyez ma derniere Lettre.*

excessives, le sang pouvoit bien se glacer par antiperistase, & causer vrai-semblablement des révolutions dans la nature qui produisirent les fiévres dont je parle, s'il est vrai comme on le dit, que *omni repentina mutatio periculosa est.*

Dès que la santé de ce Général fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer sa marche, quoique ce retardement de quinze ou vint jours à ce Fort, dans une saison si avancée, devoit lui faire connoître que son entrepriſe ne manqueroit pas d'échouer. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, que en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la Riviére de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. Il aprit là par un Canot, que Mr. Dulhut fit partir de *Missilimakinac*, que selon ses ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas* & quelques autres peuples à se joindre à son Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extremément rejoui Mr. *de la Barre*, s'il eut eu moins de malade. Cependant il étoit fort embarrassé dans une conjoncture si épineuse, car je suis persuadé qu'il se repentit plus d'une fois d'avoir fait une entrepriſe, dont il prévoyoit le méchant succés, & son dessein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre sur nous. Enfin après avoir murement examiné les suites, & considéré les obstacles, il renvoya le même Canot à Mr. *Dulhut*, pour lui faire savoir, en quelque endroit qu'on le trouvât,

vât, qu'il eût à renvoyer au plûtôt les Co
reurs de bois & les Sauvages, avec la précau
tion de ne point s'aprocher de ses Troupe
Heureusement Mr. *Dulhut* n'étoit pas enco
re à *Niagara* quand il reçût cet ordre, dou
les Sauvages qui l'accompagnoient parurent
si mécontens, qu'il n'y eut point d'injure
qu'ils ne vomissent contre la Nation Fran
çoise. Dès que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce
Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhom
me Normand, très considéré des *Iroquois*
(qu'ils apellent *Akoneſſan*, c'est à dire la Per
drix) pour aller au Village des *Onnontagues*,
distant de dix-huit lieuës de la Riviére où
nous étions campez. Il le conjura de faire
son possible pour amener quelques ancien
de cette Nation, à quoi celui-ci réüssit; car
peu de jours après on le vit retourner avec
un des plus considérables Chefs nommé la
Grangula, suivi de trente jeunes Guerriers.
Dès qu'ils furent débarquez, Mr. *de la Barre*
leur envoya du pain, du vin & des truites
saumonées, dont la pêche étoit si abondante
qu'on en prenoit jusqu'à cent d'un coup de
filet. Il fit sçavoir en même tems à ce Chef,
qu'il se réjoüissoit de son arrivée, & qu'il seroit
bien-aise de lui parler après qu'il auroit pris
quelques jours de repos. Vous remarquerez
qu'il avoit eu la précaution de renvoyer les
malades à la Colonie, afin que les *Iroquois*
n'en eussent point de connoissance; Mr. *le*
Moine leur ayant fait entendre que le gros de
l'Armée étoit demeuré au *Fort de Frontenac*,
& que les gens de nôtre Camp n'étoient
qu'une simple Escorte du Général. Mais
par

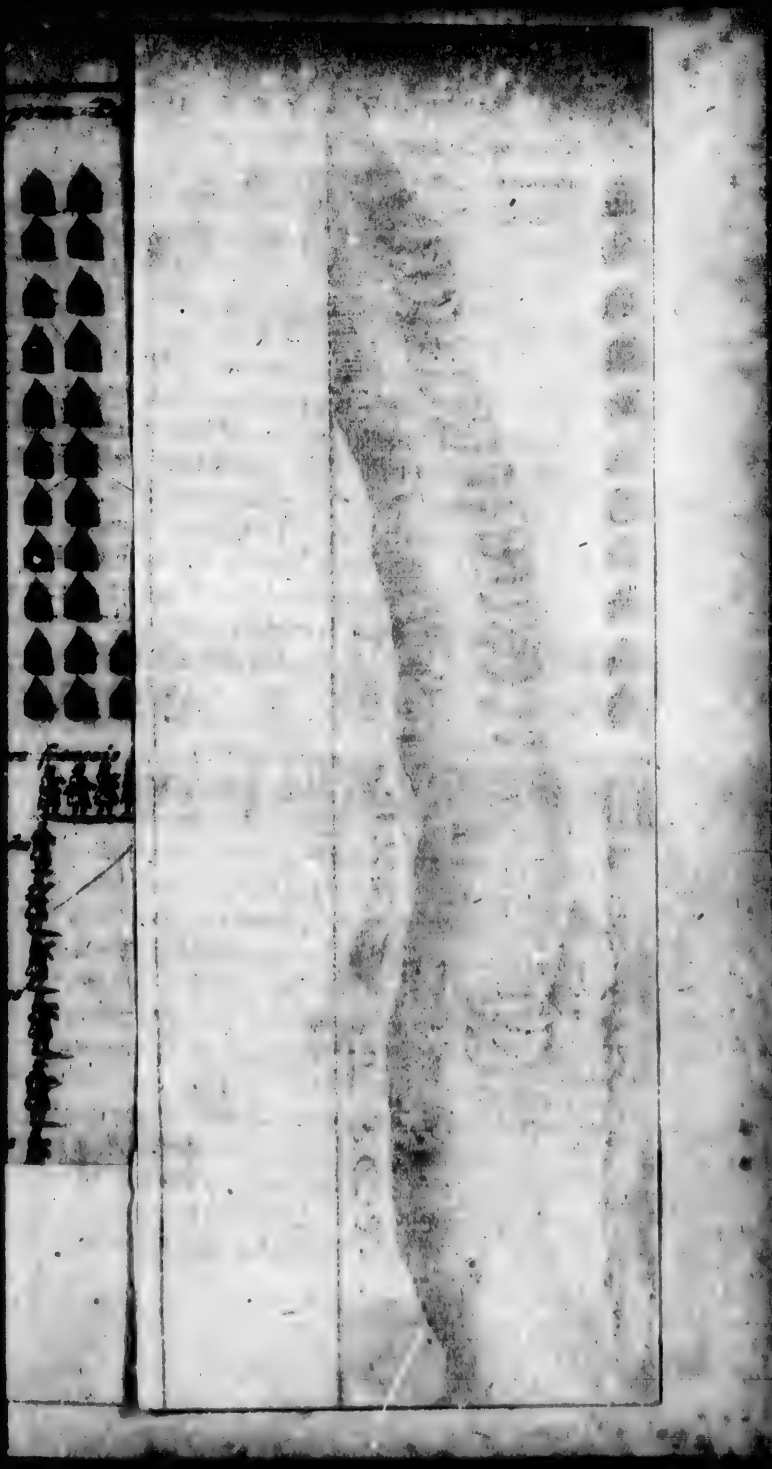

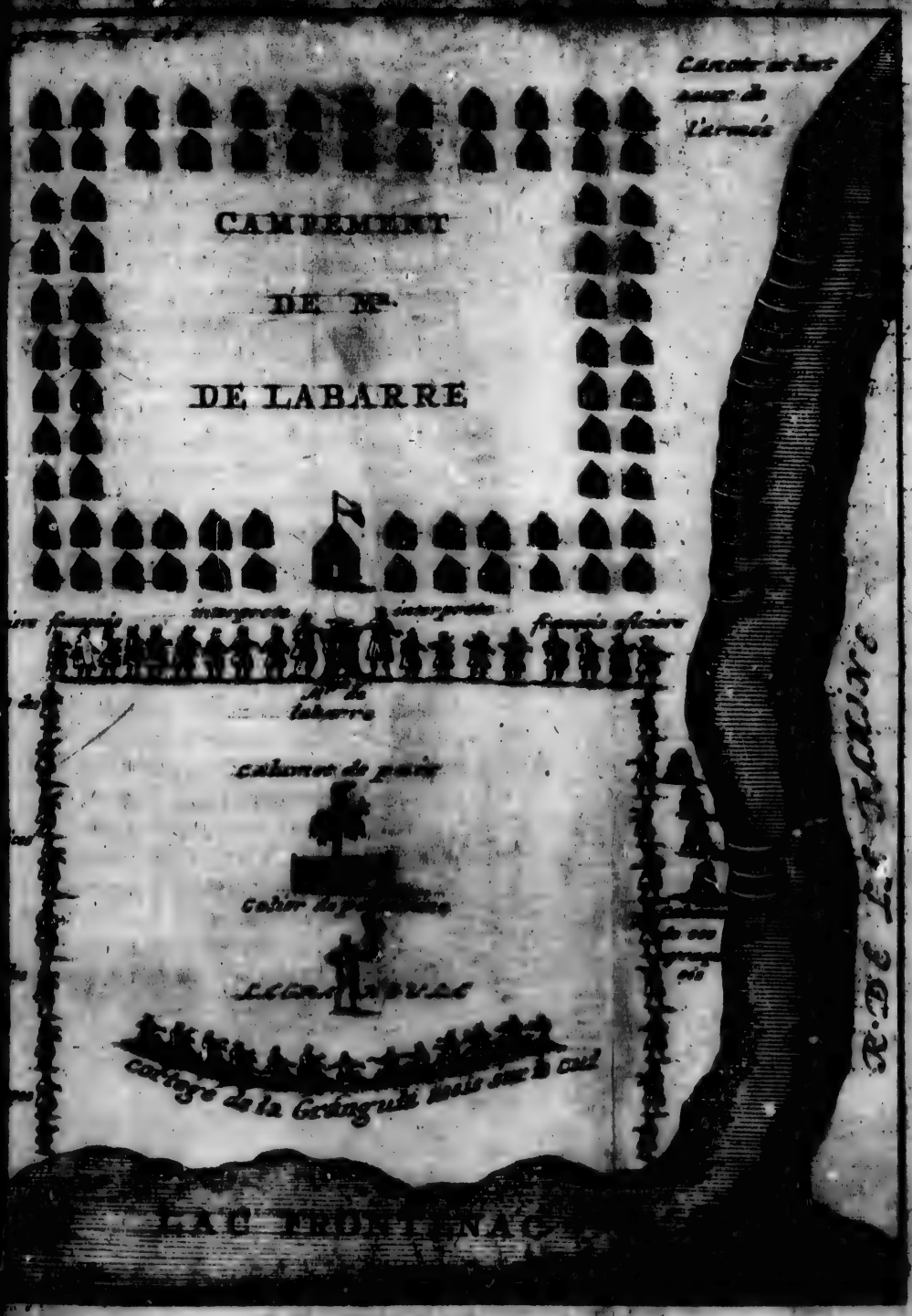
CAMPEMENT
DE Mr.
DE LABARRE
Canots de bois
Cahots de pirogues
LAC

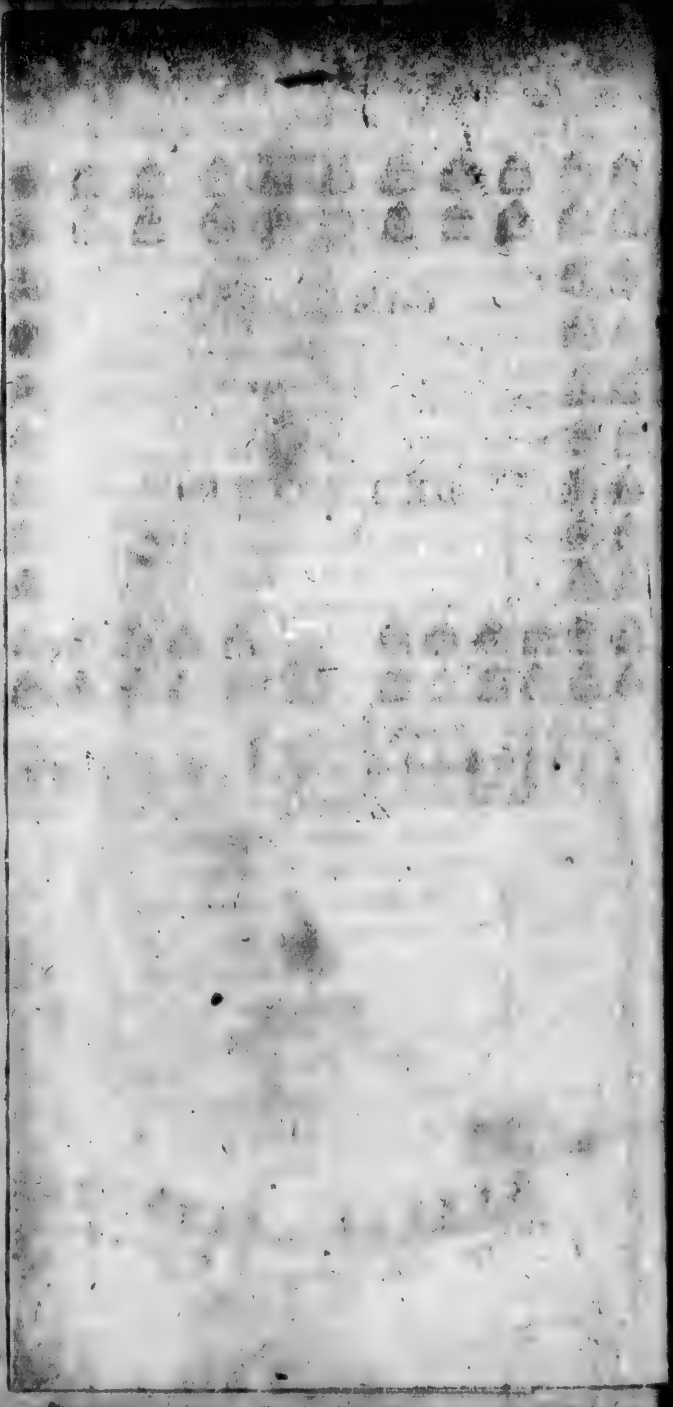

r malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la ngue Françoiſe n'étoit pas tout-à-fait in- onnuë, ſe gliſſant la nuit le long de nos ntes entendoient tout ce qui s'y diſoit, & r cette fineſſe découvroient les miſtéres u'on prétendoit leur cacher. Deux jours rès leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la arre* qu'il étoit prêt à l'écouter, & à l'heure onnée, tout le monde ſe rangea & ſe plaça la maniére qu'il eſt ici deſigné.

La *Grangula* qui étoit aſſis à la maniére rientale à la tête des ſiens, la pipe à la bou- he, ayant vis-à-vis de lui le grand Calumet e Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'at- ention au diſcours ſuivant, prononcé par os interprêtes; mais comme vous n'y ſau- ez preſque rien comprendre ſans l'explica- on de ce Calumet, dont il y eſt parlé, non lus que des Coliers, voici ce que c'eſt.

Le Calumet de paix eſt une grande pi- e faite de certaines pierres ou marbre rou- e, noir, ou blanc; Le tuyau a 4. ou 5. ieds de long. Le corps du Calumet à uit pouces; la bouche où l'on met le abac en a trois. Sa figure eſt à peu près omme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges ſont les plus en vogue & es plus eſtimez. Les Sauvages s'en ſer- ent, pour les Négociations, pour les affai- es politiques, & ſur tout dans les voya- es, pouvant aller par tout en ſeureté dès u'on porte ce Calumet à la main; Il eſt arni de plumes jaunes, blanches & vér- es, & il fait chez eux le même effet, que e pavillon d'amitié fait chez nous; car les

Sau-

Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur sur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, sont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de six pouces de largeur garnis de petits grains de porcelaine, qui sont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer entre la *Nouvelle York* & la *Virginie*. Ces grains sont ronds & gros comme de petits pois, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils sont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même manière, à des fils à côté les uns des autres. On ne sauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, sans l'entremise de ces Coliers; qui servent de contracts & d'obligations parmi eux, l'usage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un siecle ceux qu'ils ont reçû de leurs voisins; & comme chacun à sa marque differente, on aprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils signifient, après lequel siecle ils s'en servent à de nouveaux traitez.

„ Le Roi mon Maître informé que les „ cinq Nations Iroquoises contrevenoient „ depuis long-temps à la paix, m'a ordon- „ né de me transporter ici suivi d'une „ escorte, & d'envoyer *Akouessan* au Villa- „ ge des *Onnatagues*, pour engager les prin- „ cipaux Chefs à s'aprocher de mon Camp.

„ L'in-

„ L'intention de ce grand Monarque eſt
„ que nous fumions toi & moi enſemble
„ dans le grand *Calumet* de paix; pourvû
„ que tu me promettes au nom des *Tſon-*
„ *nontouans*, *Goyogouins*, *Onnotagues*, *On-*
„ *noyoutes* & *Agnies*, de donner une entiere
„ ſatisfaction & dédommagement à ſes ſu-
„ jets, & de ne rien faire à l'avenir, qui
„ puiſſe cauſer une fâcheuſe rupture.

„ Les *Tſonnontouans*, *Goyogouins*, *Onno-*
„ *tagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies*, ont pillé,
„ ruiné & mal traité, tous les Coureurs
„ de bois, qui alloient en traitte chez les
„ *Ilinois*, chez les *Oumamis* & chez les au-
„ tres peuples enfans de mon Roi. Or
„ comme ils ont agi en ces occaſions con-
„ tre les traitez de la paix concluë avec
„ mon Prédeceſſeur, je ſuis chargé de leur
„ en demander réparation, & de leur ſigni-
„ fier qu'en cas de refus, ou de recidive
„ à ces pillages, j'ai ordre exprès de leur
„ déclarer la guerre.

Ce Colier affermit ma parole. *Affermit; eſt la phraſe Iroquoiſe au lieu de garantit.*

„ Les guerriers des cinq Nations ont in-
„ troduit les *Anglois* dans les Lacs du Roi
„ mon Maître, & chez les Peuples ſes en-
„ fans, pour détruire le Commerce de ſes
„ ſujets, & pour obliger ces Nations à ſe
„ ſouſtraire de l'obéiſſance qu'elles lui
„ doivent. Ils les y ont menez malgré les
„ défences du précédent Gouverneur de
„ *Nieu-York*, qui prévoyoit les riſques où
„ ils s'expoſoient les uns & les autres. Je
„ veux bien oublier ces demarches, mais
„ ſi *pareille choſe* arrive doreſnavant,

„ j'ai ordre exprès de vous déclarer la „ guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

„ Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs „ incursions Barbares, chez les *Ilinois* & „ chez les *Oumamis*. Ils y ont massacré hom- „ mes, femmes & enfans, pris, lié, garroté & „ emmené un nombre infini de Sauvages „ de ces deux Nations qui se croyoient bien „ assurez dans leurs Villages au milieu de la „ paix. Ces Peuples qui sont enfans de „ mon Roi doivent cesser d'être vos escla- „ ves. Il faut leur rendre la liberté & les „ renvoyer au plus vîte dans leur païs, & „ si les cinq Nations refusent de le faire, „ j'ai ordre exprès de leur déclarer la guer- „ re.

Ce Colier affermit ma parole.

„ Voilà ce que j'avois à dire à la *Gran-* „ *gula*, à qui je m'adresse pour raporter „ aux *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnota-* „ *gues*, *Onnoyotes* & *Agnies*, la déclaration „ que le Roi mon Maître ma commandé „ de leur faire. Il ne voudroit pas qu'ils „ l'obligeassent d'envoyer une forte Armée „ au Fort de * *Cataracony* pour entre- „ prendre une guerre qui leur seroit fata- „ le. Il seroit encore fâché que ce Fort, „ qui est un ouvrage de paix, servit de pri- „ son à vos guerriers. Il faut empêcher de „ part & d'autre que ce malheur n'arrive. Les „ François qui sont frères & amis des cinq „ Nations, ne troubleront jamais leur re- „ pos; pourvû qu'elles donnent la satis- „ fac-

* *Appelé Fort Frontenac par les François.*

„ faction que je leur demande, & que les
„ traitez de la paix soient desormais obser-
„ vez exactement. Je serois au desespoir
„ que mes paroles ne produisissent pas l'ef-
„ fet que j'en attend ; car je serois alors
„ obligé de me joindre au Gouverneur
„ de la *Nieu-York*, qui par l'ordre du Roi
„ son Maître m'aideroit à brûler les cinq
„ Villages, & à vous détruire.

Ce Colier affermit ma parole.

Voilà, Monsieur, le contenu de la harangue de Mr. *de la Barre*.

Ma digression est finie : Je reprens le fil de ma rélation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant cessé de parler, la *Grangula* qui pendant ce discours ne regardoit que le bout de sa pipe, se leva, & après avoir fait cinq ou six tours dans le cercle composé de Sauvages & de François, il revint en sa place & se tint debout en parlant à ce Général, qui étoit dans son fauteuil. Ensuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

„ *Onnontio*, je t'honnore ; tous les Guer-
„ riers qui m'acompagnent t'honorent aussi.
„ Ton Interprête a cessé ton discours, je
„ m'en va commencer le mien, ma voix
„ court à ton oreille, écoute mes paroles.

„ *Onnontio*, il faloit que tu creusses en par-
„ tant de *Québec*, que l'ardeur du Soleil
„ eût embrazé les Forêts, qui rendent
„ nos païs inaccessibles aux François, ou
„ que le Lac les eût tellement innondez
„ que nos Cabanes se trouvant environnées

„ de ſes eaux, il nous fût impoſſible d'en
„ ſortir. Oüi *Onnontio*, il faut que tu l'ayes
„ creu, & que la curioſité de voir tant de
„ païs brûlez ou ſubmergez t'ait porté juſ-
„ qu'ici. T'en voila maintenant deſabuſé,
„ puiſque moi & mes Guerriers venons ici
„ t'aſſûrer que les *Tſonontouans*, *Goyogouans*,
„ *Onnontagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies* n'ont
„ pas encore peri. Je te remercie en leur
„ nom, d'avoir raporté ſur leurs Terres ce
„ Calumet de Paix que ton prédeceſſeur a
„ reçû de leurs mains. Je te felicite en mê-
„ me tems d'avoir laiſſé ſous la terre la ha-
„ che meurtriere qui a rougi tant de fois du
„ ſang de tes François. Ecoute, *Onnontio*,
„ je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, &
„ le Soleil qui m'éclaire, me fait découvrir
„ un grand Capitaine à la tête d'une troupe
„ de Guerriers qui parle en ſomeillant. Il
„ dit qu'il ne s'eſt aproché de ce Lac que
„ pour fumer dans le grand Calumet avec
„ les *Onnotagues*, mais la *Grangula* voit au
„ contraire que c'étoit pour leur caſſer la
„ tête, ſi tant de bras François ne s'étoient
„ affoiblis.

„ Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp
„ de malades, à qui le *grand Eſprit* a ſauvé
„ la vie par des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*,
„ nos femmes avoient pris les Caſſetêtes, nos
„ enfans & nos viellards portoient l'arc & la
„ fléche à ton Camp, ſi nos Guerriers ne
„ les euſſent retenus & deſarmez lorſque ton
„ Ambaſſadeur *Akouenſſan* parut à mon Vil-
„ lage: c'en eſt fait, j'ai parlé.

„ Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé

„ d'au-

„ d'autres *François* que ceux qui portoient
„ des fusils, de la poudre & des bales aux
„ *Outaouas* & aux *Ilinois* nos ennemis, par-
„ ce que ces armes nous auroient pû couter
„ la vie. Nous avons fait comme les Jesui-
„ tes, qui cassent tous les barrils d'eau de
„ vie qu'on porte dans nos Villages, de
„ peur que les yvrognes ne leur cassent la
„ tête; nos Guerriers n'ont point de Castors
„ pour payer toutes les armes qu'ils ont pil-
„ lez, & les pauvres viellards ne craignent
„ point la guerre.

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons introduit les *Anglois* dans
„ † nos Lacs pour y trafiquer avec les *Ou-*
„ *taouas* & les *Hurons*. De même que les
„ *Algonkins* ont conduit les *François* à nos
„ cinq Villages pour y faire un Commerce
„ que les *Anglois* disent leur apartenir. Nous
„ sommes nez libres, nous ne dépendons
„ * d'*Onontio* non plus que de † *Corlar*, il
„ nous est permis d'aller où nous voulons,
„ d'y conduire qui bon nous semble, d'a-
„ cheter & vendre à qui il nous plaît. Si tes
„ Alliez sont tes esclaves ou tes enfans,
„ traite les comme des esclaves, ou com-
„ me des enfans, ôte leur la liberté de ne
„ recevoir chez eux d'autres gens que les
„ tiens.

† *Ils prétendent que les Lacs leur apartiennent.*

Onontio, c'est le Gouverneur Général de Canada.

† *Corlar, c'est le Gouverneur Général de la Nouvelle York.*

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons cassé la tête aux *Ilinois* &
„ aux *Outaouas*, parce qu'ils ont coupé les
„ Arbres de Paix qui servoient de limites à
„ nos Frontiéres. Ils sont venus faire de
„ grandes chasses de Castors sur nos terres,

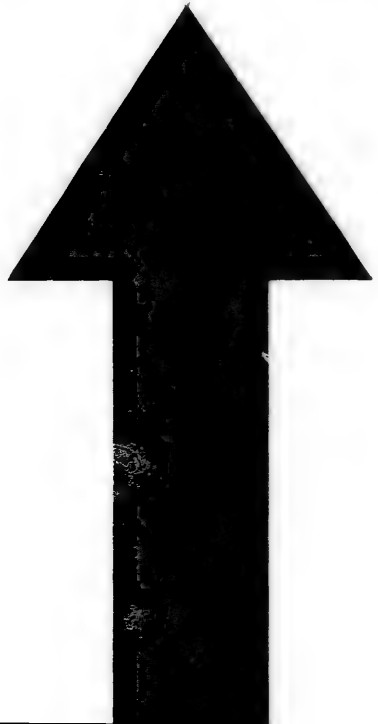

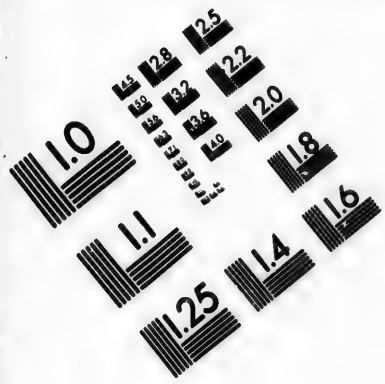

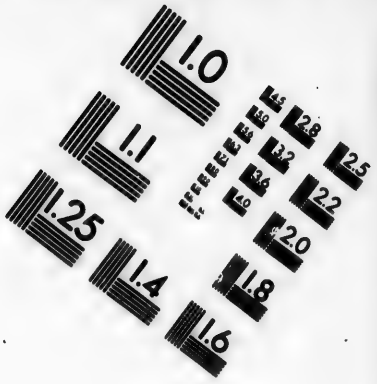

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

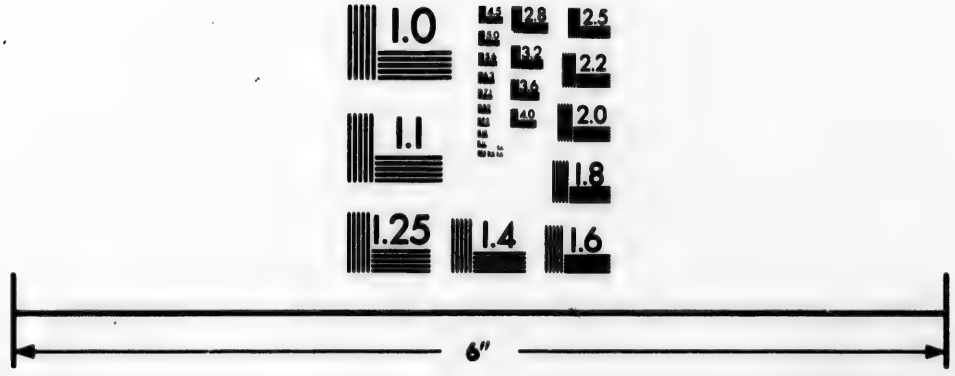

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

„ ils en ont entiérement enlevé ‡ & mâles & femelles, contre la coutume de tous les „ Sauvages. Ils ont attiré les *Chaouanons* „ dans leurs païs & dans leur parti. Ils leur „ ont donné des armes à feu, après avoir „ médité de mauvais desseins contre nous. „ Nous avons moins fait que les *Anglois* & „ les *François*, qui sans droit ont usurpé les „ terres qu'ils possedent sur plusieurs Na- „ tions qu'ils ont chassées de leurs païs pour „ bâtir des Villes, des Villages & des Forte- „ resses.

‡ *C'est un crime capital parmi les Sauvages de détruire tous les Castors d'une Cabane.*

Ce Colier contient ma parole.

„ Ecoute, *Onnontio*, ma voix est celle „ des cinq *Cabanes Iroquoises*. Voilà ce qu'el- „ les te répondent. Ouvre encore l'oreille „ pour entendre ce qu'elles te font savoir.

„ Les *Tsonontouans*, les *Goyogouens*, les „ *Onnontagues*, les *Onneyouts* & les *Agnies* „ disent, que quand ils * enterrerent la ha- „ che à *Cataracouy*, en presence de ton pré- „ decesseur, dans le centre du Fort, ils „ planterent au même lieu l'arbre de Paix „ pour y être soigneusement conservé; „ qu'au lieu d'une retraite de Guerriers, ce „ poste ne seroit plus qu'une retraite de „ Marchands: Qu'au lieu d'armes & de „ munitions qu'on y transportoit, il n'y au- „ roit que des Marchandises & des Castors „ qui pourroient y entrer. Ecoute, *Onnon-* „ *tio*, prens garde à l'avenir qu'un aussi „ grand nombre de Guerriers que celui qui „ paroît ici, se trouvant enfermé dans un si „ petit Fort n'étouffe cet arbre. Ce seroit „ dommage qu'ayant si aisément pris raci-

* *Chez eux enterrer la hache, c'est à dire faire la Paix, & la déterrer, c'est faire la guerre.*

„ ne,

„ ne, on l'empêchât de croître & de couvrir
„ un jour de ses rameaux ton païs & le nôtre.
„ Je t'assure au nom des cinq Nations, que
„ nos Guerriers danseront sous ses feuilla-
„ ges la danse du Calumet ; qu'ils † demeu-
„ reront tranquilles sur leurs nattes, & qu'ils
„ ne déterreront la hache pour couper l'ar-
„ bre de la Paix, que quand leurs freres *On-*
„ *nontio* & *Gorlar* conjointement ou séparé-
„ ment se mettront en devoir d'attaquer les
„ païs dont le grand esprit a disposé en fa-
„ veur de nos ancêtres.

„ *Ce Guerrier continua son parole, & cet autre*
„ *le prononça pour les cinq Nations m'ont donné.*

† *Demeurer sur la nate. Cette phrase signifie conserver la Paix.*

Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. *le Moine*, il lui dit.

„ *Akouessan* preste courage, tu as de l'es-
„ prit, parle, explique ma parole, n'ou-
„ blie rien, dis tout ce que tes freres & tes
„ amis annoncent à ton Chef *Onnontio* par
„ la voix de la *Grangula* qui l'honore, & l'in-
„ vite à recevoir ce present de Castors, & à
„ se trouver tout à l'heure à son festin.

„ Ces presens de Castors sont envoyez à
„ *Onnontio* de la part des cinq Nations, la
„ *Grangula* finit ici.

Dès que l'*Iroquois* eut cessé de parler, Mr. *le Moine* & les Jesuites qui étoient presens expliquerent sa réponse à Mr. *de la Barre*, qui rentrant dans sa tente, se mit à peser comme il faut, jusqu'à ce qu'on lui eût representé que *brutum pondus nullis habere modum*. Ce Sauvage regala plusieurs François, après avoir achevé l'Iroquoise le prélude du festin.

Au bout de deux jours ayant repris la route de son païs, suivi de ses Guerriers, nôtre Armée prit le parti de s'en retourner à *Montreal*. Dès que ce Général fut embarqué avec le peu de gens en santé qui lui restoient, tous les Canots se dispersérent, c'étoit à qui feroit le plus de diligence, car toutes les Milices s'en allarent à la débandade. Il n'y eut que nos trois Compegnies qui ne se quitterent point, parce que nous étions tant Officiers que Soldats dans de bâteaux plats de planches de sapin, qu'on avoit construit expressément pour nos Troupes. J'aurois bien souhaité de descendre toutes les chutes d'eau, les cascades & cataractes dans le même Canot où je les avois montés, car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infaillible à ces passages pleins de bouillons & de rochers, & où les Canots sautent à pleine lors qu'ils sont chargez. On n'avoit jamais ouï dire qu'aucun Bâteau eût encore monté ni descendu ces dangereux précipices; cependant il falut risquer le paquet, chacun étant fort embarassé de sa contenance, & si nous n'eussions engagé plusieurs Canoteurs de sauter dans leurs Canots aux Cataractes à la tête de nos Bâteaux pour nous montrer le chemin (après avoir dressez nos Soldats à ramer tantôt à droit, tantôt à gauche, & à scier quand l'occasion le requeroit) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous, Monsieur, que les courans vont presque aussi vîte qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des rochers sur lesquels on seroit porté en moins d'un

faux coup d'aviron, car on descend en ziguezague pour suivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les Canots chargez périssent quelquefois en ces lieux-là; mais si ces risques sont grands, on a en recompense la satisfaction de faire bien du chemin en peu de tems, cela est si vrai que nous ne demeurâmes que deux jours en chemin de la *Galete* en cette Ville, quoique nous traversâmes les deux petits Lacs dont je vous ai parlé, où l'eau est presque dormante. Dès que nous eumes mis pié à terre, on nous aprit que Mr. *le Chevalier de Callieres* étoit venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneur de cette Place. Celui-ci avoit eu plusieurs démêlez avec Messieurs *de Frontenac* & *de la Barre*, comme je vous l'expliquerai lors que j'en serai mieux informé. Tout le monde blâme notre Général d'avoir si mal réüssi. On dit hautement qu'il vouloit favoriser & couvrir la marche de plusieurs Canots pleins de Castors qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages des Lacs. On mande à la Cour mille faussetez contre lui, les gens d'Eglise & de Robe le diffament par leurs Ecrits. Cependant tout ce qu'on lui impute est faux, car le bon homme ne pouvoit mieux faire. On vient de me dire presentement que Messieurs de *Hainaut*, *Montortier*, & *Durivau*, Capitaines de Vaisseaux, sont arrivez à *Quebec*, pour y passer l'hiver, & lui servir de Conseillers; que le dernier des trois a amené une Compagnie franche qu'il commande lui-même.

Je ne puis vous écrire jusqu'au Printems

prochain, parce que les derniers Vaisseaux qui doivent repasser cette année en France sont prêts à faire voile.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Montreal le 2. Novembre 1684.

LET-

LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal, le zéle indiscret des Prêtres Seigneurs de cette Ville. Description de Chambli. De la descente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur Commerce, & comment il se fait.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaisseau de Bordeaux chargé de Vin, qui est le seul qui soit encore arrivé cette année à *Quebec*. Vous me faites plaisir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaisseaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Missisipi*. J'admire vôtre curiosité de savoir à quoi j'ai passé mon tems depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'est fait ici.

Dès que Mr. *de Callieres* fut en possession de son Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des environs de

couper & d'aporter de gros pieux de quinze piez de longueur pour [illegible] travaillerent avec tant de diligence [illegible] hiver, qu'il ne restoit plus à faire [illegible] pour enfuite l'encemer, auquel il faut presque employer cinq ou six cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chasse avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue ; & j'ai passé le reste du tems ici bien desagréablement. On n'y sauroit faire aucune partie de plaisir, ni jouer, ni voir les Dames que le Curé n'en soit informé, & ne le prêche publiquement en Chaire. Son zele indiscret va jusqu'à nommer les gens, & s'il refuse la Communion aux femmes des Nobles pour une simple fontange de couleur, jugez du reste. Vous ne sauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Ecclesiastiques. J'avoüe qu'ils sont ridicules en leurs maniéres d'agir, ils excommunient tous les masques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouve pour les demasquer & les accabler d'injures ; ils veillent plus soigneusement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient après les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes sortes de personnes de porter des billets à leurs Confesseurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis songer à cette tirannie, sans pester contre le zele indiscret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres sur ma table, se jetta à corps perdu sur le Roman d'avantures de *Francion*, que

que j'estimois plus que ma vie, parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha presque tous les feuillets avec si peu de raison, que si mon hôte ne m'eut retenu lorsque je vis ce malheureux débris, j'eusse alors accouru chez ce turbulant Pasteur pour arracher aussi tous les poils de sa barbe. Ils ne se contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore fouiller dans leurs pensées. Jugez, après cela, Monsieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & se détacherent le 30. de Mars (car c'est ordinairement dans ce tems que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occasion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli*, qui n'est éloigné de cette Ville que de cinq ou six lieuës. Ce poste est situé sur le bord d'un bassin de deux lieuës de circonference, où se décharge le *Lac Champlain* par une cascade d'une lieuë & demi de longueur, dont il se forme une Riviére qui se décharge à *Sorel* dans le fleuve de *S. Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatriéme lettre. On y faisoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Castors qu'aujourd'hui, car les *Saccokis*, les *Mascoutens*, & les *Openangos* (qui se sont retirez chez les Anglois pour éviter la poursuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandises. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au dessous de cette Cascade est de 80. lieuës de circonference. Au bout de ce Lac on trouve celui du *S. Sacrement*, par lequel on peut aller facilement à

la nouvelle Yorck, en faisant un portage de deux lieues jusqu'à la *Rivière au Fer*, qui se décharge dans celle de *Manathe*. Je vis passer secrétement dans le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots François chargez de Castors, qu'on prétendoit y être envoyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commerce clandestin est expressément deffendu, parce qu'on est obligé de porter ces peaux au bureau de la Compagnie, où elles sont taxées cent soixante pour cent moins que les Anglois ne les achettent à leurs Colonies. Le petit Fort qui est situé au pié du saut sur le bord du bassin de *Chambli*, n'étant que de simples palissades, ne sauroit empêcher que bien des gens n'entreprenent un voyage qui donne tant de profit. Les habitans qui demeurent aux environs, sont fort expoſez aux courses des *Iroquois* en tems de guerre. Malgré cette foible forteresse, j'y séjournai un mois & demi, ensuite je revins ici, où Mr. *de la Barre* arriva quelques jours après accompagné de Messieurs *de Hesanit*, *Montortier* & *de Rivau*. Je vis débarquer presque en même tems vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Castors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet pésant cinquante livres, & valant cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étoient suivis de cinquante Canots *Outaouas* & *Hurons*, qui descendent presque tous les ans à la Colonie, pour y faire leur amplete à meilleur marché qu'en leur propre païs de *Missilimakinac*, situé sur le

le Rivage du *Lac des Hurons* à l'embouchure de celui des *Illinois*. Voici comment ce petit Commerce se fait.

Premiérement ils se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur Général une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fauteuil, l'Orateur de l'une de ces Nations se leve, & dit en forme de harangue, „ Que ses freres sont venus pour le „ visiter, & renouveller en même tems avec „ lui l'ancienne amitié ; que le principal „ motif de leur voyage est celui de procurer l'utilité des François, parmi lesquels „ il s'en trouve qui n'ayant ni moïen de „ trafiquer, ni même assez de force de „ corps pour transporter des Marchandises „ le long des Lacs, ne pourroient manier „ de Castors, si ses freres ne venoient eux-mêmes faire le trafic dans les Colonies „ Françoises ; qu'ils savent bien le plaisir „ qu'ils font aux habitans du *Mont-real*, par „ raport au profit que ces mêmes habitans en „ retirent ; que ces peaux étant estimées en „ France, & au contraire les Marchandises „ qu'on leur troque étant de petite valeur, „ ils veulent témoigner aux François l'envie qu'ils ont de les pourvoir de ce qu'ils

„ recher-

„ recherchent avec tant d'empreſſement.
„ Que pour avoir le moyen d'en aporter
„ d'avantage une autre année, ils ſont ve-
„ nus prendre en échange des fuſils, de la
„ poudre & des bales, pour s'en ſervir à
„ faire des chaſſes plus abondantes, ou à
„ tourmenter les *Iroquois*, en cas qu'ils ſe
„ mettent en devoir d'attaquer les habita-
„ tions Françoiſes; & qu'enfin pour aſſurer
„ leurs paroles, ils jettent un colier de por-
„ celaine avec une quantité de Caſtors au
„ *Kitchi Otima*, dont ils demandent la pro-
„ tection, en cas qu'on les vole ou qu'on
„ les maltraite dans la Ville.

Le diſcours fini, l'Orateur reprend ſa place & ſa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, ſur tout quand le don gratuit eſt un peu fort. Il leur fait de même un preſent de peu de choſe, enſuite les Sauvages ſe levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour ſe préparer à faire l'échange.

Le jour ſuivant chaque Sauvage fait porter ſes peaux par ſes Eſclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permiſſion de faire ce Commerce, il n'y a que celui du vin & d'eau de vie qui ſoit deffendu, parce que la plûpart de ces Sauvages ayant des Caſtors de reſte, après avoir fait leur emplette, boivent exceſſivement, & tuent enſuite leurs Eſclaves. Ils ſe querellent, ſe battent, ſe mangent le nez & ſe tueroient infailliblement

ſi ceux qui deteſtent ces ſortes de breuvages

mes les plus ſcrupuleuſes portent leur évantail ſur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aſpect de ſi vilaines choſes; mais ces droles qui connoiſſent auſſi bien que nous les jolies Marchandiſes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandiſe de bon aloi. Il y en a plus donné, s'il en faut croire l'hiſtoire du païs, que la conſtance & le merite de pluſieurs Officiers ne sauroient fléchir, pendant que ces vilains coquins ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'eſt moins *per il guſto*, *che per la curioſità*, car enfin ils ne ſont ni galans ni capables d'attachement. Quoi qu'il en ſoit, l'occaſion dans un tel cas eſt d'autant plus pardonnable qu'elle eſt rare. Dès qu'ils ont fait leurs emplettes ils prenent congé des Gouverneurs, enſuite ils s'en retournent en leur païs par la Riviére des *Outaouas*. Au reſte ils font beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous ſaurez que dans ce tems-là tout le monde devient Marchand.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Montreal le 28. Juin 1685.

LET-

LETTRE IX.

Qui contient une description du Commerce de Montreal. *Arrivée de Mr. le Marquis* de Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr.* de la Barre. *Description curieuse de certains Congez pour le Commerce des Castors dans les pais lointains.*

MONSIEUR,

Il y a trois semaines que j'ai reçû vôtre seconde lettre, mais je n'ai pû répondre aussitôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'est point encore parti de Vaisseau pour France. Vous voudriez savoir, dites vous, en quoi consiste le Commerce de la Ville de *Montreal*, le voici. Presque tous les Marchands qui sont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils sont Commissionnaires. Les barques qui transportent là les Marchandises seches, les vins, & les eaux de vies sont en très petit nombre, mais

mais elles font plusieurs voyages durant l'année de l'une de ces Villes à l'autre. Les habitans de *l'Isle de Montreal* & des Côtes circonvoisines viennent faire leurs amplétes à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Castors, d'Elan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fusils, de poudre, de plomp & autres nécessitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en très peu de tems. Tous les Marchands s'entendent à merveilles pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorsque les habitans du païs le trouvent exhorbitant, ils encherissent leurs danrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'enfans, & sur tout de filles, sont obligez de vivre d'économie, pour survenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faste & le luxe régnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandises à un prix raisonnable, & qu'il deffendit aux Négotians de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dantelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* est venu en qualité de Gouverneur Général relever Mr. *de la Barre*, que le Roi rapelle, sur les accusations que ses ennemis ont faites contre lui. Etant sur les lieux vous saves

mieux

mieux que moi que Mr. de *Denonville* étoit Meſtre de Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Meſſieurs *Marcey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France ſuivi de quelques Compagnies de Marine avec Madame ſon épouſe, & ſa famille, Madame ſa femme n'ayant point été effrayée par les riſques & par les incommoditez d'un ſi long & ſi penible voyage. Il eſt arrivé à *Monreal* après avoir ſéjourné quelques ſemaines à *Quebec*; Il a amené cinq ou ſix cents hommes de Troupes réglées, & renvoyé Meſſieurs de *Hainaut*, *Montorsier* & *Durivo* Capitaines de Vaiſſeaux & de Compagnie, avec pluſieurs autres Officiers. Ce Général a diſperſé les troupes en diverſes Côtes pour y paſſer l'hiver. Mon quartier s'appelle *Boucherville*. Il n'eſt éloigné de *Monreal* que de trois lieües: J'y ſuis depuis quinze jours, & ſelon toutes les apparences, à la ſolitude près, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zelé d'un ſimple Prêtre à eſſuyer en cas de Bal, de Jeu, & de Feſtin. On vient de me dire que le Général a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, ſi qu'il doit s'embarquer inceſſamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Généraux paſſent ordinairement l'hiver. Les mêmes Sauvages dont je vous ai parlé dans ma derniere, ont rencontré des *Iroquois*, ſur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois ſe préparoient à tranſ-

por-

porter à leurs Villages, ſituez à *Miſſilimakinac*, de meilleures marchandiſes & à plus bas pris que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshommes, les Coureurs de bois & les Marchands qui perdroient en ce cas-là conſiderablement. Car il faut que vous ſçachiez que le *Canada* ne ſubſiſte que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le païs en ſouffriroit, par raport à la ruine totale de certains Congez dont il eſt à propos de vous donner l'explication.

Ces Congez, ſont des permiſſions par écrit que les Gouverneurs Généraux accordent, par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puiſſent envoyer des marchandiſes dans ces Lacs. Le nombre en eſt limité à vingt cinq par année, quoi qu'il y en ait d'avantage d'accordez, Dieu ſçait comment. Il eſt défendu à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'y aller ou d'y envoyer, ſous peine de la vie, ſans ces ſortes de permiſſions. Chaque Congé s'étend juſqu'à la charge de deux grands Canots de marchandiſes. Quiconque obtient pour lui ſeul un congé ou un demi congé peut le faire valoir ſoi-même ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement ſix cens écus, & les marchands ont coutume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent

nent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voyages qu'ils sont obligez de faire s'il veulent en retirer des profits considerables. Le terme ordinaire est d'une année & quelque fois plus. Les Marchands mettent 6. hommes dans les deux Canots stipulez dans ces congez ; avec mille écus de marchandises propres pour les Sauvages, qui sont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne sont vendües argent comptant à la Colonie. Cette somme de mille écus raporte ordinairement au retour du voyage sept cents pour cent de profit, quelques fois plus, quelque fois moins ; parce qu'on écorche les Sauvages du bel air ; ainsi ces deux Canots qui ne portent que mille écus de marchandises trouvent après avoir fait la traite assez de Castors de ce provenu pour en charger quatre : Or quatre Canots peuvent porter 160. paquets de Castor, c'est à dire 40. chacun, chaque paquet valant cinquante écus ; ce qui fait en tout au retour du voyage la somme de huit mille écus. Voici comment on en fait la repartition. I. Le Marchand retire en Castors de ces huit mille écus de Pelleteries, le payement du congé que j'ai fait monter à 600. écus : celui des marchandises qui va à 1000. Ensuite sur les 6400. de surplus il prend quarante pour cent pour la *bonnerie* * ce qui fait encore 2560. écus. Après quoi le reste est partagé entre les cinq Coureurs de bois qui n'ont asseurément pas volé les six cents écus,

* *Bonnerie pris à grosse avanture.*

ou

ou à peu près, qui reste à chacun d'eux, car leur travail est inconcevable. Autrement vous remarquerez que le Marchand gagne, outre cela, vingt-cinq pour cent sur ces peaux de Castors, en les portant au Bureau des fermiers Généraux où les prix des quatre sortes de Castor est fixé. Car s'il vendoit ces Peleteries à quelque autre Marchand du païs argent comptant, il ne seroit payé qu'en monnoye courante du païs qui vaut moins que les lettres de change du Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour *Paris* où elles sont payées en livres de France qui valent 20. sols ; au lieu que la livre de Canada n'en vaut que 15. Il faut que vous preniez garde que c'est seulement sur les Castors, où l'on profite de 25. pour cent qu'on apelle ici de *Benefice* ; car si l'on compte à quelque Marchand de *Quebec* 400. livres de *Canada* en argent, & qu'on porte la lettre de change en France, son correspondant n'en payera que trois cents de *France* qui est la même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cette année ci qui nous a donné un commancement d'Automne assez froid. Les Vaisseaux de *Quebec* doivent en partir à la mi-Novembre selon la coûtume ordinaire.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Boucherville le 2. Octobre 1685.

LET-

LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Champigni *à la place de Mr. de* Meules *rappellé en France. Il amene des Troupes. Description curieuse des Raquettes & des chasses des* Orignaux, *avec une description de ces animaux.*

MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore receu de vos nouvelles cette année ci, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. Il est arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroux* suivi de quelques Compagnies de Marine; il vient prendre la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canada*, que le Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'on a faites contre lui. On l'accuse d'avoir préféré son interêt particulier au bien public, mais c'est à tort, & il n'aura guére de peine à se justifier. Je veux croire qu'il a pû

fai-

2 Raquettes
Orignaux ou Elans

Bar
faire quel
cependant
au contra
pauvres
ſans ſon
d'une des
qui ſoien
très-honn
épouſe e
gué. Il d
avec Mr.
faire le re
Iſle & des
remment
tative con
de préca
nouveau
été duran
Originaux
ai dit plu
gage. C
avec des
voyez de
deux pied
ze pouces
quette eſt
paiſſeur,
niére que
la paume
faites de
petits lac
naux. V
de bois q
les tenan
roides &
Tome

faire quelque sorte de Commerce couvert ; cependant il n'a fait de tort à personne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui seroient morts de faim sans son secours. Ce nouvel Intendant est d'une des plus Illustres Maisons de Robe qui soient en France. On dit qu'il est très-honnête homme, & que Madame son épouse est une Dame d'un merite distingué. Il doit venir au premier jour à *Montreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils doivent faire le recensement des Habitans de cette *Isle* & des Côtes circonvoisines. C'est apparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'est rien passé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce temps-là à la chasse des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit plusieurs fois que j'aprenois le langage. Cette chasse se fait sur les néges ; avec des *Raquettes* telles que vous les voyez designées sur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur ; le tour de la Raquette est de bois fort dur d'un pouce d'épaisseur, qui retient les mailles de la maniére que celles dont on se sert pour joüer à la paume, à la reserve que celles-ci sont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traversent ; afin que les mailles tenant à plusieurs endroits soient plus roides & plus stables. Le trou qui est à

l'endroit où vous découvrez ces deux courroyes, est le lieu où l'on met la pointe du pied, afin qu'étant bien attaché par ces ligatures qui font deux tours au dessus du talon, le pied soit fermé par le bout qui à chaque pas qu'on fait sur la nége s'enfonce en ce trou, lors qu'on leve le talon. On marche bien plus vîte avec ces machines sur la nége qu'on ne feroit avec des souliers sur un chemin batu. Elles sont si necessaires qu'il seroit impossible, non seulement de chasser & d'aller dans les bois, mais même d'aller aux Eglises, pour peu qu'elles soient éloignées des habitations; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de nége pendant l'hiver. J'ai donc été obligé de marcher trente ou quarante lieües dans les bois pour faire la chasse de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la peine du voyage tout au moins égale au plaisir. L'Orignal est un espéce d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moscovie*. Il est grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure semblable, à la reserve du musle, de la queüe & d'un grand bois plat qui pese jusques à 300. livres, & même jusqu'à quatre cent, s'il en faut croire les gens qui en ont veu de ce poids là. Cet animal cherche ordinairement les terres franches. Le poil de l'Orignal est long & brun, sa peau, forte & dure, quoi que peu épaisse; & la viande délicate, sur tout des femelles dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *si credere fas est*. Il ne court ni ne bondit, mais son trot égale le

le presque la course du Cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en été trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. Ces sortes d'Animaux s'atroupent ordinairement à la fin de l'Automne, & la bande grossit au commencement du Printems lorsque les femelles sont en rut, ensuite ils se séparent. Voici comment nous fimes cette chasse. Premierement, nous allâmes jusqu'à quarante lieües au Nord du Fleuve *St. Laurent*, où nous trouvâmes un petit Lac de trois ou quatre lieües de circuit au bord duquel nous cabanâmes avec des écorces d'arbres, après avoir ôté la nége qui couvroit le terrain où nous fimes nos cabanes. Nous tuames, en chemin faisant, autant de lievres & de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Dès que nous eumes cabané, quelques Sauvages allerent à la découverte des Orignaux, les uns vers le Nord & les autres vers le Midi, jusqu'à deux ou trois lieües du cabanage. Dès qu'ils avoient découvert des pistes fraiches, un d'eux se détachoit pour nous en donner avis, afin que toute la bande eût le plaisir de la chasse. Nous suivions quelque fois une lieüe ou deux ces mêmes pistes; ensuite nous trouvions cinq, dix, quinze ou vingt Orignaux ensemble; qui conjointement ou séparément prenoient la fuite, & s'enfonçoient dans la nége, jusqu'au poitral. Si la nége étoit dure & condensée ou qu'il y eut quelque verglas au dessus causé par un temps humide suivi de gelée, nous les joignions

après un quart de lieüe de poursuite, mais si elle étoit molle ou fraichement tombée, nous étions obligez de les poursuivre trois ou quatre lieües sans les attraper, à moins que les chiens ne les arrêtassent dans les endroits les plus couverts de néges. Lors qu'on les joint, on leur tire des coups de fusil, quelques fois ils entrent en fureur & viennent à la charge sur les Sauvages, qui se couvrent d'un arbre pour se garantir de leurs pieds, avec lesquels ils les foulent jusqu'à les écraser. Dès qu'on les a tuez on fait de nouvelles cabanes sur le lieu même, avec de grands feux au milieu, pendant que les esclaves les écorchent & tendent les peaux à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient me dit qu'il falloit avoir le sang d'eau de vie, le corps d'airain & les yeux de verre pour resister au grand froid qu'il faisoit. Ce n'étoit pas sans raison, car nous étoins contraints d'avoir pendant la nuit du feu tout au tour de nous. Tant que la viande de ces Animaux peut servir de provision, l'on ne songe guére à s'écarter, mais quand elle est finie on fait une nouvelle découverte & une même boucherie. On fait cette chasse jusqu'à ce que les néges & les glaces se fondent. Dès que le grand dégel commance, il est impossible d'aller loin ; on se contente de tuer des Liévres, & des Perdrix qu'on trouve en grand nombre dans les bois. Dès que les Rivieres sont libres on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elans qu'on coût facilement les unes aux autres, ensui-

enſuite on couvre les coutures de terre graſſe au lieu de goudron, & ce travail ne durant que trois ou quatre jours on ſe ſert de ces Canots pour revenir aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Monſieur, en quoi mon divertiſſement a conſiſté pendant trois mois que j'ai couru les bois. Au reſte nous avons pris ſoixante ſix Orignaux, & nous en aurions pû maſſacrer deux fois autant, ſi nous euſſions fait une chaſſe d'interêt, c'eſt à dire expreſſément pour les peaux. On les prend l'été de deux maniéres, quoi qu'avec bien de la peine, ſoit avec des lacets de corde qu'on pend entre deux arbres ſur quelque paſſage qu'on a environné de broüillailles, ſoit à coups de fuſil par ſurpriſe en s'aprochant d'eux par le deſſous du vent, en rampant comme un ſerpent entre les arbres & les taillis. On prend les Cerfs & les Caribous l'été & l'hiver de la même maniére que les Orignaux, à la reſerve que le *Caribou* qui eſt une eſpéce d'Ane Sauvage, s'échape facilement par la largeur de ſes pieds, lorſque la nége eſt un peu dure, au lieu que l'Orignal eſt alors preſque auſſi-tôt forcé que levé. Au reſte j'ai pris un tel goût pour la chaſſe, que j'ai reſolu de ne faire autre métier, pendant que j'en aurai le loiſir; les mêmes Sauvages m'ont promis de me faire voir dans trois mois d'autres chaſſes moins penibles & plus agréables.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Boucherville le 8. Juillet 1686.

LETTRE XI.

Qui contient une autre chasse curieuse de divers Animaux.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'an passé qu'une seule de mes lettres du 8. Juillet, en m'assûrant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne m'a été rendûe. J'en reçois une aujourdhui qui me fait d'autant plus de plaisir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre souvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaisir, je vois que vous prenez goût à la chasse curieuse des Orignaux, & que vous serez ravi d'aprendre celles que j'ai fait depuis ce temps-là. Cette curiosité est digne d'un aussi grand chasseur que vous, mais je ne sçaurois vous parler de celle des Castors dont vous seriez bien aise d'être informé, car je ne sçai pas encore la maniére dont on les

les prend, si ce n'est par le recit qu'on m'en a fait.

Je partis au commencement de Septembre pour aller à la chasse en Canot sur quelques Rivieres, Etangs ou Marais qui se déchargent dans le *Lac de Champlain*. J'étois avec trente ou quarante Sauvages très-habiles en ce métier, & qui connoissent parfaitement bien les lieux propres à prendre les Oiseaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commançâmes à nous poster sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieües de circuit, & après avoir dressé nos cabanes, ces Sauvages firent des huttes sur l'eau en differens endroits. Au reste ils ont des peaux d'Oyes, d'Outardes, & de Canards, sechées & remplies de foin attachées par les pieds avec deux clous sur un petit bout de planche legere, qu'ils laissent flotter aux environs de cette hutte de feuillages, où ils se renferment trois ou quatre, après avoir attaché leurs Canots. En cette posture ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres Oiseaux inconnus en Europe dont on voit ici des quantitez surprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille la tête levée imitant si bien le naturel, viennent aussi tôt se poser au même endroit, & les Sauvages alors tirent dessus, les uns sur l'eau, les autres à la volée; ensuite ils se jettent dans leurs Canots pour les ramasser. Ils les prenent encore avec des filets qu'ils tendent à plat à l'entrée des Rivieres sur la superficie de l'eau. Nous nous lassames

au bout de quinze jours de ne manger que des Oiseaux de Riviere, nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles* dont le nombre est si grand en *Canada* que Mr. l'Evêque a été obligé de les excommunier plus d'une fois, par le dommage qu'elles faisoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces d'Oiseaux que de feuilles; car comme c'étoit justement le temps que ces Oiseaux se retirent des païs Septentrionaux, pour aller vers le Midi, il sembloit que ceux de toute la terre avoient choisi leur passage en ce lieu là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en rassasier sans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y séjournames. Vous remarquerez qu'il passoit un ruisseau par le milieu de cette prairie, tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer sur des *Becasses*, sur des *Ralles* & sur un certain Oiseau gros comme une Caille qu'on apelle *Batteur de Faux*, dont la chair est très-delicate. Nous y tuames quelques *Rats Musquez*, qui sont de petits Animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats, dont les peaux sont assez estimées, par le peu de difference qu'elles ont d'avec celles des Castors; leurs testicules sentent si fort le musc qu'il n'y a point de civete ni de gazelle en *Asie* dont l'odeur soit si forte & si suave. On les voit soir & matin sur l'eau le né au vent; c'est ainsi que ces petits Animaux se font découvrir

par

par les chaſſeurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau friſe. Les *Fontereaux*, qui ſont de petites fouïnes amphibies, ſe prenent de la même maniére. Je vis encore de petites bêtes qu'on apelle *Sifleurs*, parce qu'ils ſiflent au bord de leur taniere pendant les beaux jours. Ils ſont gros comme des Liévres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en eſt très-curieuſe par ſa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaiſir d'en ouïr ſifler un par repriſe une heure entiere; enſuite ils le tuerent d'un coup de fuſil. J'étois ſi ravi de voir tant d'eſpéces d'Animaux differents qu'ils voulurent me donner le plaiſir tout entier. Pour y réüſſir ils chercherent avec ſoin des tanieres de *Carcajoux*, & après en avoir trouvé quelques-unes à deux ou trois lieües de nôtre marais, ils m'y conduiſirent. Nous nous poſtâmes à la pointe du jour ventre à terre, aux environs de leurs trous; pendant que quelques eſclaves tenoient les chiens à une portée du mouſquet derriere. Dès que les Animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en ſortirent. Les Sauvages en même temps ſe jettant ſur les tanieres les boucherent en apellant les chiens qui les joignirent ſans peine. Nous n'en vîmes que deux, quoi qu'il en fut ſorti pluſieurs autres, ils ſe défendirent vigoureuſement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demi-heure, mais à la fin, ils furent étranglez. Ces Animaux ſont à peu près faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchants. Si les chiens montrerent

trerent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes sur un arbrisseau que nous coupâmes, pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oserent jamais en approcher, non plus que nous, se contentant de japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ses poils longs & durs comme des poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de distance. A la fin on l'assomma, on le jetta sur le feu pour brûler tout ces petits dards, & lors qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuida, ensuite on le fit rotir, mais quoi qu'il fut extrêmement gras, je ne le trouvai pas si bon ni si delicat que les gens du païs me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons, & aux Perdrix. Après que le grand passage des tourterelles eût cessé, les Sauvages me dirent que m'étant dégouté l'année précédente de la chasse des Originaux par le grand froid que j'avois ressenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, avant que les Rivieres & les Lacs commençassent à se glacer; mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer avec eux, avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chasses plus divertissantes que celles dont je vous parle. Ils me proposerent d'aller à 15. ou 16. lieuës plus avant dans le païs, en m'assurant qu'ils connoissoient l'endroit du monde le mieux situé pour y trouver du plaisir & du profit, & qu'on y prenoit des loutres en quan-

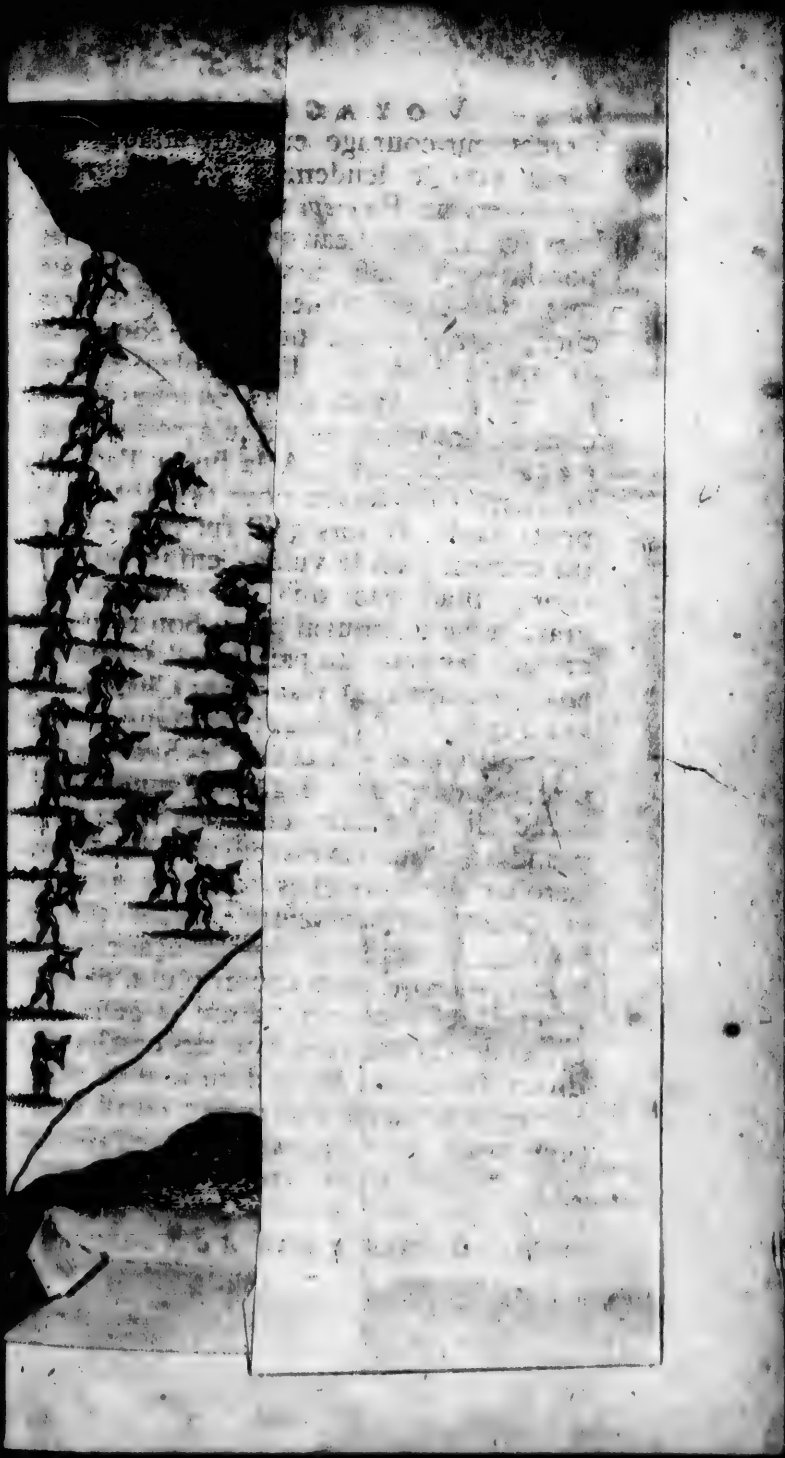

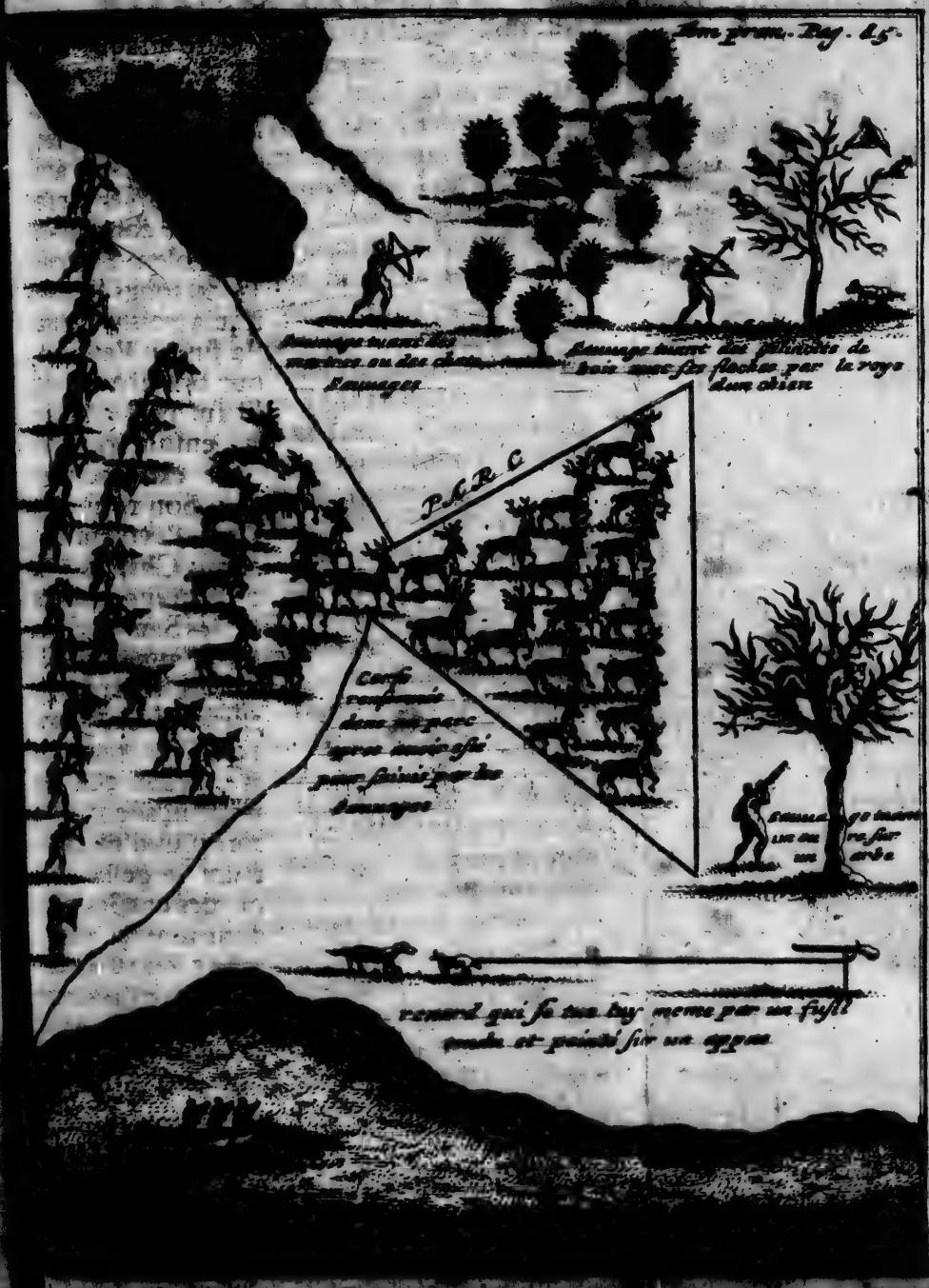
Sauuage tuant les
meutres ou des chiens
Sauuages
Sauuage tuant des pourceaux de
bois auec ses flesches par le rays
dun chien
PARC
Cerf
Sauuage
tuant
vn cerf
Renard qui se tue luy mesme par vn fuzil
pendu et preinct sur vn oppos

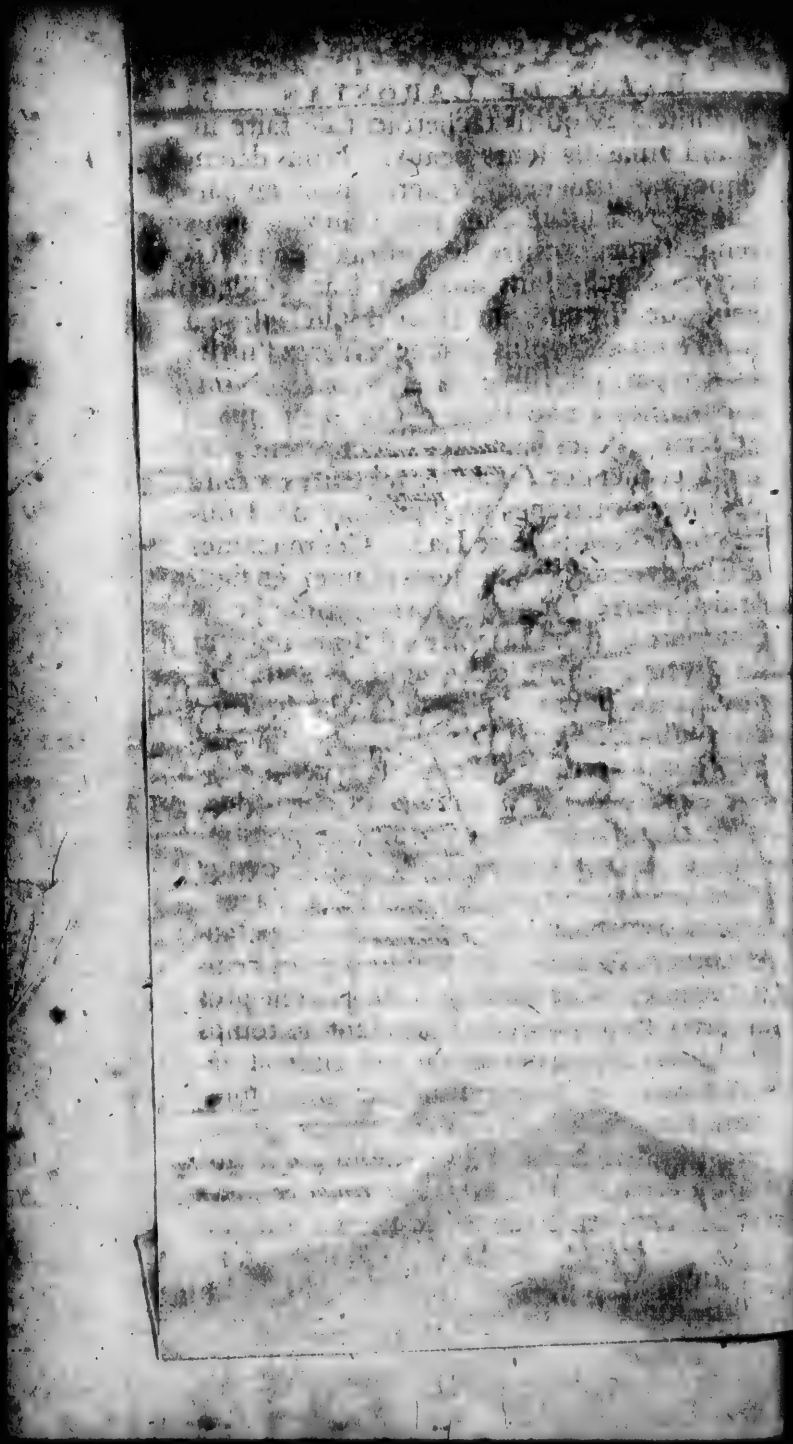

quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendîmes nos cabanes, & après avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, jusques dans un petit Lac de deux lieües de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, séparez l'un de l'autre par un Isthme de 150 pas. Nous cabanâmes à une lieüe de ce petit espace de terre; & les Sauvages s'occuperent, les uns à pêcher des *Truites*, & les autres à faire des piéges ou trapes pour prendre des Loutres sur les bords de ce Lac. Ces machines se font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long qui forment une petite Chambre, dont la porte est soutenuë par un piquet, au milieu duquel est attachée une corde passée dans une petite fourche où la truite est bien liée. Lorsque la loutre vient à terre & qu'elle voit cet appas, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale, pour avaler ce poisson: mais à peine y touche-t-elle que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'appas, venant à tomber, la porte lourde & pesante chargée de bois, lui tombe sur les reins & l'écrase. Ces Sauvages en prirent plus de deux cent cinquante pendant le temps que nous séjournâmes en cet endroit là. Ces sortes de peaux sont incomparablement plus belles en *Canada* qu'en *Moscovie*, ni qu'en *Suede*. Les meilleures, qui ne valent pas ici deux écus, se vendent quatre ou cinq en France, & même jusqu'à

dix, lors qu'elles sont noires & bien fournies de poil. Dès qu'ils eurent fait ces trapes, ils en donnerent la direction à leurs esclaves qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac, pour les visiter & prendre ces amphibies. Ils me menerent ensuite à l'Isthme que je viens de vous dire, où je fus fort étonné de voir une espéce de parc de pont d'arbres abatus les uns sur les autres entrelassez de broussailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit assez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoutumé de faire en cet endroit là de grandes chasses de Cerfs, & qu'après qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertissement. En effet ils me menerent à deux ou trois lieües de là, par des chemins, à côté desquels je ne voyois que marais & étangs; & après s'être séparez, les uns d'un côté les autres de l'autre, chacun avec son chien, je vis passer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient & venoient, cherchant des passages pour se sauver. Le Sauvage avec qui je demeurai m'assûra que nous étions les seuls qui ne seroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit posté sur le chemin le plus droit & le plus court. Il se presenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de rebrousser chemin plûtôt que de se précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû se retirer. Enfin après avoir marché à grands pas, & couru de temps en temps, nous arri-

arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel plusieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorsque les Cerfs y seroient entrez. Nous y en trouvâmes trente cinq, & si le Parc eût été mieux fermé nous en tenions plus de soixante ; car les plus legers sauterent par dessus, au lieu d'entrer dans le reduit. Le carnage fut grand, quoi que les femmelles furent épargnées à cause qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces Animaux qu'ils m'accorderent avec plaisir. La viande, quoi qu'extraordinairement grasse, n'étoit delicate, que vers les Côtes seulement. Ce ne fût pas la seule chasse que nous fimes, car deux jours après nous allâmes à celle des *Ours* ; & comme ces peuples passent les trois quarts de la vie à chasser dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice là, particulierement celui de connoître les troncs d'arbres où ces Animaux se nichent. Je ne pouvois me lasser d'admirer cette science, lors qu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, voici un Ours; Je leur demandai à quoi il connoissoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des coups de hache, il me répondirent tous, que cela étoit aussi facile à découvrir que la piste d'un Orignal sur la nége. Il ne se tromperent presque point en cinq ou six chasses que nous fîmes, car après avoir donné quelque coups aux arbres où

ils s'arrêtoient, l'Animal sortant de son trou se voyoit en même temps criblé de coups de fusil. Les Ours de *Canada* sont extrêmement noirs & peu dangereux, ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire dessus & qu'on ne les blesse. Ils sont si gras, particulierement dans l'Automme, qu'à peine ont-ils la force de marcher; ceux que nous prîmes l'étoient extraordinairement, mais cette graisse n'est bonne qu'à brûler, au lieu que la viande, & sur tout les pieds, sont d'un goût exquis. Les Sauvages soutiennent, que c'est la chair la plus delicate qu'on puisse manger. Pour moi j'avoüe qu'ils ont raison. Nous eûmes le plaisir en cherchant des *Cars* de voir des martres & des chats sauvages sur des branches, auxquels Animaux ils tirerent à la tête pour conserver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaisant fut la stupidité des *Gelinotes* de bois, qui étant perchées à troupes sur les arbres se laissoient tuer les unes après les autres à coups de fusil sans branler; les Sauvages les abbattent ordinairement à coups de fléches; ils disent qu'elles ne valent pas une charge de poudre qui peut arrêter un Orignal ou un Cerf. J'ai fait cette chasse pendant l'hiver autour des habitations, usant d'une sorte de chien qui les sentant du pied de l'arbre se met à japer: alors je m'aprochois & regardant sur les branches, j'y découvrois ces Oiseaux. Le degel étant survenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieües avant dans le Lac ex-

expressément pour le seul plaisir de les voir battre des ailes. Je vous assûre que c'est la chose du monde la plus curieuse, car on entend de tous côtez un bruit à peu près comme celui d'un tambour qui dure une minute ou environ. On est ensuite un demi quart d'heure sans rien entendre, pendant qu'on s'aproche vers le lieu, d'où le bruit est venu, & ce même bruit recommançant on avance toûjours en s'arrêtant de temps en temps, jusques à ce qu'enfin on découvre sur un arbre abatu pourri & couvert de mousse la malheureuse Gelinote, qui apelle son Mâle, en battant si fort les ailes l'une contre l'autre qu'on entend ce bourdonnement d'un demi quart de lieu. Cela ne dure que les mois d'Avril, May, Septembre & Octobre. Il faut remarquer que c'est toûjours sur le même arbre qu'elles battent constamment sans changer, commançant le matin à la pointe du jour, & ne finissant qu'à neuf heures, & le soir une heure devant le coucher du soleil jusqu'à la nuit. Je vous avoüe que je me suis contenté de voir & d'admirer plusieurs fois ce bâtement d'ailes, sans vouloir tirer dessus. Enfin, Monsieur, outre le plaisir de tant de chasses differentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des siécles passez: le bon homme *Homere*, l'aimable *Anacreon* & mon cher *Lucien* n'ont jamais voulu me quitter. *Aristote* mouroit d'envie de me suivre, mais mon Canot n'étant pas assez grand pour le contenir avec son équipage de Sillogismes

Peri-

Peripateticiens, il fut contraint de retourner chez les Jesuites qui l'entretiennent fort genereusement. Je me défie de ce grand Philosophe avec beaucoup de raison ; car il n'auroit pas manqué défrayer mes Sauvages par son jargon ridicule & ses termes vuides de sens. Adieu, Monsieur, je suis au bout de mes chasses & de ma lettre ; je n'ai pas encore receu de nouvelles de *Quebec*, où l'on continüe à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise considerable. Le temps nous aprendra bien des choses dont je vous informerai par la voye des derniers Vaisseaux qui partiront de *Quebec* à la fin de l'Automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Vôtre &c.

A Boucherville *ce* 28. *May* 1687.

LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil *en Canada avec des Troupes. Les Troupes & les Milices sont à St.* Helene *prêtes à partir pour aller faire la guerre aux Iroquois.*

MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne sçai par où commancer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monsieur de *Senelay*, qui m'aprennent que Monsieur de *Denonville* a ordre de me laisser passer en France pour y vaquer à mes affaires Domestiques. Il me dit hier qu'après la Campagne, il me seroit permis de faire ce voyage. Mes parents m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* sera le meilleur.

Ce Gouverneur est arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Mi-

Milices de tout le païs qui ſont campées avec nos Troupes dans cette Iſle. Mr. d'*Amblemont*, qui eſt à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou ſix gros Vaiſſeaux du ſecond rang, ne fut que vingt-huit jours en chemin de la *Rochelle* juſques-là. Son Eſquadre a tranſporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux païs des *Iroquois*: Mr. de *Denonville* envoya l'an paſſé, à ce qu'on dit, pluſieurs Canadiens connus & conſiderez des peuples Sauvages nos Alliez qui habitent ſur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à ſeconder le deſſein qu'il a d'aneantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre de bouche, & il a envoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faiſant conſtruire une infinité de bateaux, tels que ceux dont je vous ai parlé dans ma quatriéme lettre, pour l'embarquement de 20. Compagnies de Marine. Les Milices qui ſont campées en cette Iſle avec ces Troupes compoſent quinze cents hommes, & les Sauvages Chrêtiens des environs de *Quebec* & de *l'Iſle de Monreal* y ſont au nombre de cinq cents. Monſieur le Chevalier *Vaudreuil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être auſſi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a eſſuyées durant la traverſe. Le Gouverneur de *Monreal* en eſt auſſi. Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, eſt parti depuis deux jours pour aller au

Fort

Fort *de Frontenac*. Mr. *de Denonville* doit partir après demain à la tête de ſa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recommandable & le plus eſtimé des cinq Villages; l'hiſtoire & le ſort de ce Sauvage ſont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure auſſi mal de cette entrepriſe que de celle de Mr. *de la Barre*: ſi cela eſt le Roi dépenſe bien mal ſon argent. Pour moi je juge par les réfléxions que j'ai fait ſur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il eſt impoſſible que celle-ci réüſſiſe. Le tems nous en aprendra les ſuites, peut être qu'on ſe repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particuliére dans le deſordre général. Nous ne ſaurions détruire les *Iroquois* par nous-mêmes, je poſe cela comme inconteſtable. Quelle néceſſité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun ſujet? Je ne ſai ce qui en arrivera; quoi qu'il en ſoit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage, de vous en envoyer la rélation, à moins que je ne vous l'aporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle*. Cependant croyez moi toûjours,

Monſieur vôtre &c.

A l'Iſle S. Helene vis-à-vis du Monreal le 8. *Juin* 1687.

LET-

LETTRE XIII.

Qui contient une description desavantageuse de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. *Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs avec un détachement de Troupes.*

MONSIEUR,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems, l'évenement ne répond pas toûjours au projet; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'est de moi que je parle, car au lieu de passer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois, il faut que j'aille au bout du monde, comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expédition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu près dans le tems que je vous le mandai. Mr. *de Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arriva bien escorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dès qu'il fut debarqué, il envoya deux ou trois cens

cens Canadiens pour surprendre les Villages de *Kente* & de *Gannousse*, situez à sept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On n'eut aucune peine à les enlever, car ils se virent bloquez, pris & liez à la pointe du soir, lors qu'ils y songeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poste le 2. de Juillet, après avoir franchi les mêmes sauts, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la description dans la rélation de l'entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Il est vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette derniére fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos pésants bâteaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables passages. Dès que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la posture que je viens de vous dire. Cette tirannie me fit fremir de compassion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniére des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils disoient qu'on les trahissoit sans raison, qu'on „ leur rendoit le mal pour le bien, que „ pour les recompenser du soin qu'ils a„ voient toûjours eu depuis la paix, de pour„ voir ce Fort de poissons & de bêtes fauves „ pour la subsistance de la garnison, on les „ lioit

„ lioit & les attachoit à des piquets, de telle
„ maniére qu'ils ne pouvoient ni dormir ni
„ se deffendre des moucherons. Qu'en re-
„ reconnoissance du Commerce de Castors
„ & d'autres péleteries qu'ils avoient pro-
„ curé aux François, on les faisoit escla-
„ ves, après avoir égorgé leurs peres & leurs
„ viellards en leur presence. Sont-ce-là ces
„ François, disoient-ils, dont les Jesuites
„ nous ont tant prêché la bonne foi, non, la
„ mort n'étoit rien pour nous, quelque
„ cruelle qu'elle eût été, en comparaison
„ du spectable odieux du sang de nos peres
„ qu'on a cruellement répandu devant nos
„ yeux. Les cinq Villages nous vangeront
„ & conserveront à jamais un juste ressenti-
„ ment de la tirannie qu'on exerce sur nous.
Je m'aprochai d'un de ces malheureux, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, qui m'avoit souvent régalé dans sa Cabane auprès du Fort, pendant les six semaines de service que j'y fis l'année de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Et comme il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'étois touché d'une véritable douleur de le voir dans cette affreuse situation, que je lui ferois porter deux fois le jour à boire & à manquer, & qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour mes amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent avec moins de dureté que ses camarades. Il me répondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitement bien l'horreur que la plûpart des François témoignoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit envers eux; & qu'il ne vouloit recevoir de nourriture ni de traitement plus doux

que

que ſes camarades. Il me raconta la maniére dont on les avoit ſurpris, & comment on avoit maſſacré leurs ayeuls. Je ne croi pas qu'on puiſſe être pénétré d'une douleur plus vive qu'étoit la ſienne, en me rapellant tous les ſervices qu'il avoit rendu pendant ſa vie aux François. Enfin après avoir jetté bien des ſanglots & des ſoupirs, il baiſſa la tête & ſe teut: *Quæque poteſt narrat, reſtabant ultima, flevit.* Ce ne fût pas la ſeule peine que je reſſentis à la vûë de ces pauvres innocens. Celle de leur voir brûler les doits à petit feu dans des pipes allumées par quelques jeunes Sauvages de nôtre parti, me pouſſa tellement à bout, que je penſai les rouër de coups de bâton: j'en fus quitte pour une mercuriale, & pour quatre ou cinq jours d'arrêt dans ma tente, où je me repentis de n'avoir pas doublé la doze. On eut toute les peines imaginables d'étouffer le reſſentiment de ces Sauvages qui coururent auſſitôt à leur Cabanes, où ils prirent leur fuſils pour me tuër. L'affaire étoit ſi délicate qu'ils alloient tous nous quitter, ſi on ne les eut aſſurez que j'étois ivre *, qu'on avoit défendu à tous les François de me donner ni vin ni eau de vie; & qu'on me mettroit en priſon au retour du voyage. Cependant on emmena ces pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit transférer aux Galéres de France. Le Sieur *de la Foreſt* Officier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans un grand Canot conduit par huit ou dix Coureurs de bois. Il aprit à Mr. *de Denonville* qu'un parti d'*Illinois* & d'*Outmamis* avoient

* *Etre ivre chez les Sauvages eſt un ſujet à tout pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

avoient attendu les *Hurons* & les *Outaouas* au Lac de *S. Claire* pour se joindre à eux, & s'aprocher ensuite jusques à la Riviére des *Tsonontouans*, où l'on avoit marqué le rendez-vous général. Il lui dit aussi que Mr. *de la Durantaie* avoit pris dans le *Lac Huron* près de *Missilimakinac*, par le secours des Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* conduit par quelques *Iroquois*, qui transportoit pour cinquante mille écus de Marchandises dans leurs Canots pour trafiquer avec les Nations des Lacs ..... que Mr. *Dulhut* avoit aussi pris une autre troupe de la même Nation par le secours des Coureurs de bois & Sauvages qui l'accompagnoient, lesquels avoient partagé une capture des Marchandises que ces *Anglois* & *Iroquois* transportoit à *Missilimakinac*; qu'on avoit retenu ceux-ci prisonniers aussi bien que leur Commandant nommé *Major Gregori*. Ensuite il dit à Mr. *de Denonville* qu'il étoit tems de partir du Fort *de Frontenac*, s'il vouloit se trouver à point nommé au susdit rendez-vous, parce que le secours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le Sr. *de la Foreſt* se rembarqua presque en même tems que nous pour s'en aller à *Niagara* par le Nord du Lac, attendre ce considérable renfort, pendant que nous suivions de l'autre côté, favorisez des calmes assez ordinaires en ce mois là. Il est vrai que par un bonheur extraordinaire nous arrivâmes les uns & les autres le même jour & presque à la même heure à la *Riviére des Tsonontouans*. Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent

des

des augures des moindres bagatelles, se mirent en tête avec leur superstition ordinaire qu'une rencontre si ponctuelle présageoit infailliblement la destruction totale des *Iroquois*; mais ils se trompèrent comme vous l'aprendrez dans la suite. Le même soir que nous mîmes pié à terre, on commança à tirer de l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par un bon Corps de garde. Ensuite on travailla à construire un Fort de pieux, où on laissa quatre cens hommes, sous le commandement du Sieur *Dorvillers*, pour garder les bâtimens & le bagage. Le lendemain on y fusilla injustement un jeune Canadien nommé la *Fontaine Marion*. Voici son histoire. Ce pauvre malheureux qui connoissoit les Païs & les Sauvages de *Canada* par la quantité de voyages qu'il avoit fait en ce Continent, après avoir rendu de bons services au Roi, il demanda à quelques Gouverneurs Généraux la liberté de continuer ses courses pour y faire son petit commerce, ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors il se résolut de passer à la nouvelle Angleterre, n'y ayant point de guerre entre les deux Couronnes. Il y fut très bien reçû, parce qu'il étoit homme d'entreprise, & savoit presque toutes les langues sauvages. On lui proposa de conduire dans les Lacs ces deux Troupes d'Anglois qui furent prises; il l'accepta, & il fut pris malheureusement ce jour-là comme les autres. L'injustice qu'on lui a fait me paroît extraordinaire; car nous sommes en paix avec l'Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les

Lacs de Canada lui doivent apartenir. Le jour suivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tsonontouans*, sans autres provisions que dix Galétes, que chacun étoit obligé de porter soi-même. Nous n'avions que sept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye sur un terrain fort égal. Les Coureurs de bois faisoient l'avant-garde avec une partie des Sauvages, dont l'autre faisoit l'arriére-garde, les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marcherent à la tête sans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le second ces mêmes découvreurs prirent aussi le devant, & pousserent jusqu'au champs du Village sans apercevoir qui que ce soit; quoi qu'ils n'eussent passé qu'à une portée de pistolet de cinq cens *Tsonontouans* couchez sur le ventre, qui les laisserent aller & venir sans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre, croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, les enfans & les viellards. Mais lorsque nous fûmes au pié du côteau sur lesquels ils étoient embusquez, à un quart de lieu du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, suivis de quelques décharges de mousqueterie. Si vous eussiez vû, Monsieur, le desordre de nos Milices & de nos Troupes parmi ces arbres épais, vous demeureriez d'acord avec moi qu'il faudroit bien des milliers d'Européans pour faire tête à ces barba-

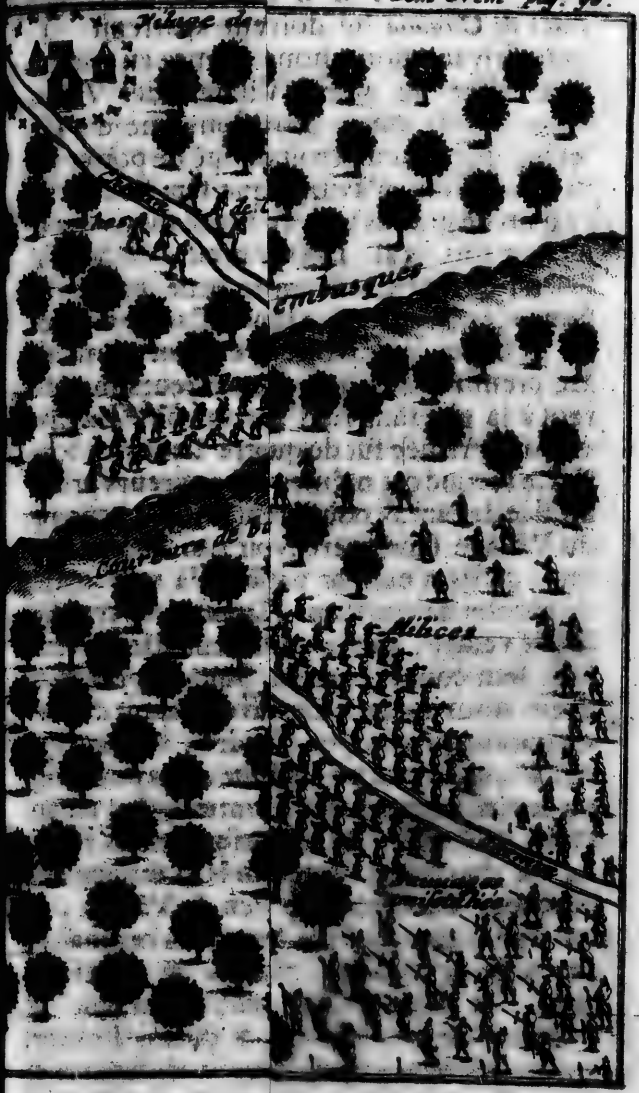

enir. Le
en marche
es Tsonon-
ie dix Ga-
porter ſoi-
ieuës à fai-
taye ſur un
de bois fai-
partie des
ére-garde,
au milieu.
s marche-
. La mar-
ës ce jour-
urs prirent
au champs
ue ce ſoit;
ne portée
s couchez
ler & venir
port qu'ils
ant de pré-
royant que
pourrions
les enfans
ous fûmes
toient em-
illage, ils
ordinaires,
mouſque-
nſieur, le
s Troupes
meureriez
bien des
tête à ces
barba-

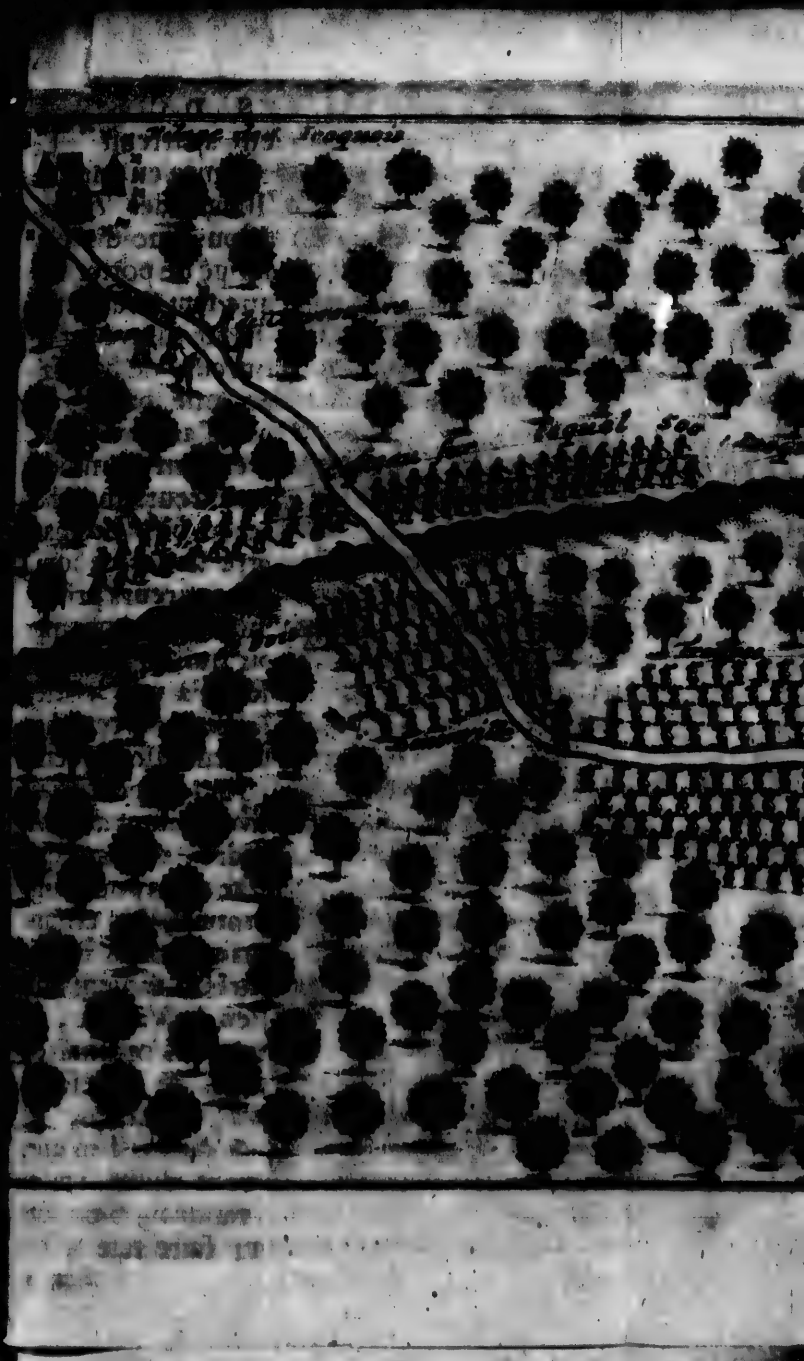

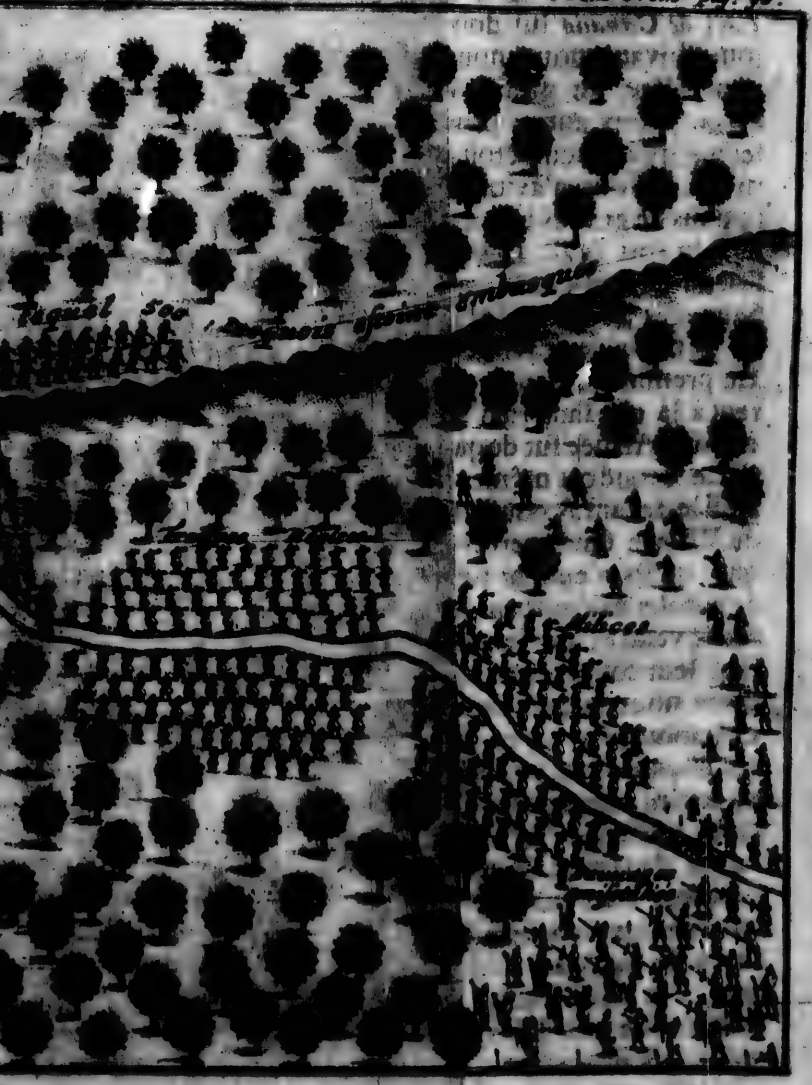

barbares. Nos Bataillons furent aussi-tôt divisez en Pélotons, qui couroient sans ordre pêle mêle à droit & à gauche sans savoir où ils alloient. Nous tirions les uns sur les autres, au lieu de tirer sur les *Iroquois*. On avoit beau crier à moi, *Soldats d'un tel Bataillon*, à peine se voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement brouillez que ces ennemis venoient fondre sur nous la massuë à la main, lorsque nos Sauvages s'assemblez les repoussoient & les poursuivoient avec tant de chaleur jusqu'à leurs Villages, qu'ils en tuërent plus de quatre-vint, dont ils rapportèrent les têtes, sans compter les blessez qui se sauvèrent. Nous perdîmes en cette occasion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt-cinq ou vingt-deux blessez, entre lesquels se trouva le bon Pere *Angelran* Jesuite, qui reçût un coup de fusil aux parties dont *Origene* voulut bien se priver pour enseigner le beau sexe avec moins de scandale. Dès que les Sauvages eurent porté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demandèrent pourquoi il se reposoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ses blessez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penser, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui proposèrent de faire des brancards & de les porter jusqu'au Village qui étoit assez proche. Ce Général ne voulant pas suivre ce conseil, tâcha de leur faire entendre raison, mais au lieu de l'écouter ils se rassemblèrent, & après avoir tenu Conseil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus de dix

Nations différentes, ils résolurent d'aller seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils prendroient au moins les femmes, les enfans & les vieillards. Ils étoient déja prêts à se mettre en marche, lorsque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner pas de son Camp, mais à se reposer ce jour-là; que le lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager leurs moissons pour les faire mourir de faim. Ce compliment les chagrina si fort que la plûpart s'en retournerent dans leur Païs, disant, que les *François* étoient venus plûtôt pour se promener, que pour faire la guerre, puis qu'ils ne vouloient pas profiter de la plus belle occasion du monde; que leur ardeur étoit un feu de paille aussitôt éteint qu'allumé; qu'il paroissoit inutile d'avoir fait venir tant de guerriers de toutes parts pour brûler des Cabanes d'écorce qu'on pouvoit rétablir en quatre jours; que les *Tsonnontouans* se soucioient fort peu qu'on ravageât leurs bleds d'Inde, puisque les autres Nations *Iroquoises* en avoient assez pour leur en faire part; qu'enfin après les avoir engagez deux fois de suite à se joindre aux Gouverneurs de *Canada*, pour ne rien entreprendre, ils ne s'y feroient jamais, quelque protestation qu'on leur fit à l'avenir. Quelques-uns disent que Mr. *de Denonville* eût dû passer outre; d'autres soutiennent qu'il étoit impossible de mieux faire. Je ne me hazarderai point de décider là-dessus; ceux qui tiennent le timon

mon sont les plus embaraſſez. Je me contente de vous raconter le fait comme il eſt à la lettre. Quoi qu'il en ſoit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portant nos bleſſez ſur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eurent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fûmes occupez durant cinq ou ſix jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. De là nous paſſâmes aux deux petits Villages de *Thegarondiés* & *Dennondeouri*, éloignez de deux ou trois lieuës du précédent. Nous y fîmes les mêmes exploits; enſuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la volaille, & quantité de cochons. Tout le Païs que nous vîmes eſt le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui ſoit au monde. Les bois que nous traverſâmes étoient pleins de chênes, des noyers & de châtaigniers ſauvages. Deux jours après nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*, & comme nous n'en étions éloignez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le quatriéme jour de Navigation. Dès que l'Armée eût débarqué on travaille à la conſtruction d'un Fort de pieux à quatre baſtions, qui fut fait en trois jours. On y doit laiſſer cent-vingt ſoldats commandez par Mr. *des Bergéres*, ſous les ordres de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort eſt ſitué au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié* ſur un côteau, au pied duquel il ſe décharge dans le *Lac de Frontenac*. Nos

Sauvages Alliez prirent congé de Mr. *de Denonville*, après avoir fait leur Harangue selon leur coutume, & avoir marqué entr'autre chose qu'ils voyoient avec plaisir un Fort si bien posté, pour favoriser leur retraite lors qu'ils feroient quelque entreprise contre les *Iroquois*; qu'ils comptoient sur la parole qu'il leur donnoit de ne finir la guerre que par la destruction des cinq Nations, ou en les forçant d'abandonner leurs Païs; qu'ils le conjuroient d'envoyer incessamment des Partis en Campagne Hiver & Eté, l'assurant qu'ils en feroient autant de leur côté; qu'enfin, puis qu'ils n'étoient entrez dans l'Alliance des François que sous la promesse qu'on leur avoit fait de n'écouter aucune proposition de paix, jusqu'à ce que ces cinq Nations fussent entiérement exterminées, ils croyoient qu'on ne leur manqueroit pas de parole, d'autant qu'une cessation de guerre flétriroit l'honneur des *Français*, & causeroit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de Denonville* les assûra de son chef de l'intention qu'il avoit de pousser son entreprise encore plus loin, étant si résolu de continuer la guerre, que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois*, il ne démordroit jamais de son dessein; qu'en un mot il agiroit avec tant de vigueur, qu'à la fin ces Barbares periroient ou seroient obligez de se retirer du côté de la Mer. Le jour même ce Général me fit appeller pour me dire, que comme j'entendois la langue de ces Sauvages, il falloit que j'acceptasse un dé-

détachement qu'ils demandoient pour couvrir leur Païs, & m'assura de mander à la Cour les raisons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada* malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez, Monsieur, si ce coup là me surprit, ne m'attendant à rien moins qu'à faire un voyage si opposé à celui de France & à mes intérêts. Cependant il fallut en consoler, la force majeure l'emporte par tout. J'obéis donc, & sans perdre de tems, je me preparai à partir. Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent presque tous des présens de hardes, de tabac, de livres, & de mille autres choses dont ils pouvoient se défaire sans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut souhaiter. Je me suis heureusement garni de mon Astrolabe et quart de *Mesnal*, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il me sera par moins utile dans mon voyage, qui durera deux ans ou environ selon toutes les apparences. Les soldats qu'on me donne sont vigoureux & de bonne taille, & mes Canots sont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a beaucoup de merite & de capacité, & qui a rendu des services très considérables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être aussi de la partie ; Il y a une troupe de Sauvages qui sont prêts à nous suivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie par le Nord du

Lac de Frontenac. Il doit laisser en passant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoye quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir fidellement. Je vous écrivai l'année precedente, & j'en trouve l'occasion en vous envoyant la relation de mon voyage.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Niagara le 2. Août 1687.

LET-

LETTRE XIV.

Qui contient le depart de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Brieve description des Païs situez sur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort* S. Joseph *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti des* Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur depart pour* Missilimakinac. *Rencontre des freres de Mr.* de la Salle *miraculeusement rendus. Description de* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Je ne sçai si c'est par insensibilité ou par force d'esprit, que la perte de tous mes biens que je prevois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme que trop dans cet augure là. Au reste le conseil que vous me donnez d'écrire à la Cour me paroît si

judicieux que je suis obligé de le suivre. Cependant je vous tiendrai parole, & voici la Relation de mes voyages que je vous ai promise. Je m'embarquai à *Niagara* le 3. Août dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, jusqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Grisolon de la Tourette* frere de Mr. *Dulhut*, qui s'étoit risqué dans un seul Canot à venir de *Missilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commançâmes à faire le grand portage du Sud, transportant nos Canots d'une lieuë & demi au dessous du grand *Saut de Niagara* jusques à une demi lieuë au dessus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & battu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous assommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à transporter aussi nôtre bagage avec toute sorte de diligence: encore malgré toutes nos précautions il fallut en laisser la moitié vers le milieu de ce long portage, sur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'aprochoient de nous. Juger, Monsieur, si nous n'avions pas sujet d'être alarmez, & si nous hesitâmes à tout sacrifier au desir naturel qu'ont tous les hommes de conserver leur vie. Cependant nous pensâmes la perdre malgré nos soins. Un demi quart d'heure après nous être embarquez au dessus du *Saut*, nous les vîmes paroître sur

sur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre Sauvages, pour voir cet effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs accourussent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en aprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver là dans le tems que les Canots commançoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris par ces tirans. *Il morir e niente, ma il viuere brugiando e troppo.* * Au reste ce Saut a sept ou huit cent piez de hauteur, & demi lieuë de nape ou de largeur. On voit une Isle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme si elle étoit prête d'y tomber. Tous les Animaux qui traversent un demi quart de lieuë au dessus de cette Isle infortunée y sont entraînez par la force des courants. Les bêtes & les poissons qui se tuent en tombant de si haut, servent de nouriture à cinquante *Iroquois* qui se tiennent à deux lieuës de là, pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui est de remarquable, c'est qu'entre l'eau qui forme la cascade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle se précipite, il y a un chemin où trois hommes peuvent aisément traverser d'un côté à l'autre, sans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traversâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'après avoir ramé ou voqué durant toute la nuit à force de bras, nous arri-

* *La mort n'est rien, mais c'est trop de perir à petit feu, car les prisonniers que font les Iroquois courent grand risque d'être brûlez.*

arrivâmes le lendemain au matin à l'embouchure du Lac, qui nous parut assez rapide. Dès que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en sureté, car les Canots dont les *Iroquois* se servent sont si lours & si grands qu'ils n'aprochent pas de la vîtesse de ceux qui sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle est naturellement pesante ; & la figure qu'ils leur donnent est extravagante ; ils sont si longs & si larges que trente hommes y peuvent ramer deux à deux assis ou debout quinze de chaque rang, mais le bord en est si bas que pour peu de vent qu'il fasse ils ne sauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errie* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent universellement en cette saison, sur tout dans les Païs Meridionaux. Nous découvrions très souvent sur le Rivage du Lac, des volées de cinquante ou soixante Coeqs d'Inde, qui couroient sur le sable d'une vîtesse incroyable : les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient assez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poisson que nos pêcheurs leur fournissoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous preferâmes la peine d'y faire un portage de deux cent pas à celle de côtoyer 35. lieuës, à cause de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le détroit du *Lac Huron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demi lieuë de largeur, jusqu'au *Lac de Ste. Claire*, qui a douze lieuës

de

de circuit. Le huit du même mois nous suivîmes les bords jusques à l'autre bout, d'où il ne nous restoit plus que six lieuës de détroit à refouler pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mîmes pied à terre le 14. Vous ne sauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac par la quantité d'arbres fruitiers sauvages qu'on voit de toutes les espéces sur les bords. J'avoue que le défaut de culture en rend les fruits moins agréables, mais la quantité en est surprenante. Nous ne découvrions sur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreuils. Nous bations aussi les petites Isles pour obliger ces Animaux à traverser en terre ferme, pendant que les Canoteurs dispersez au tour de l'Isle leur cassoient la tête dès qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre possession, Messieurs *Dulhut* & *de Tonti* voulurent se reposer quelque jours devant que de passer outre, aussi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été construit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ses dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le soin d'y semer quelques boisseaux de bled d'Inde, dont l'abondante moisson me fut d'un très grand secours. Ceux-ci ravis de céder ce poste à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de tourner du côté qui lui sembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats,

que j'envoyai pour aller trafiquer un grand rouleau de tabac de Bresil de deux quintaux, que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldats réüssiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec les marchandises que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation, mais je crains fort qu'il n'en soit pas mieux payé du Trésorier de la Marine que de mille autres dépenses qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenan* de la Compagnie de Jesus, qui n'eût assurément pas l'embarras de nous prêcher l'abstinance des viandes durant le Carême. Ils m'apriſent qu'un parti de *Hurons* se préparant à partir de leurs Villages pour aller insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Castors, ils ne devoient pas tarder long-tems à se rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autres Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Decembre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parurent point. Ainsi j'aurois été fort embaraſſé, faisant assez maigre chere, si quatre jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent passé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentsouan* Chef de guerre, qui me laissa les Canots & son bagage

gage en garde jusqu'à son retour, lui étant impossible de naviguer plus long-tems, à cause des glaces qui commençoient à couvrir la surface de l'eau. Ces Sauvages aimerent mieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où ils comptoient de prendre langue avant que d'entrer dans le Païs des *Iroquois*. Ils firent dix journées de Guerriers, c'est à dire cinquante lieuës sans rencontrer personne. A la fin ses découvreurs apperçurent les pistes de quelques chasseurs, sur lesquelles ils marcherent à grand pas durant toute la nuit, la terre étant couverte d'un pié de nége. Ils retournerent sur leur pas vers la pointe du jour pour avertir leurs camarades qu'ils avoient trouvé six Cabanes de dix hommes chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte pour se peindre le visage, pour mettre leurs armes en état, & pour prendre leurs mesures. Ils convinrent, que deux hommes se jetteroient doucement aux deux portes de chaque Cabane le massuë à la main, pour assommer tous ceux qui voudroient sortir, pendant que les autres feroient de vigoureuses décharges. Ils y réüssirent à merveilles; car le parti des *Iroquois* ayant été surpris & renfermé dans ces prisons d'écorces, fut si bien défait & battu, que de soixante-quatre il n'en échapa que deux, qui étant nuds sans armes & sans fusils à faire du feu, perirent infailliblement de froid & de misére dans les bois. Trois *Hurons* resterent sur la place, mais les agresseurs en furent dedommagez par quatorze prisonniers & quatre femmes; ils firent après ce coup toute

la

la diligence possible pour regagner mon Fort. Parmi ces esclaves il s'en trouva trois qui étoient l'année dernière avec les mille hommes qui penserent nous surprendre dans le grand portage de *Niagara*. Ils nous aprirent que le Fort situé en cet endroit étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui devoient s'aprocher incessamment de mon poste. Cette fâcheuse nouvelle me chagrinant au dernier point par la crainte de jeuner, me fit resoudre à menager le peu de bled d'Inde qui me restoit. Je n'aprehendois pas qu'ils m'attaquassent, car les Sauvages ne se battent point à découvert, ni n'entreprennent jamais de saper une palissade, mais je craignois qu'en empêchant nos chasseurs de s'écarter, ils ne nous affamassent. Au reste durant les quinze jours que ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort pour se délasser, j'eus la précaution de les engager à se joindre à mes chasseurs pour faire des provisions de viandes boucanées, mais dès qu'ils furent partis pour retourner chez eux la chasse finit & les portes de mon Fort demeurerent fermées. Ensuite mes vivres étant presque consumez, je pris la resolution d'aller à *Missilimakinac*, pour acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Outaouacs*. Je laissai quelques Soldats pour garder mon Fort pendant mon absence. Je partis avec le reste de mon détachement le 1. d'Avril d'un petit vent de Sud-Est, à la faveur duquel nous traversâmes insensiblement la Baye de *Seguinan*. Ce petit Golfe à six heures de traverse, au milieu duquel

quel on trouve deux petites Isles, qui sont quelquefois d'un grand secours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis jusques-là est remplie de rochers, & de batures, entre lesquelles on en voit une qui a jusqu'à six lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverse à l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre* l'on compte trente lieuës. La Côte est saine & les Terres basses, sur tout à la Riviére aux sables, qui est à moitié chemin de cette Anse. Il nous restoit encore trente lieuës de Navigation, que nous fîmes avec un peu de risque, à la faveur d'un vent d'Est Sud-Est, qui avoit furieusement grossi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchûre du Lac des *Illinois*, le parti de *Hurons* (dont je vous ai parlé) accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages, après avoir fait pendant l'hiver la chasse des Castors, sur la Riviére du *Saguinam*. Eux & nous fûmes obligez de rester là trois ou quatre jours à cause des glaces ; ensuite le Lac s'étant nettoyé nous le traversâmes ensemble. Etant arrivez, les *Hurons* tinrent Conseil sur la distribution de leurs Esclaves, ils en donnerent un à Mr. *de Jucheresu*, qui commandoit en ce lieu-là ; ce malheureux fut aussi-tôt fusillé. Ils en presenterent un autre aux *Outaouas*, qui lui donnerent la vie, par des raisons que vous concevriez facilement, si vous étiez mieux informé de la fine politique de cette espéce d'hommes que vous prenez pour des bêtes.

Le

Le 18. d'Avril, qui fut le jour de mon arrivée en ce poste, fut aussi le jour de mon inquiétude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en receüillit l'Automne passée, que je desespérai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en falloit. Cependant, je crois que j'en tirerai des deux Villages, à peu près la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le 6. de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvage, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faisoit une espéce d'Ambassade bien bigarrée. Ces François sont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Missisipi*. Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses Dépêches au Roi, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Missilimakinac* est situé au 45. degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude, je ne m'en mêle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai; c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi-lieuë de l'embouchure

chure du Lac des *Ilinois*, dont je dois vous parler ailleurs, aussi bien que des autres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun un Village, séparé l'un de l'autre par une simple palissade, mais ces derniers commencent à construire un Fort sur un Côteau, qui n'est qu'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent cette précaution à l'occasion du meurtre d'un certain *Huron*, nommé *Sandoüiret*, que quatre jeunes *Outaouas* assassinerent au *Saguinan*. Les Jesuites y ont une petite Maison * à côté d'une espéce d'Eglise dans un enclos de palissades qui les sépare du Village des *Hurons*. Ces bons Peres employent en vain leur Théologie & leur patience à la conversion de ces incrédules ignorans. Il est vrai qu'ils baptisent assez souvent des enfans moribons, & quelques vieillards qui consentent de recevoir le Bâtême lorsqu'ils se voyent à l'article de la mort. Les Coureurs de Bois n'ont dans ce poste qu'un très petit établissement, qui ne laisse pas d'être considérable, en ce qu'il sert d'entrepos à toutes les Marchandises qu'ils trafiquent avec les Sauvages du Sud & de l'Oüest, car il faut indispensablement passer par cet entrepos, lors qu'on va chez les *Ilinois*, les *Outamis*, à la *Baye des Puants*, & sur le Fleuve de *Missisipi*. Les Peleteries qu'on rapporte de ces différens lieux doivent y rester avant que d'être transportées à la Colonie. Sa situation est avantageuse, en ce que les *Iroquois* n'oseroient traverser dans leurs chetifs Canots, le Détroit

* *C'est comme leur Chef d'Ordre en ce Pais-là, & toutes les Missions que l'on disperse parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette résidence.*

troit du *Lac des Illinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hurons* eſt trop rude pour cette ſorte de voiture, dont je vous ai déja fait la deſcription. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cauſe de la quantité de Marais, d'Etangs, & de petites Riviéres qu'ils ſeroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient ſans beaucoup de difficulté, outre qu'ils auroient toûjours à traverſer ce Détroit.

Vous ne ſçauriez croire, Monſieur, combien de *Poiſſons blancs* il ſe pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Iſle de *Miſſilimakinac* ; Sans cette commodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroient jamais ſubſiſter, car étant obligez d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois à la chaſſe des Orignaux & des Cerfs, ils eſſuyeroient trop de fatigue de les tranſporter ſi loin. Ce Poiſſon eſt à mon goût celui de tous les Lacs qui peut paſſer pour bon. Il eſt vrai, qu'il ſurpaſſe toutes les autres eſpéces de Poiſſon de Riviére. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que toute ſauce diminuë ſa bonté, auſſi ne le mange-t'on que boüilli ou rôti ſans aſſaiſſonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans ſi forts qu'ils entraînent ſouvent les filets à deux ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain temps ces Courans portent trois jours à l'Eſt, deux à l'Oüeſt, un au Sud, quatre au Nord, quelquefois plus & quelquefois moins, ſans qu'on en puiſſe pénétrer la cauſe, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour,

une

une heure d'un côté, une heure de l'autre, sans qu'on puisse limiter le temps : je laisse aux Disciples de Copernic à décider sur cette variation. On y pêche avec des alênes des Truites grosses comme la cuisse, attachant l'instrument à du fil d'archal qui tient au bout de la ligne qu'on jette au fond du Lac. Ces sortes de Pêche se font Hiver & Eté, aussi-bien avec des filets qu'avec ces sortes d'hameçons, en faisant des trous à la glace à côté les uns des autres, pour y passer les rets avec des perches. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agréables Campagnes où ils sement du bled d'Inde, des Poix, des Féves, des Citroüilles & des Melons differens des nôtres, je vous en parlerai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois si cher leur bled d'Inde, sur tout quand la chasse des Castors n'a pas réüssi, qu'ils se récompensent bien à leur tour de la cherté de nos Marchandises.

Dès que j'aurai ramassé soixante Sacs, chacun pesant cinquante livres, j'irai avec mon détachement seul au Fort *Sainte Marie* pour engager les *Sauteurs* à se joindre à quelques *Outaouas*, & vous ensemble nous irons jusqu'au Pais des *Iroquois*. Il se forme encore un parti de cent *Hurons* plus ou moins, commandé par le grand Chef *Adario*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais sa route est differente de celle que nous tiendrons. Je vous écrirai au retour de cette Course, si j'en trouve l'occasion. Peut-être que les Jesuites m'envoyeront vos Lettres avec celles de Mr. de *Denonville*

neuville au Fort S. Joseph, où je ferai ma résidence, j'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaisir-là. Cependant je vous adresse une Lettre pour Mr. de Seignelai, dont voici la teneur, afin que vous voyiez dequoi il s'agit. Vous me ferez un plaisir sensible de me croire toûjours, &c.

Je suis Monsieur vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 26. Mai 1688.

Lettre à Mr. de Seignelai.

MONSEIGNEUR,

Je suis fils d'un Gentilhomme, qui a dépensé trois cens mille écus pour grossir les Eaux des deux Gaves Bearnois; Il a eu le bonheur de réüssir dans cet Ouvrage, en faisant entrer quantité de ruisseaux dans ces deux Rivieres; Le Courant de l'Adour en a été tellement renforcé que grossissant la Barre de Bayonne, un Vaisseau de cinquante Canons y peut entrer avec plus de facilité, que ne faisoit auparavant une Frégate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & heureux travail, que le Roi, pour récompenser mon pere, lui accorda, comme aussi à ses descendans à perpétuité, certains Droits & profits, le tout montant à la valeur de trois mille livres par an, ce que se vérifie par le commencement d'un Arrêt donné au Conseil d'Etat, le neuviéme jour de Janvier 1685. signé Bossuet, *& collationné, &c. La seconde utilité que le Roi & le Royaume retirent des travaux de mon pere, consiste en la descente des Mats & des Vergues des Pirates que nul autre que lui n'auroit jamais entrepris, & qui auroit infailliblement échoüé, si par ses soins & par des sommes immenses il n'eût doublement grossi les Eaux du Gave d'Oleron. Après sa mort ces Droits & profits qu'il obtint avec tant de justice pour lui, ses Hoirs, & ayant Cause à perpétuité, cessérent aussi-tôt; & pour comble de disgrace, je perdis encore ses Charges*

de

de Conseiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur [illegible] Domaine des Eaux & Forêts de Bearn, dont je devois légitimement hériter. Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une Saisie que des Créanciers mal fondez, ont fait de la Baronnie de Lahontan, d'une autre Terre contiguë & d'une somme de cent mille livres dont la Maison de Ville de Bayonne m'est redevable. Ces gens de mauvaise foi ne m'intentent des Procès que parce que je suis au bout du monde, qu'ils sont riches, qu'ils ont du credit & de la protection au Parlement de Paris, où ils espérent en mon absence venir à bout de leurs injustes prétentions. J'avois obtenu la liberté de repasser en France l'année dernière pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonville me donna un détachement, & m'envoya sur ces Lacs, d'où je supplie très-humblement Vôtre Grandeur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'année prochaine, & de m'honorer en même temps de sa protection. Je suis avec bien du respect,

Monseigneur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 26. Mai 1688.

LET

LETTRE XV.

Qui contient une Description du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens, & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici revenu du Païs des *Iroquois*; j'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joseph*. Je ne doute pas que vous n'ayez eu soin de la Lettre que je vous envoyai il y a trois mois pour Monsieur de *Seignelai*. Je partis d'ici, & m'embarquai le 2. de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie* où j'engageai quarante jeunes Guerriers à se joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *Saut Sainte Marie* est un Cataracte ou plûtôt une Cascade de deux lieuës de longueur, où les eaux du *Lac Supérieur* se déchargent, au pied duquel les *Outchipoues* appellez

Sauteurs, ont un Village près de la Maison des Jesuites à Cayoge : ce qui fait un grand passage pour les Sauvages des bois traquans avec les Peuples du Nord, qui ont coûtume de se rendre chés sur les rives de ce Lac. Il ne croit point de bled d'Inde en ce triste lieu, parce que les brouillards continuels qui s'élevent du Lac *Supérieur*, & qui se répandent jusques-là, rendent les terres stériles. J'en partis le 13. du même mois, avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, qui s'embarquerent dans cinq Canots, chaque Canot contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Isle du *Détour*, où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoient depuis deux jours. Le premier jour se passa en festins de Guerre entre ces deux Nations, en Danses & en Conseils selon leur coûtume. Le lendemain nous nous embarquâmes, & traversant d'Isle en Isle, nous gagnâmes en quatre jours celle de *Manitoualin*. Cette Isle a 25. lieuës de longueur, & sept ou huit de largeur. Les *Outaouas du Talon*, appellez *Otoüagamis*, y demeuroient autrefois ; mais ils furent obligez de se retirer ici par le progrès des *Iroquois*, qui ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâmes cette Isle un jour entier, & à la faveur des calmes nous passâmes encore d'Isle en Isle jusqu'à la Côte Orientale du Lac, nous fîmes entr'autres une traverse de six lieuës, pendant laquelle les Canoteurs, peu accoûtumez à faire de longs trajets dans une voiture si fragile, eurent occasion d'exercer leurs bras. Les Sauva-

ges ne vouloient pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se détourner de cinquante lieuës que de naviguer si près de terre, mais à la fin leur ayant persuadé que je ne me risquerois pas, si je n'étois parfaitement instruit contre le danger par la connoissance des vents & des tempêtes, ils se risquerent aussi. Le calme continuant toûjours nous eûmes le temps de gagner la Riviére de *Theonontate*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sud-Oüest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est l'ancien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langage *Theonontateronons*, c'est-à-dire, Habitans de *Theonontaté*; mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en différentes occasions, les autres quitterent leur Païs pour éviter le même sort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y avois laissé m'attendoient avec impatience. Le 3. nous en partîmes, après y avoir déchargé quelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence, afin d'arriver à temps au Païs des *Iroquois*. Nous descendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Erié* avec un temps si favorable que nous arrivâmes le 17. à la Riviere de *Conté*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la descrip-

tion des Lacs de *Canada*. Incontinent après nôtre débarquement, les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à construire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage, & y trouver en même temps une retraite en cas de poursuite.

Le 20. ils se mirent en marche, chacun ayant pour tout équipage une couverture legere, son arc, ses fléches, ou son fusil avec un petit sachet de dix livres de farine de bled d'Inde. Ils jugerent à propos de suivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogoans* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons qui sont des Poissons de six pieds de longueur, lesquels sortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils résolurent, en cas qu'ils trouvassent les chemins libres, de pousser jusqu'au pied des Villages des *Goyogoans*, pour y faire quelque coup de surprise ; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller si loin, car à peine avoient-ils marché deux jours, que les Découvreurs aperçûrent trois cens *Iroquois*, dont ils furent eux-mêmes si bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de ratraper le gros de leur parti, qui trouva pareillement son salut dans la fuite. Je fus fort étonné d'entendre crier la sentinelle de ma Redoute, aux armes nôtre parti est batu & poursuivi, & sur tout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe, sans que je visse personne après eux. Ils demeurerent selon leur coûtume une demi-heure sans parler, & le Chef prenant

prenant ensuite la parole me raconta l'avanture. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je savois que les *Outaouas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage; mais le lendemain les *Iroquois* qui parurent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raison. Cette verité se confirma par un certain Esclave *Chaouanon*, lequel après s'être échapé & sauvé dans la Redoute, m'assûra que les *Iroquois* n'étoient guéres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, qui devoient bien-tôt arriver du Païs des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis de *Denonville*, cherchant les moyens de faire la paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle York*. Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en Conseil avec eux, ils me proposérent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller au bout du Lac pour surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient se résoudre à partir dans un calme, parce qu'après avoir quitté la Redoute & nous être embarquez, un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous serions égorgez en cas de poursuite. Je leur répondis que la Saison étoit trop belle pour avoir d'autre temps que des cal-

mes, que si nous attendions davantage, nous donnerions loisir au parti découvert de faire des Canots pour nous suivre, que n'étant pas certains d'avoir si tôt le vent à souhait, nous ne devions pas hesiter à nous jetter dans nos Canots, que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers, & qu'enfin manœuvrant ainsi, ils ne pourroient jamais deviner si nous aurions suivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuisible en toutes façons, mais qu'aussi mon expedient étoit dangereux, que neanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous, ce qui fut executé la nuit du 24. au 25. Nous navigâmes jusqu'au jour avec beaucoup de vitesse, & comme le temps étoit clair, calme & serain, nous en profitâmes jusqu'à la nuit, à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes sans sortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancres de bois, & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié se reposoit. Nous fimes cette manœuvre avec bien de l'exactitude & de la précaution, naviguant la nuit, & nous reposant le jour.

Le 28 lors que nous étions à l'abri d'une petite Isle & presque tous ensevelis dans le sommeil; les trois Soldats qui faisoient le *quart* ayant aperçû des Canots qui venoient à nous, éveillerent quelques Sauvages qui avoient passé dans l'Isle pour dormir

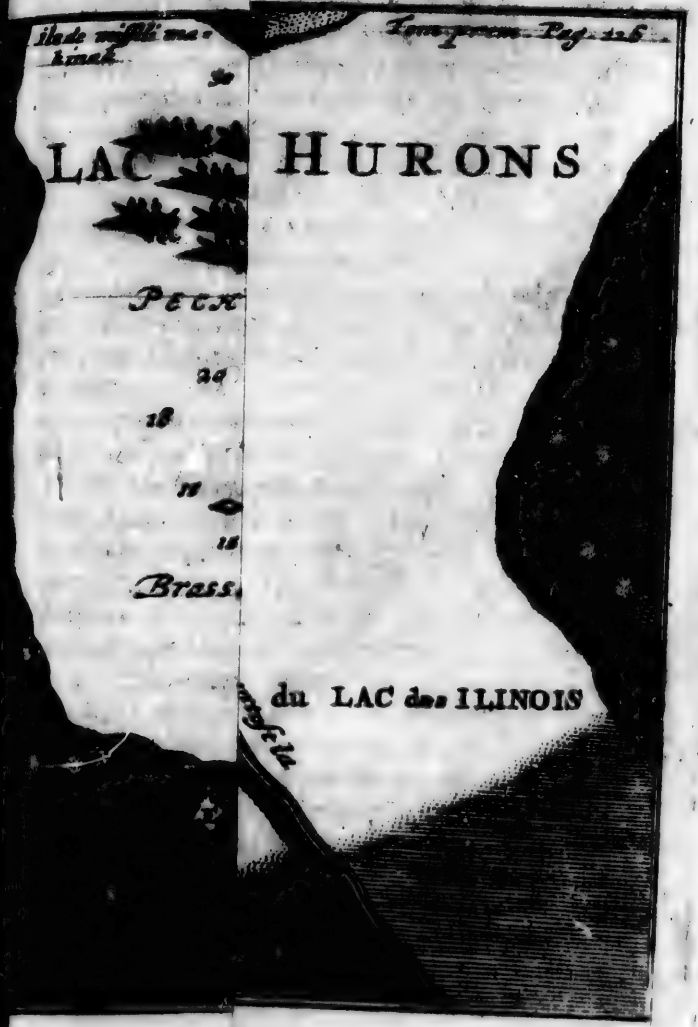
Isle de mille ma-
lmak
Temoyenom Pay. 126
LAC
HURONS
PECK
Brass
du LAC des ILINOIS

LAC
DES
Pesche du Poisson Blanc
Brasses d'eau.
Embouc

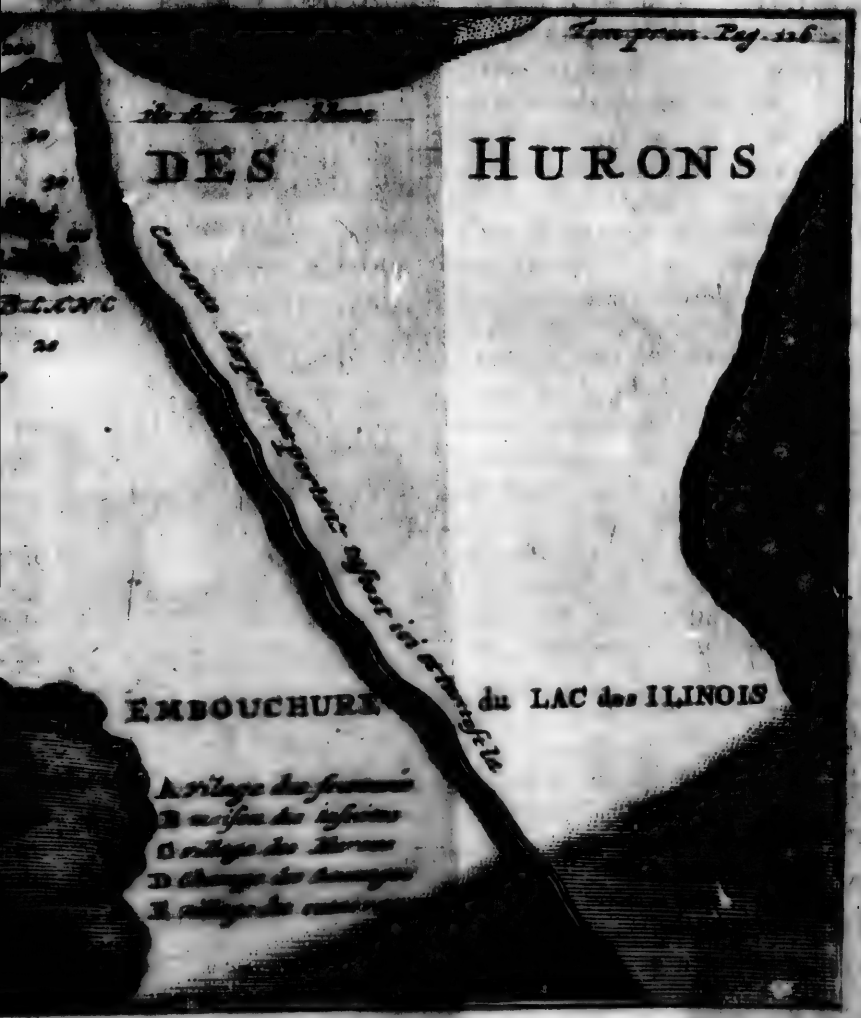
DES
HURONS
EMBOUCHURE
du LAC des ILINOIS

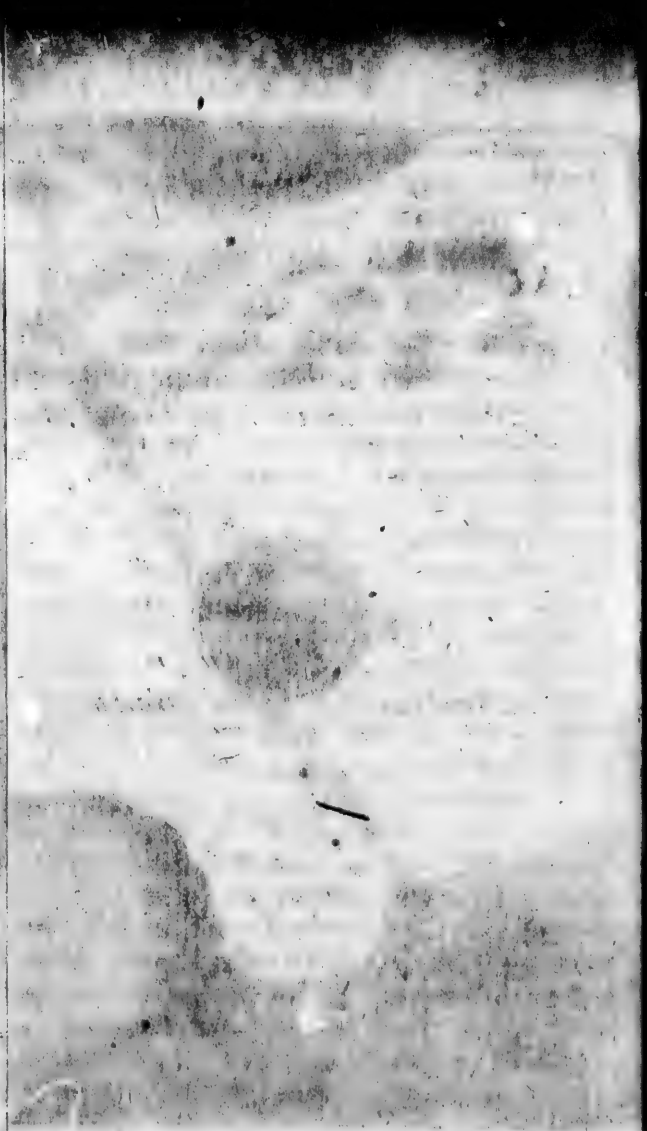

mir plus commodément. A ce bruit tout nos gens étant alertes, nous nous mîmes aussi tôt en état d'aller au devant de ces Canots, lesquels, quoi que la distance ne fut que de demi lieuë, nous ne pouvions distinguer, à cause que le Soleil donnoit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on auroit pris la surface de l'eau pour la glace d'un *miroir*. Il est vrai que comme il ne paroissoit que deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils étoient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du Bois suivant doucement leurs Canots sans se montrer, jusqu'à ce que nous les obligeassions à débarquer; que de nôtre côté les *Outaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent à la portée du mousquet de l'Isle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chasse, parce que si nous les laissions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penseroient qu'à se battre, de qu'ils seroient en desespérez, se laissant plûtôt tuer ou noyer, que de se laisser prendre. Cet avis se trouva fort juste. Ces inconnus ne nous eurent pas plûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec toute la précipitation imaginable, & se mettant en devoir de casser la tête aux prisonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les envelopperent si bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils se battirent à outrance, & comme

des gens qui mettent leur ſalut à vaincre ou à perir. *Una ſalus victis nullam ſperare ſalutem.* Ce combat ſe donnoit pendant nôtre débarquement. Cependant les *Sauteurs* ſortirent glorieuſement de leur action ; ils y perdirent quatre hommes, & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient à faire, ils en tuerent trois, en bleſſerent cinq aux jambes, & firent les autres priſonniers, ſi bien qu'il ne leur en échapa pas un ſeul. Ces Barbares amenoient dix-huit eſclaves *Oumamis* bleſſez, & ſept femmes groſſes, de qui nous aprîmes que le reſte de ce parti revenoit par terre ſur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autres priſonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on ſe contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raiſon que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire ſoûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces priſonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes, quand même on ne voudroit pas les ſeconder. Je fus engagé par cette brave réſolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas*. Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de ſujet que nous de ne vouloir pas riſquer un ſecond combat, & que ſi nous refuſions de les ſuivre, cette lâcheté nous

nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir avec plus de ſûreté, il falloit uſer de précaution, cherchant au plus vîte quelque pointe ou langue de terre pour y faire un reduit de paliſſades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les priſonniers. Ils eurent aſſez de peine à s'y réſoudre, mais après avoir tenu Conſeil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage ; en ſorte que le petit Fortin étant fait en ſept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros ſe prépatoit à partir au premier avis.

Le 4. Août il en revint deux ſur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous ; ils ajoûterent avoir remarqué ſur la route un petit ruiſſeau près duquel on pourroit leur dreſſer aſſez heureuſement une embuſcade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent auſſi-tôt pour ſe ſaiſir de ce petit poſte avantageux, mais ils n'en ſçûrent pas profiter : Les *Outaouas* ſe preſſérent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cauſe que les ennemis ſe ſauverent tous, à la réſerve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* aporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il eſt vrai que tous les eſclaves furent repris, & par conſéquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous donna lieu d'être contens. Après cette expedition, nous embar-

quâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fîmes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le 13. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé, couvertes de Chevreüils; nous profitâmes de l'occasion, & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employâmes à la chasse, & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs.

Les *Oumamis* blessez & repris eurent occasion de se reposer & de boire quantité de boüillons de plusieurs sortes de viandes, nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger sur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuës des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les boüillons ni les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le 24. & le soir même nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*. J'y trouvai un parti de 80. *Oumamis*, commandez par le Chef *Michitonka*, qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus surpris en abordant ce Fort de le voir rempli de Sauvages, ceux-ci ne le furent pas moins

de

de retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le sort : tout retentissoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'étiez-vous là, Monsieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choses ? Vous fussiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rethorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, sur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chansons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des transports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le dessein de pousser jusqu'au Champ des *Tsonontouans*, pour y faire quelques expeditions, il avoit trouvé que le scorbut avoit fait dans ce Fort un si terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eûrent le bonheur d'échaper aussi-bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à son bon temperament avoit résisté à la violence de ce mal ; que le même Mr. *de Bergéres* avec ses douze réchapez voulant s'embarquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner ; ce que lui ayant accordé, & après avoir vû partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en alla par terre au Païs des *Onnontagues*, où il rejoignit l'escorte qu'il avoit accordée à Mr. *de Bergéres*, par laquelle il aprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis de *Denonville* travailloit à faire

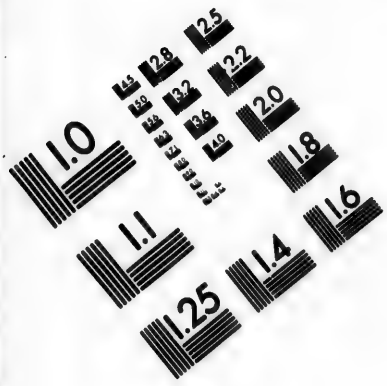

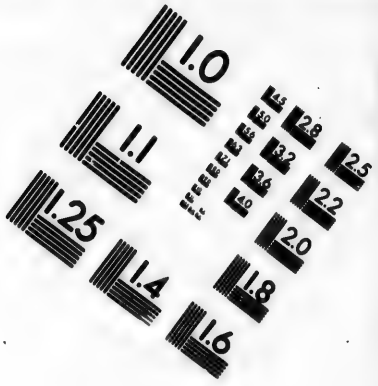

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

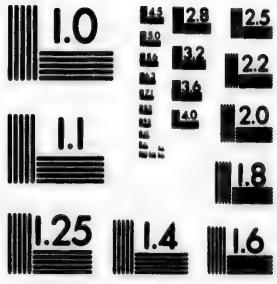

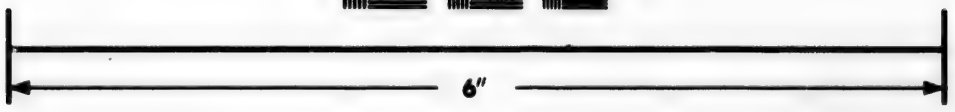

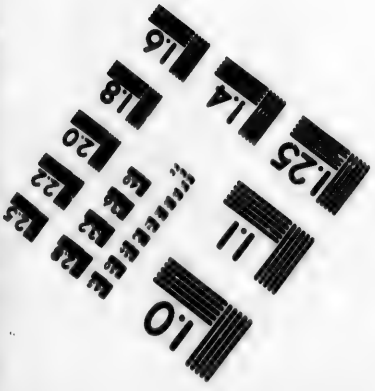

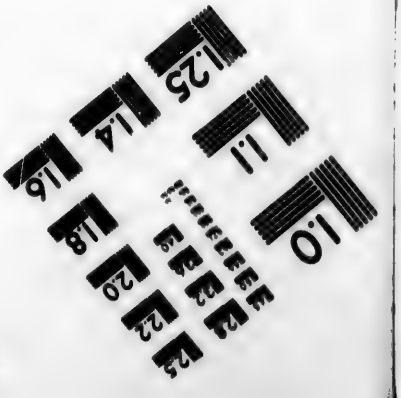

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michillimakinac* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec son parti dans son païs ; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrousser chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Outaouacs*, contre qui n'ayant pû se défendre qu'en se battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Instruit de toutes ces circonstances, je tins conseil avec les trois differentes Nations qui se trouvoient alors en mon Fort, pour savoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs réflexions sur toutes ces nouvelles, ils conclurent que puis que Mr. le Marquis de *Denonville* vouloit faire la paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité ; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je serois obligé au bout de ce temps-là de venir ici, qu'alors la Navigation seroit rude & dangereuse ; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de chose, puis qu'il falloit que je me retirasse indispensablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni secours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les suivre. Cette résolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précédente, ce qui n'accommode pas le Soldat. Le 27. nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour, &

& rangeant la Côte Méridionale du Lac dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre, nous arrivâmes ici le 10. Septembre. Les *Outaouas* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les blessés qui se trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de *la Durantaye*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commission de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs & autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoyé ordre de revenir à la Colonie, en cas que la saison & l'occasion le permettent, ou d'attendre jusqu'au Printems, si je prévoyois des difficultez insurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandises la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire subsister durant l'hiver. Cet ordre me réjoüiroit extrémement, si je pouvois sortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie; mais la chose paroit absolument impossible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canot tant de Sauts, de Cascades, de Courans & d'endroits où l'on est obligé de faire de longs portages, que je n'oserois exposer à tous ces dangers des Soldats, qui ne sauroient naviguer que sur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre jusqu'à l'année prochaine; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent descendre, & qui m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je suis sur le point d'entrepren-

dre un autre voyage, ne pouvant me résoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé si souvent. J'engage quatre ou cinq bons Chasseurs Outaouas à me suivre. Le parti de Hurons, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, est de retour ici depuis deux mois ; il a amené un esclave Iroquois que le Chef de ce parti a presenté à Mr. de Jeremon, ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui l'a fait aussi-tôt fusiller. Ce rusé Chef fit en cette occasion, selon sa coutume, un coup si adroit & si malin que j'en prévois les suites funestes. Il n'en a fait confidence qu'à moi seul, parce qu'il est veritablement mon ami, & qu'il sait que je suis le sien ; je n'oserois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne fût interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, je vous donnerois avis à Mr. de Denonville, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi-même le fait, si Dieu permet que je fasse le voyage de France l'année prochaine. Vous saurez que le Roi a nommé l'Abbé de S. Valier son Aumônier à l'Evêché de Quebec, & qu'il a été sacré dans l'Eglise de S. Sulpice. Cette nouvelle me réjouiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de Laval, dont il vient occuper la place ; mais quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque soit traitable, s'il est vrai qu'il ait refusé d'entrer dans l'Abbaye, il

faut

faut qu'il soit aussi scrupuleux que le Moi-

Je suis Monsieur votre &c.

A Mississiquoi, ce 18. Septembre 1688.

M

LET-

LETTRE XVI.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses Villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviére Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.

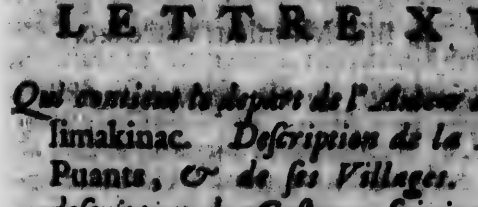

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviére Longue* qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi*. J'en aurois bien pû suivre le cours jusqu'à son origine; si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles.

Tous

Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages. Le vent de Nord-ouest me profita une journée en trois pour la fortune de la Baye des Puants. Elle a 60. lieuës d'entrée, & est environnée de hautes Montagnes. L'ouverture de cette Baye est presque fermée d'Isles ; elle a dix lieuës de largeur, & 25. de profondeur.

Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviére assez profonde, qui se décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à plein en 12. heures & descend tout autant ; c'est une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y séjournai. Les *Sakis*, les *Pouteouatamis*, & quelques *Malomines* ont leurs Villages situez au bord de cette Riviére. Les Jesuites y ont aussi une Maison. Il se fait en ce lieu-là un grand commerce de Peleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux coureurs de bois, qui vont & viennent ; car c'est le passage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Missipi*. Les terres y sont si fertiles qu'elles produisent presque sans culture du Froment de nôtre Europe, & des Pois, des Féves & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dès que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la danse du Calumet & de celle du Capitaine ; la premiére en témoignage de paix & de bonne amitié ; la seconde pour me marquer leur estime & leur con-

consideration. Je répondis par quelques brasses de tabac de Brésil dont ils font beaucoup de cas, & par certains cordons de rassade ou conterie de Venise, dont ils bracent leurs Canots. Le lendemain matin, je fus prié de me trouver au Festin d'une de ces Nations, & après y avoir fait porter de la vaisselle selon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils debuterent par me complimenter sur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponse de remercîment, ils se mirent tous l'un après l'autre à chanter & danser, d'une maniere, dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loisir. Ces chansons & ces danses durerent deux heures. Cela fut assaisonné de cris de joye, & de gambades qu'ils font entrer dans leur Musique ridicule. Finalement les esclaves servirent. Toute la troupe étoit assise à la maniere Orientale, chacun avoit sa portion comme nos Moines dans leur Refectoire.

On commença par mettre devant moi quatre plats. Le premier contenoit en deux Poissons blancs boüillis simplement à l'eau; le second étoit garni de côtelettes, & d'une langue de Chevreüil, le tout boüilli; le troisiéme de deux Gélinotes de bois, d'un pied d'Ours de derriére, & d'une queuë de Castor, le tout rôti; le quatriéme contenoit un copieux boüillon de plusieurs sortes de viandes. Ils me firent boire d'une liqueur délicieuse, qui n'est pourtant qu'un syrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour.

Le

le Festin dura deux heures, après quoi je priai un des Chefs de cette Nation de chanter pour moi, car c'est la coûtume, lors qu'on a des affaires à employer un second pour soi au cours des cérémonies qui se font parmi les Sauvages. Je lui fis présent de quelques morceaux de tabac pour l'obliger à tenir la partie jusqu'au soir. Le lendemain & le jour suivant, je fus pareillement engagé d'aller aux Festins des deux autres Nations, où l'on observa les mêmes formalitez. Je ne trouvai rien de plus curieux dans ces Villages, que de voir des Castors aussi apprivoisez que des chiens. Ils alloient & venoient des Cabanes aux Rivières, & des Rivières aux Cabanes sans s'égarer. Je m'informai des Sauvages, si ces Animaux pouvoient vivre hors de l'eau; ils me répondirent qu'ils y vivoient aussi facilement que les chiens, & qu'ils en avoient gardé pendant un an, sans en sortir que pour courir dans le Village, d'où je conclus que Messieurs les Castoriers ont grand tort de se mettre les Canards, les Oyes, & les Sarcelles au nombre des amphibies aussi bien que les Castors. Il y avoit déjà long-temps que plusieurs Américains m'avoient dit la même chose, mais comme je croyois qu'il y avoit des Castors de différentes espéces, je voulois être encore mieux informé. Il m'avoit qu'il s'en trouve d'un certain genre particulier, qu'on appelle cervins; mais selon le rapport même des Sauvages ceux-ci sont d'une espéce différente des amphibies: ils

font

sont des taniéres ou des trous en terre, comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des parcheux qui ont été chassez de quelques Cabanes dans lesquelles ces Animaux habitent jusqu'au nombre de 80. Je vous en parlerai quelque jour. Ces Animaux fainéans ne voulant pas travailler sont chassez par les autres, comme les Guespes par les Abeilles, & ils en sont maltraitez si violemment qu'ils sont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne nage construit elle-même sur les Etangs. Ces Castors sauvages ont la figure des autres, si ce n'est que leur poil est rougé sur le dos & sur la queue, ce qui vient de ce qu'ils se frottent contre la terre quand ils vont à leur manière ou quand ils en sortent. Les Naturalistes se trompent grossièrement lors qu'ils prétendent que ces Animaux se coupent les testicules quand les Chasseurs les poursuivent. C'est une vision toute pure, que la partie que les Medecins appellent *Castoreum* ne réside point là, elle est renfermée dans une certaine poche que la Nature semble avoir faite exprès pour ces Animaux. Ils s'en servent pour se dégager les dents, quand ils ont mordu quelques arbrisseaux gommeux. Mais supposé que le *Castoreum* fut dans les testicules, il seroit impossible que cet Animal pût les arracher sans déchirer les nerfs des aines où elles sont cachées près de l'os pubis. Il est aisé de s'apercevoir qu'*Elien* & plusieurs autres Naturalistes ne connoissoient guéres

la

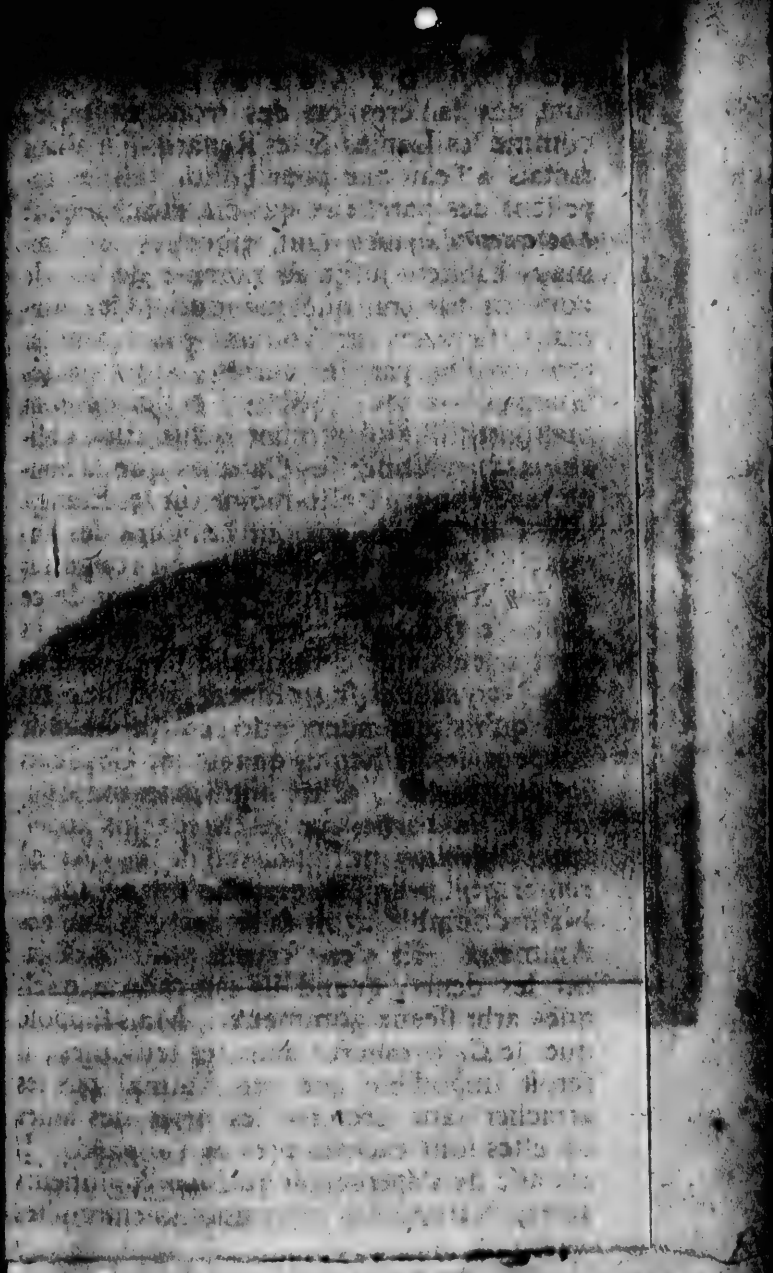

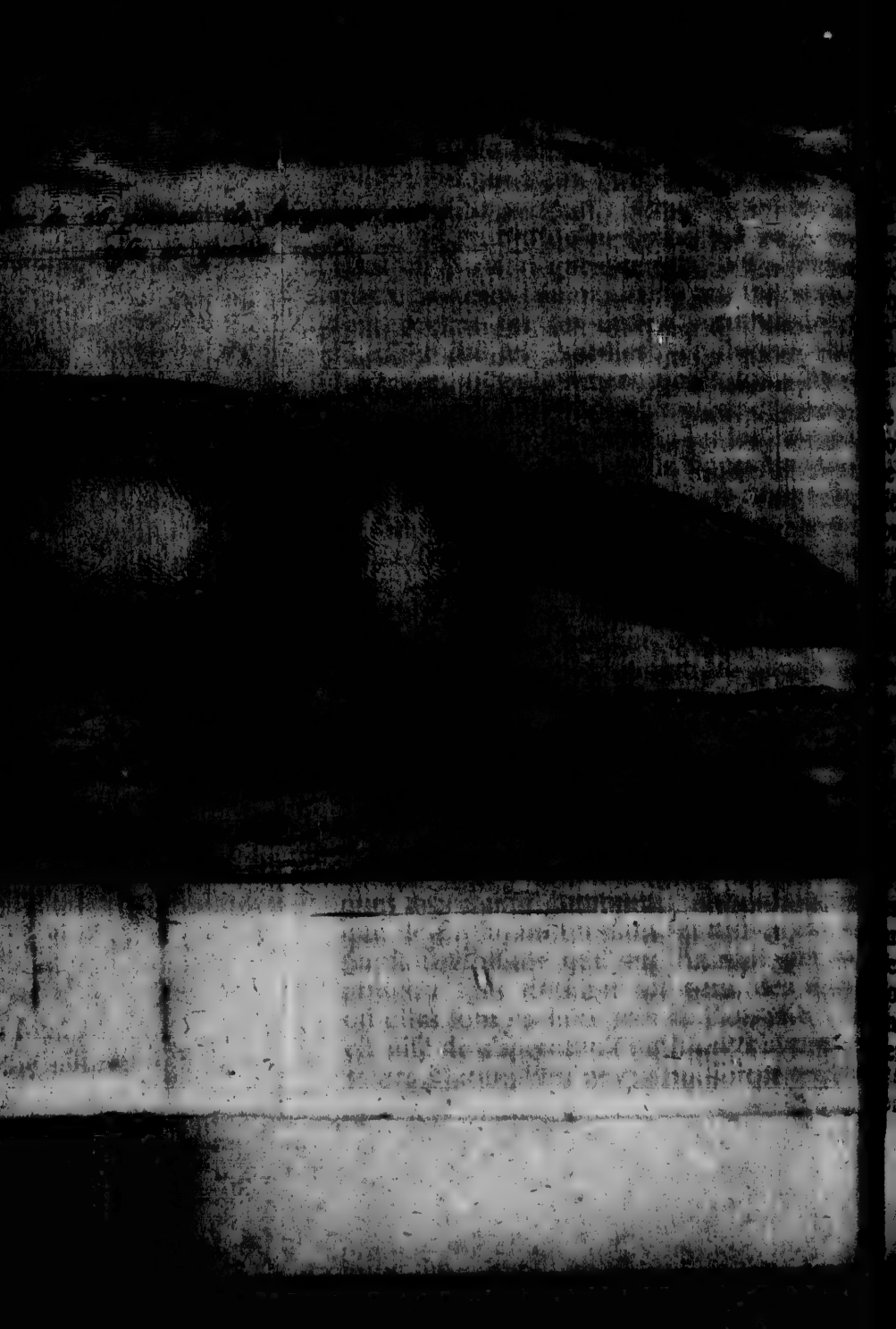

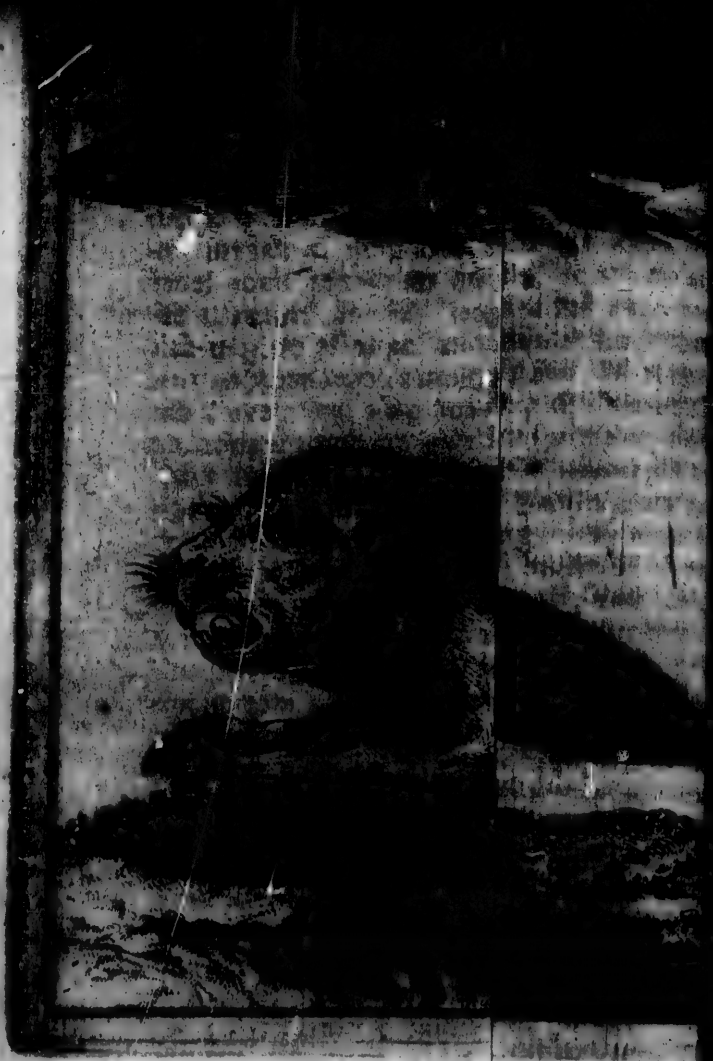

...ffle des Castors : ils n'auroient point ...ncé qu'on poursuit ces Animaux, qui ... s'écartent jamais du bord de l'Etang ... leurs Cabanes sont construites, & qui ... moindre bruit plongent & nagent en- ... deux eaux pour retourner dans leurs ...s après le danger. Si ces Animaux sa- ...ent la raison pour laquelle on leur fait ...guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs, ...s qu'on n'en veut qu'à leur peau ; car *Castoreum* n'est rien en comparaison de ... qu'elle vaut. Un grand Castor a 26. ...uces de longueur de l'occiput à la naci- ... de la queuë ; sa circonference est de 3. ...ds huit pouces ; sa tête a sept pouces de ...gueur & six de largeur ; sa queuë fait ...n l'étenduë de quatorze pouces, elle en ... de largeur, & au milieu elle est épais- ... un pouce & deux lignes. Cette queuë ... d'une figure ovale, l'écaille dont elle ... couverte est un exagone irrégulier, ce ... fait un épiderme, c'est à dire, en terme ... Medecine, une petite peau qui envelop- ... la grande. Cet Animal se sert de sa ...ë pour porter de la boüe, de la terre ... toutes les autres matiéres dont sont fer- ...s ses Digues & ses Cabanes qu'il con- ...it par un instinct admirable. Ses oreil- ...s sont courtes, rondes & enfoncées ; ses ...mbes ont cinq pouces, ses pattes trois & ...emi du talon jusqu'au bout du grand ...oigt ; ses pieds ont six pouces & huit li- ...nes de longueur. Ses pattes sont faites à ...eu près comme la main d'un homme, & ... s'en sert pour manger à la maniére des Singes,

Singes, elles sont feuillues, & les doigts joints ensemble comme ceux du Canard par une membrane de couleur d'ardoise. Ses yeux plus petits que grands proportion de son corps, sont de la figure de ceux des Rats. Il a au devant de son museau quatre dents de défense, deux à chaque machoire, comme les Lapins, 16 molaires, huit en haut & huit en bas. Ses dents de défense ou incisives ont plus d'un grand pouce de longueur, & un pouce de largeur, avec cela elles sont fortes & tranchantes comme un sabre de Damas; car cet Animal, secondé par ses confrères, pardonnez-moi ce terme là, j'entens d'autres Castors, coupe des arbres gros comme des barriques, ce que je n'aurois jamais cru si je n'avois remarqué moi-même plus de vingt troncs de pes arbres couper. Son poil est double, l'un est long, noir, luisant & gros comme du crin, l'autre délié, uni, long de quinze lignes pendant l'hiver, en un mot le plus fin duvet qui soit au monde. La peau d'un tel Castor pese deux livres, le prix en est différent. La chair en est délicate, l'huile & l'Antimoine, mais il faut la sécher pour la manger tout à fait bonne. Voilà, Monsieur, une description exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages sont la production d'une si fine structure, qu'à peine l'Art des hommes peut-il fournir rien d'aussi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour la décrire; mais cette digression seroit à present trop longue. Il n'est donc plus question que d'observer

ner la Navigation des Lacs en partant
cette Baye, où je commençai le Jour-
qui je vous envoye avec la Carte de
les Païs que j'ai découverts. Je m'em-
quai le 30. Septembre avec tous mes
, & le 2. Octobre j'arrivai au pied du
du *Mekalibi*, après avoir refoulé quel-
petits courans dans la Riviére de
. Le lendemain nous fîmes ce pe-
portage, & le 5. j'arrivai au Village des
, auprès duquel je campai le jour
vant pour y prendre langue. Ce Vil-
est situé sur le bord d'un petit Lac, où
Sauvages pêchent quantité de Brochets
de Goujons. Je n'y trouvai que trente
quarante Guerriers pour la garde, car
autres étoient allez à la chasse des Cas-
depuis quelques jours. Le 7. je me
barquai, & après avoir bien ramé,
ous entrâmes vers le soir dans le petit
ac des *Malominis*, où nous tuâmes assez
Canards & d'Outardes pour souper.
Nous y cabanâmes sur une pointe de terre.
Dès le point du jour nous nous fîmes en
anot pour aller à leur Village, où nous
restâmes qu'une heure pour parler à
elques Sauvages à qui je fis present de
ux brasses de tabac, qui pas reconnois-
nce nous donnerent deux ou trois sacs
farine de *folle Avoine*. Ce Lac est cou-
vert de cette sorte de Grain qui y croît en
ouffes, & dont la tige est haute. Ces Sau-
vages en font des moissons abondantes.
Le 9. j'arrivai au pied du Fort des *Outa-*
gamis, où je ne trouvai que peu de gens;

Ils

Ils me firent un fort bon accueil. C
après avoir dansé le Calumet à la porte
ma Cabane, ils m'apporterent des Ch
vreüils & du Poisson. Le lendemain
m'accompagnerent jusqu'au haut de la R
viére où leurs gens étoient à la chasse d
Castors. Le 11. nous nous embarquâm
de compagnie, & nous mîmes pied à ter
le 13. au bord d'un petit Lac où nou
trouvâmes la Cabane du Chef de cette N
tion. Dès que nous eûmes cabané, c
Capitaine vint me rendre une visite de c
rémonie, & s'informa de quel côté je pr
tendois aller. Je lui répondis que bien loi
de marcher vers les *Nadouessious* ses enne
mis, je n'en approcherois de plus de cen
lieuës, & que pour l'en assûrer davantag
je le priois de vouloir bien me donner
Guerriers pour m'accompagner à la *Rivi
re Longue* que je voulois remonter jusqu'
sa source. Il me dit qu'il étoit ravi que j
ne portois ni armes, ni hardes aux *Na
douessious*, qu'il voyoit bien que je n'étoi
pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'a
contraire je méditois quelque découverte
mais qu'il ne me conseilloit pas de remon
ter trop haut cette belle Riviére, à cau
de la multitude de Peuples que j'y trouve
rois, quoi qu'ils n'eussent pourtant aucun
talent pour la guerre. Il vouloit dire par
là que je pourrois être surpris durant la
nuit par quelque grand parti, cependant
au lieu de six Guerriers que je lui deman
dai il m'en donna dix, qui savoient la lan
gue & connoissoient le Païs des *Sakeres*

avec

avec lesquels la Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant lesquels il me régala parfaitement bien, se promenant même avec moi, pour me donner le plaisir de remarquer la séparation des Cabanes des chasseurs dans les Païs où l'on trouve les Castors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'est que ces Cabanes. Je lui fis present d'un fusil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fusil, & d'une petite hache. Je donnai aussi à ses deux enfans chacun un Capot & une brasse de tabac de Brésil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Outaouas*, c'est à dire, des *Algonkins*. Ce n'est pas que je n'entendisse un peu la leur, parce que la différence n'en est pas fort grande. Cependant cela me fit plaisir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine. Mes quatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois que nous pouvions aller jusqu'à la Cabane du Soleil, sans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite escorte le 26. à midi, & nous arrivâmes le soir au portage de *Onisconsing*, que nous fîmes en deux jours; c'est à dire, que nous quittâmes la Riviére des *Puants*, en transportant nos Canots & notre bagage jusqu'à la Riviére de *Onisconsing*, qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien

de cette Riviére abandonnée, sinon qu'elle est salle, bourbeuse, bordée de Côteaux escarpez, de marais & de rochers effroyables. Le 19. nous nous embarquâmes sur la Riviére des *Ouistenaux*, & à la faveur d'un paisible courant nous arrivâmes en quatre jours à son embouchure, dans le Fleuve de *Mississipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Riviére n'est ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Est & Sud-Ouest*, elle est bordée de prairies, de bois de haute futaye, & de sapins; je n'y ai vû que deux Isles, peut-être en a-t'elle d'autres que l'obscurité de la nuit m'empêcha de découvrir en descendant. Le 23. nous allâmes cabaner dans une Isle, sur le Fleuve de *Mississipi*, vis-à-vis de la Riviére dont je vous parle. Nous espérions y trouver des Chevriüils, mais par malheur il n'y en avoit point. Le lendemain nous traversâmes de l'autre côté du Fleuve en sondant par tout comme le jour précédent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le 2. Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviére Longue*, après avoir refoulé plusieurs courans de ce Fleuve assez rudes, quoi qu'en ce tems-là les eaux fussent en plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs sauvages que nous fîmes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbuës assez grosses. Le 3. nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Riviére Longue*, qui forme une espéce de Lac rempli de joncs:

nous

nous trouvâmes dans le milieu un petit chénail que nous suivîmes jusqu'à la nuit, laquelle nous passâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outagamis* qui m'accompagnoient, si cette Navigation parmi ces joncs dureroit longtemps ; ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviére en Canot, que cependant ils m'assûroient qu'à vingt lieuës plus haut ses bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas néanmoins si loin, car le lendemain sur les dix heures du matin, nous trouvâmes cette Riviére assez étroite, & ses rivages garnis de bois de haute futaye, & navigeant le reste du jour, nous vîmes quelques prairies d'espace en espace. Le même soir, nous cabanâmes sur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour suivant, nous nous arrêtâmes à la premiére Isle que nous découvrîmes : nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pêcher quelques méchans poissons qui sentoient la vase. Le 6. à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à 12. lieuës plus haut dans une autre Isle ; Nous fîmes cette Navigation fort promptement, nonobstant le grand calme qui régne dans cette Riviére, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Cette diligence me surprit, aussi-bien que de ne point voir là autant de Cerfs, de Chevreüils &

de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte. Le 7. le même vent nous porta dans une troisiéme Isle, éloignée de dix ou onze lieuës de celle que nous quittâmes le matin. Nos Sauvages y tuérent trente ou quarante Faisans, qui me firent quelque plaisir. Le 8. ne pouvant presque plus nous servir du vent, à cause de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & sur les deux heures après midi nous découvrîmes de grandes prairies sur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieuë de la Riviére. Aussi-tôt nos Sauvages sautérent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvérent cinquante ou soixante chasseurs, qui les ayant attendus l'arc & la fléche à la main, mirent les armes bas, dès qu'ils eurent entendu les cris des *Ouaganis*. Ces chasseurs firent present à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tué sur le lieu, & ils les aidérent à transporter ces viandes jusqu'à mes Canots. C'étoit des *Eskiris* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chasse, & qui furent ravis de nous trouver; car par politique plûtôt que par reconnoissance, je leur donnai du tabac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient se lasser d'admirer. Ils coururent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens; tellement que le lendemain vers le soir, nous vîmes paroître sur le bord de la Riviére plus de deux mille Sauvages qui nous vinrent appor-

apperçûs se mirent à danser. Nos *Outagamis* abordérent à terre, & leur ayant parlé, quelques-uns des Principaux s'embarquérent dans nos Canots jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une pointe de terre à un quart de lieuë de là, près d'une petite Riviére. Quoique ces Sauvages me pressassent extrêmement de loger dans un de leurs Villages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les quatre *Outaouas* qui y allérent, & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon Campement. Le jour suivant je laissai reposer mes Soldats, & je visitai les Chefs de cette Nation, en leur presentant des couteaux, des ciseaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous étions venus dans leurs Païs, parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le lendemain j'en partis avec une escorte de cinq ou six cens Sauvages, qui marchoient par terre à côté de nos Canots, & laissant un Village à main droite de la Riviére, je fis entrer mes gens à un troisiéme Village éloigné de 5. lieuës du premier, sans pourtant débarquer; car je n'avois point d'autre but que de faire un present aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde, & de viandes boucanées qu'il ne m'en falloit. Enfin, passant de Village en Village sans m'arrêter, sinon pour cabaner la nuit, ou pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pousser jusqu'au dernier, pour y prendre langue. Arrivé au

au pied de celui-ci, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoya des chasseurs en campagne, dans le dessein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à soixante lieues plus avant, je trouverois la Nation des *Essanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que sans cela il me donneroit une escorte jusqu'à leur Païs; qu'il me livreroit pourtant six esclaves de cette Nation pour les ramener chés eux, & m'en servir dans l'occasion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviére, si ce n'étoit quelque surprise de nuit. Enfin après qu'il m'eut instruit de plusieurs autres circonstances fort utiles, je me disposai à partir incessamment. Ces Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Guerriers en 12. Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, ayant eu tout à la fois sur les bras les *Nadoneſſis*, les *Paninoha*, & les *Eſſanapés*. Ces Peuples sont assés civils, ils n'ont rien de féroce, au contraire ils paroissent avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes sont longues & rondes par le haut, à peu près comme celles de nos Sauvages; mais elles sont faites de roseaux & de joncs entrelassés & plâtrés de terre grasse; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Au reste, les hommes & les femmes vont nuds, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes sont plus laides que celles des Lacs de *Canada*. Il y a quelque sorte de subordination entre eux. Leurs Villages sont fortifiés de bran-

branches d'arbres & de fascines garnies de terre grasse. Nous nous embarquâmes à ce dernier Village le 21. à la pointe du jour, & le soir même nous mîmes pied à terre dans une Isle couverte de pierres & de gravier, après en avoir passé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occasion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fîmes voile, & nous marchâmes non-seulement le jour, mais encore la nuit, sur le raport que les fix *Essanapés* me firent, que la Riviére étoit sûre, n'y ayant ni rochers, ni bancs de sable à apréhender. Le 23. de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faisoit eau. Pendant ce temps-là nous fîmes cuire les viandes de chevreüil dont le Chef du dernier Village des *Eatares* m'avoit fait present, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entrerent pour chasser, mais ils n'y trouverent que de petits Oiseaux, sur lesquels ils ne s'amusérent pas de tirer. Dès que nous fûmes rembarquez, le vent ayant cessé tout à coup, il fallut avoir recours aux avirons; mais comme la plûpart de nos gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que très-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une grosse Isle deux lieuës plus haut, étant averti par des fix esclaves *Essanapés*, que nous y trouverions quantité de Liévres, ce qui fut effectivement vrai. Ces Animaux n'étoient pas d'un mauvais in-

fuest de chercher la terre ferme, car les bois y étoient si épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en plusieurs endroits pour les obliger d'en sortir.

Cette chasse finie, nos Soldats se donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un sommeil si profond, que j'eus toutes les peines du monde à les réveiller, sur une fausse allarme qu'une troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faisoient en terre ferme dans les broussailles. Le lendemain 24. nous nous embarquâmes à dix heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviére avec leurs fusils pour tuer des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand succès. Nous cabanâmes à l'embouchure d'une petite Riviére à main droite, où les *Essanapés* nous firent entendre qu'il n'y avoit de là jusqu'au premier Village que 16. ou 18. lieuës, ce qui fit que par le conseil de nos Sauvages, j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le 26. nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour; mais la quantité de bois flottans, que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha, de sorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots. Le 27. à dix ou onze heures nous arrivâmes auprès du Village où nous nous arrêtâmes, après avoir arboré le grand Calumet de Paix à la proüe de nos Canots.

Dès que nous parûmes, suis en quatre

cens

les *Essanapés* reconnurent nous aborder, & après avoir demeuré vis-à-vis de l'endroit où nous étions, ils nous appellerent & nous invitérent à gagner terre. A même abord, ils se mirent en devoir de se jetter sur nos Canots; mais je leur fis dire par les quatre *Essanapés* qui étoient avec moi, qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent aussi-tôt. Ensuite je mis pied à terre avec mes Sauvages *Ontagamis* & *Outaouas*, suivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des sentinelles. Etant sur le rivage, cette multitude de gens se prosterna trois ou quatre fois devant nous les mains sur le front, & nous fûmes à l'instant portez & enlevez au Village en cérémonie, c'est à dire, avec des cris de joye qui m'étourdissoient. Quand nous fûmes à la porte, ceux qui nous portoient s'arrêterent, jusqu'à ce que le Chef qui étoit un homme de cinquante ans fut sorti avec cinq ou six cens hommes, armez d'arcs & de fléches. A l'instant nos *Ontagamis* me dirent que ces gens-là étoient des insolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Esclaves*, qu'ils jettassent leurs arcs & leurs fléches: mais les deux *Essanapés* que j'avois renvoyé le jour précédent s'étant approchez de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter des armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant les *Ontagamis* obstinez m'obligeoient déja à regagner mes Canots quand tout à coup le Chef & sa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. Je revins donc sur mes pas, & nous entrâmes tous au Village avec nos fusils que ces Sauvages ne pouvoient se lasser d'admirer ; car ils ne connoissoient que par ouï dire ces instrumens meurtriers. Le Chef nous conduisit dans une grande Cabane où il ne paroissoit pas que personne eût jamais demeuré. Lors que mes vingt hommes & moi fûmes dans cette Cabane, on refusa d'y laisser entrer les *Outagamis* ; par la raison, leur disoit on, qu'ils ne meritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix, puis qu'ils avoient voulu susciter la guerre, & former une querelle entre nous & les *Essanapés*. Cependant, j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la porte, en criant aux *Outagamis* de ne mal-traiter personne ; mais au lieu d'entrer, ils me presserent de regagner au plus vîte nos Canots, ce que j'executai sur le champ, emmenant avec nous les quatre esclaves *Essanapés*, pour les conduire jusqu'au premier Village que nous devions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt embarquez que leurs deux camarades qui étoient avec cinquante hommes dans une Pirogue vinrent m'annoncer que le Chef nous barroit sa Riviére, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'il falloit donc qu'il y transportât une montagne ; & sans nous amuser davantage à disputer, nous voguâmes jusqu'à l'autre Village, quoi qu'il fût déja tard, la distance pouvant être de trois lieuës tout au plus. Il faut remarquer que durant le voyage j'avois pris soin de m'informer exacte-

ractement de mes six esclaves, ce que c'étoit que leur Païs, & sur tout du Village principal : ils m'avoient assûré que cette capitale champêtre étoit située sur le bord d'un espéce de Lac ; Ainsi sans m'arrêter à tous les Villages, où je n'aurois fait que parlementer, & perdre mon temps & mon tabac, je résolus d'aller au Village principal, pour me plaindre au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troisiéme Novembre, & l'on nous y fit la plus honnête reception du monde. Nos *Outagamis* se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé ; mais le grand Chef déja informé de l'affaire, leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au reste, pendant l'espace de cinquante lieuës que nous navigâmes du premier Village à celui-ci, nous fûmes suivis d'une procession de gens qui nous parurent beaucoup plus sociables que ce Chef qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé. Nos gens ayant dressé les Cabanes à une portée de Canon du Village, nous nous rendîmes conjointement avec les *Outagamis* & les *Outamis* auprès du *Cacique* de cette Nation : où dix Soldats amenerent les quatre esclaves *Essanapés*. J'étois actuellement avec cette espéce de Roi, lors que ceux-ci passerent une demi-heure à se prosterner plusieurs fois devant lui. Je lui fis present de tabac, de couteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux battefeux avec des pierres à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre ; Il fut plus content de

ces bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne fûs d'une grosse fortune : il nous marqua sa reconnoissance par une matiére qui n'étoit pas beaucoup plus précieuse ; mais qui étoit plus solide, c'étoit des poix, des féves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes, & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profusion, ce qui nous fit un fort grand plaisir. Il me dit que puis que j'avois le dessein d'aller chez les *Gnacsitares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'escorter ; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'un intérêt commun pour se défendre des *Maxemalek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiéte & fort belliqueuse ; il ajoûta même qu'ils marchoient en grand nombre, que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour se garantir des insultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacsitares* & sa Nation avoient fait une Alliance depuis vingt six ans, que par cette raison-là, ces Alliez habitoient dans des Isles le seul endroit où ils peuvent trouver leur sûreté. J'acceptai son escorte avec plaisir, & lui en marquai beaucoup de reconnoissance ; je lui demandai quatre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choisir sur cinquante autres. Quand je me vis sûr de la chose, je ne perdis pas de temps, je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innocens ne pouvoient concevoir le travail de la hache. Ils s'écrioient

cioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de pistolet en l'air, quoi qu'ils fussent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que personne n'y toucheroit, sur quoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviére, plus les Sauvages me paroissoient raisonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village, sans vous dire ce que c'est. Il est plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait sa résidence; Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres où logent tous ses parens. Quand il marche, on seme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il est ordinairement porté par six esclaves; Son habit Royal n'est pas plus magnifique que celui du Chef des *Otoros*; On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui sont couvertes devant & derriére d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le nom de Ville par sa grandeur. Les maisons sont construites à peu près comme des fours, mais grandes & hautes; la plûpart de roseaux cimentez avec de la terre grasse. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le spectacle me surprit. J'engageai mes *Ou-*

tagenis de s'informer de la chose, ils le demandèrent à mes quatre esclaves, qui me servoient entièrement d'interprètes dans cette terre inconnuë. Ceux-ci furent s'informer, & rapportèrent, que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui se montroit. Je conclus de là, qu'ils étoient Pitagoriciens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux où leurs ames pouvoient être transfuses. Ils répondirent que la métempsicose ne passoit point chaque espèce, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oiseau, ou de quelqu'autre bête que ce fût, & ainsi de tous les Animaux. Au reste, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne sont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Oloron*. Je partis de ce Village le 4. de Décembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, sans compter nos dix *Ouanamis*, les quatre *Ontaouas* & les quatre esclaves *Essanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacsitares* ne connoissent point ce symbole de concorde. Le premier jour nous fîmes six ou sept lieuës avec assés de peine, à cause de la quantité de joncs dont ce Lac est rempli ; les deux jours suivans nous fîmes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligés de gagner terre ; Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la stérilité nous

...ous cauſa d'autant plus de peine, qu'il ...y eût pas moyen de trouver un morceau ...e bois pour faire cuire les viandes ou pour ...e chauffer, ce qui penſa nous faire perir ...e faim & de froid ; car tout le Païs d'a- ...entour n'étoit que des prairies à perte de ...uë, & des marais de vaſe & de roſeaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes ...uſqu'à une petite Iſle, où l'on campa. Le ...jour étoit fort deſagréable ; c'étoit un ta- ...s qui ne laiſſa pourtant pas de nous être ...ile, car nous y pêchâmes quantité de pe- ...ts Truites, que nous trouvâmes une fort ...onne Manne. Enfin après ſix autres jours ...e Navigation nous arrivâmes à la pointe ...'une Iſle ; c'eſt celle que je vous deſſine ...ur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit ...ſtement le 29. du même mois de Décem- ...re ; juſques-là nous n'avions point encore ...prouvé toute la rigueur du froid. Dès ...e j'eus mis pied à terre & dreſſé mes Ca- ...anes ; je détachai mes eſclaves *Eſſanapé* ...our aller au premier des trois Villages ...ui ſe trouvoient ſur nôtre route, n'ayant ...as voulu m'arrêter à ceux que j'avois ...rouvé dans une Iſle, que je croyai pen- ...ant la nuit. Ils revinrent à mon cabana- ...e fort allarmez de la mauvaiſe réponſe du ...Chef des *Gnacſitares*, qui nous prenoient ...our des *Eſpagnols*, & qui vouloient leur ...aire un mauvais tour pour nous avoir in- ...roduit dans leur Païs. Je ne m'amuſerai ...as à vous faire le recit de tout ce qui ſe ...paſſa, de peur de vous ennuyer. Il me ſuf- ...fit de vous dire que ſur le rapport de mes

eſcla-

esclaves, je m'embarquai sur le champ pour m'aller poster dans une petite Isle, qui tenoit le milieu entre la grande & la terre ferme, sans permettre que les *Essinapés* fussent du campement. Cependant, les *Gnacitares* envoyerent de bons Coureurs jusqu'à quatre-vingt lieuës chez des Peuples demeurant au Sud. Comme ces Peuples étoient censés connoître bien les *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point ; ils entreprirent ce voyage aussi gayement que s'il se fût agi de quelque affaire Nationale, & après avoir considéré nos habits, nos épées, nos fusils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avoüer que nous n'étions pas de véritables *Espagnols*. Cela joint à quantité de raisons que je leur donnai du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisions aux Espagnols mêmes, & du Païs que nous habitions du côté de l'Orient, les dissuaderent entiérement de leur opinion mal-fondée. Alors ils me priérent d'aller camper dans leur Isle, & m'apporterent d'une espéce de grains du Païs, qui ressemble fort à nos lentilles, dont ils recüeillent une copieuse moisson. Je les en remerciai, disant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occasion de se méfier de moi. Cependant, je m'embarquai pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & six Soldats bien armez, & faisant couper les glaçons en certains endroits, en

avoit dix ou douze jours qu'il geloit
ne grande force, je débarquai à deux
ës d'un de ces Villages où j'allai en-
e par terre. Il eſt inutile de vous mar-
les cérémonies qui s'obſerverent dans
e occaſion-là ; ce ſeroit toûjours la mê-
chanſon. Il me ſuffira de vous dire
mes preſens produiſirent un effet mer-
lleux dans l'eſprit de ces gens, que je
mmerai canailles, quoi qu'ils fuſſent des
polis que j'euſſe encore vû en ce Païs-
Leur Chef eſt celui de tous qui a le
la figure de Roi. Il domine abſolu-
ment ſur tous les Villages qui ſont décris
ma Carte, ce ſont eux-mêmes qui
l'ont donnée. Il y avoit dans cette Iſle
ſi bien que dans les autres, de grands
ces remplis de Bœufs ſauvages pour
ſage de cette Nation. Je demeurai deux
ures avec ce grand Chef ou *Cacique*,
lant preſque toûjours des *Eſpagnols* du
ouveau *Mexique*, qu'il m'aſſûra n'être
plus éloignez de leur Païs que de 80.
ous, qui font chacun trois lieuës. Ma
ioſité ne cedoit pas à la ſienne ; j'avois
moins autant d'envie qu'il m'informât
Eſpagnols qu'il ſouhaitoit en être in-
it de moi, & nous nous aprîmes réci-
oquement bien des choſes là-deſſus. Il
e pria d'accepter une grande Maiſon qu'il
oit fait préparer pour moi, & ſa premié-
civilité fut de faire venir quantité de fil-
, entre leſquelles il nous preſſoit moi &
mions de choiſir. La tentation auroit
plus forte dans un autre tems, le mets

ne

ne valoit rien pour des Voyageurs affoib
de travail, & d'abstinence, *sine Cerere &*
Bacchо friget Venus. Sur cette honnête
nos Sauvages lui repréſenterent à ma ſo
licitation que les Soldats de mon détach
ment m'attendoient à une certaine heur
& que pour peu que je tardaſſe ils ſeroie
en peine de moi. Nous nous ſéparâm
aſſez contens l'un de l'autre ; cette aven
ture m'arriva le 7. Janvier.

Deux jours après le *Cacique* vint me voi
amenant avec lui 400. des ſiens, & qu
tre Sauvages *Mozemlek*, que je pris po
des *Eſpagnols* : Cette mépriſe venoit de
grande difference qu'il y a entre ces deu
Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mo*
zemlek étoient vêtus ; ils portoient la barb
touffuë & les cheveux juſqu'au deſſous d
l'aiſſelle ; ils avoient le teint basané ; en
fin par leur abord civil & ſoûmis, par le
air poſé & leurs manieres engageantes,
ne pouvois m'imaginer que ce fuſſent d
Sauvages ; Je me trompois neanmoins, i
en avoient le nom & la choſe. Voici c
que j'appris du Païs de ces eſclaves, ſu
vant la deſcription Geographique que l
ſix *Guaſitares* firent en forme de Carte ſu
une peau de Cerf ; je vous en envoye
Copie. Leurs Villages ſont ſituez ſur l
bord d'une Riviére qui tire ſa ſource d'u
ne chaîne de Montagnes où la *Riviére La*
gue ſe forme auſſi par quantité de grand
ruiſſeaux qui font là un confluent. „ Quan
„ les *Guaſitares* vont à la chaſſe des Bœuf
„ ſauvages, ils ſe ſervent ordinairement d

„ Piro

rogue pour voiture, & pour [illegible]ve
eur route jusqu'à la croix que vous
oyez marquée dans la Carte, laquelle
roit se trouve à la fontaine de deux
etites Rivières. Cette chasse de Bœufs
uvages dont les Vallées sont toutes
emplies pendant l'Eté, est quelquefois
occasion d'une cruelle guerre : Vous
urez que l'autre croix ✠ que vous
oyez dans la Carte sert aussi de borne
ux *Mozemulek* ; si bien que pour peu
ue ces deux Nations avancent mutuel-
ement sur le terrain, c'est au sujet de
ette chasse. Ces Montagnes ont six lieuës
e largeur. Elles sont si hautes qu'il faut
aire de grands détours pour les traver-
er, & elles ne sont habitées que d'Ours
t d'autres bêtes fauves.

La Nation des *Mozemulek* est grande
t puissante ; cependant ces quatre Sau-
ages que j'avois pris pour Espagnols,
'apprirent quelques particularités de
eur Pays, & me dirent qu'à cent cin-
uante lieuës la principale Rivière se
échargeoit dans un grand Lac d'eau salée
e trois cens lieuës de circuit, dont l'em-
ouchure n'en a tout au plus que deux ;
u'au bas de la Rivière étoient situées six
elles Villes ; l'enceinte en est de pierre
enduites de terre grasse ; les Maisons sont
découvertes, sans toit & en maniere de
plate-forme ; je vous en donne le plan
dans la Carte : Ils ajoûterent qu'il y en
avoit encore plus de cent, tant petites
que grandes, autour de cette espéce de

„ Pro

„ Mer,

» Mer, sur laquelle ils navigueoient av
» des bateaux tels que vous les voyez
» dépeints ; que ces gens-là faisoient d
» étoffes, des haches de cuivre, & pl
» sieurs autres ouvrages, dont mes *Ou*
» *gens* aussi-bien que les autres interp
» tes, fort ignorant en cela, ne pûre
» jamais me donner aucune connoissanc
» Que leur Gouvernement étoit desp
» que, tout se réunissant à un Grand Ch
» sous qui tous les autres tremblent : Q
» ces Peuples s'appelloient *Tabenglank* ; qu'
» étoient aussi nombreux que les feüil
» des arbres, (car c'est ainsi qu'ils s'exp
» ment dans leur hiperbole ſtrouage,)
» disoient de plus que leurs gens, c'est
» dire, les *Muzeemleh*, amenoient dans
» Villes des *Tabenglank* des troupeaux
» petits Veaux pris dans les Montagn
» dont je vous ai parlé, & dont ces d
» niers se servent à plus d'un usage ;
» en mangent la viande ; ils les dress
» au labourage, & la peau sert aux vê
» mens, aux bottes, &c. Ils m'appriren
» aussi qu'ils avoient eu le malheur d'êt
» pris par les *Gnacsitares* pendant une gu
» re qui duroit depuis dix ans, mais qu'
» espéroient que la Paix se feroit, & qu
» lors tous les prisonniers seroient échang
» selon la coûtume. Ils se vantoient d'ê
» fort raisonnables, en comparaison d
» *Gnacsitares* qu'ils disent n'avoir que la fig
» re d'hommes, & qu'ils regardent comm
» des bêtes. Je crois qu'en cela, ils ne se tro
pent pas tout à fait ; car en effet, je
marq

quai tant d'honnêteté & tant de poli-
dans ces quatre *Monsoulek*, que je
vois commencer avec des Européens,
qui que cependant il faut demeurer d'ac-
d que les *Gnacsitares* sont d'ailleurs la
tion la plus traitable que j'aye vûë par-
les Sauvages. L'un de ces quatre *Mo-*
soulek avoit une Médaille pendue au coû
espéce de cuivre tirant sur le rouge,
la figure que vous voyez sur ma Carte;
la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr.
Tonti aux *Illinois* qui avoit quelque con-
issance des métaux; mais la matiére de-
plus pesante & la couleur plus foncée
auparavant, & même un peu maniable.
les priai de m'instruire à fond de ces
res de Médailles: „ Ils me dirent que
les *Tabaglank*, qui en sont les Artisans,
en font beaucoup de cas; Au reste, je
n'ai rien pû apprendre des Païs, du Com-
merce & des Mœurs de ces Peuples éloi-
gnez. Tout ce qu'ils me dirent, c'est
que leur Riviére descendoit toûjours vers
le Couchant, & que le Lac d'eau salée
dans lequel elle se décharge, & que je
vous ai dit avoir trois cens lieuës de cir-
cuit, en a trente de largeur, son em-
bouchure étant bien loin vers le Midi ou
le Sud. J'aurois eu beaucoup de curio-
sité d'apprendre à fond les mœurs & les
maniéres des *Tabaglank*, mais ne pou-
vant me satisfaire par mes propres yeux,
je fus obligé de m'en rapporter au témoi-
gnage des *Monsoulek*, qui m'assûrerent
avec toute la bonne foi sauvage, que

„ ces

„ ces Peuples portoient la barbe long
„ de deux doigts ; que leurs robes venoie
„ jusqu'aux genoux, qu'ils étoient coëff
„ d'un bonnet pointu, qu'ils avoient to
„ jours à la main un long bâton, à p
„ près ferré comme les nôtres, & qu'
„ étoient chauſſez d'une bottine qui le
„ monte juſqu'au genou ; que leurs fe
„ mes ne ſe montroient point, apparem
„ ment ſur le même principe qu'en Ital
„ ou en Eſpagne, & qu'enfin ces Peuple
„ quoi que toûjours en guerre avec de pui
„ ſantes Nations, ſituées aux environs
„ au delà du Lac, n'inquiétent point l
„ Nations errantes qui ſe trouvent ſur le
„ chemin, par la raiſon qu'elles ſont pl
foibles qu'eux ; Belle leçon pour les Pri
ces, qui ſavent ſi bien mettre en uſage
droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumiéres to
chant les *Tabuglauk*. Ma curioſité me porto
aſſez à m'informer à fond de tout ce q
concerne ce Païs-là ; mais malheureuſe
ment je manquois d'un bon interprête,
ayant affaire à pluſieurs hommes qui n
s'entendoient pas eux-mêmes, c'étoit u
galimatias où je ne comprenois rien, c
qui m'obligea de m'en rapporter à ce q
en eſt. Je me contentai donc de faire à ce
quatre malheureux eſclaves quelques libé
ralitez à la magnificence de ce Païs-là
j'euſſe bien ſouhaité de les amener en *Can*
da ; je tâchai même de les engager à ce
voyage, par de certaines offres qui devoient
leur paroître des Montagnes d'or ; mai

l'amour

nour de la Patrie l'emporta, & il me
impoſſible de perſuader ces malheu-
, tant il eſt vrai que la Nature réduite
ſes juſtes bornes ſe ſoucie peu de la for-
e. Cependant le dégel étant ſurvenu,
le vent s'étant remis au Sud-Oüeſt, je
dire au grand Cacique des *Gnacſitares*
je voulois m'en retourner ; Je réitérai
preſens, en récompenſe deſquels ils
donnerent autant de viandes de Bœufs
mes Pirogues en pouvoient contenir,
quoi je m'embarquai. De la petite
d'où je partois, je traverſai d'abord en
ferme pour y faire planter un long &
poteau, ſur lequel les armes de Fran-
paroiſſoient ſur une plaque de plomb.
partis de là le 26. Janvier, & j'arrivai
reuſement avec toute ma troupe le 5.
rier au Païs des *Eſſanapés*. Je deſcen-
la Riviére *Longue*, avec beaucoup plus
plaiſir que je ne l'avois montée : je me
rtiſſois à voir une quantité de Chaſſeurs
heureuſement ſur des Oiſeaux de Ri-
e qui ſe trouvent là en abondance. Vous
ez que cette Riviére eſt d'un cours aſ-
calme, excepté depuis le quatorziéme
age juſqu'au quinziéme, où ſon cou-
peut être appellé rapide ; ce qui fait
au plus l'eſpace de trois lieuës. Elle
ſi droite qu'elle ne ſerpente preſque pas
puis ſon embouchure juſqu'au Lac ; j'a-
ö qu'elle eſt triſte. La plûpart de ſes
ges ſont affreux ; ſon eau même eſt dé-
tante ; mais elle dédommage de tout
par ſon utilité, car elle eſt fort navi-
gable,

gable, & elle porteroit même jusqu'à
barques de cinquante tonneaux, ce qui fi
à l'endroit marqué sur la Carte par une fle
de Lis, lieu où je plantai un poteau, q
mes Soldats nommérent *la borne de Lab*
tan. J'arrivai le 2. de Mars au fleuve de *M*
sisipi, que je trouvai beaucoup plus rapi
& plus profond que la premiére fois, à cau
des pluyes & du débordement des Rivié
Pour nous épargner de la rame nous no
abandonnâmes au courant. Le 10. nous
rivâmes à l'Isle *aux Rencontres*. Cet Isle
située vis-à-vis. On lui a donné le no
de *Rencontres*, depuis qu'un parti de qu
tre cens *Iroquois* y fut défait par trois ce
Nadoueſſis. Voici en peu de mots comme
la chose arriva. Ces *Iroquois* ayant dessein
surprendre certains peuples situez aux env
rons des *Otentas*, & que je vous ferai bient
connoître, arrivérent chez les *Ilinois*, qui le
fournirent des vivres, & chez lesquels ils co
struisirent leurs Canots. S'étant embarqu
sur le Fleuve de *Missisipi*, ils furent déco
verts par une autre petite Flote qui desce
doit le même Fleuve de l'autre côté. L
Iroquois traversérent aussitôt à cette Isl
nommée depuis *aux Rencontres*. Les *N*
doueſſis, soupçonnant leur dessein, sans
voir quel étoit ce peuple, (car ils ne co
noissoient les *Iroquois* que de réputation)
hâterent de les joindre. Les deux partis
portérent chacun sur une pointe de l'Isle,
sont les deux endroits designez sur ma Car
par deux croix. Ils ne furent pas plûtôt
vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui dit vr*
N

Nadoueſſis, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchiſe. *Et où allez vous*, continuerent les *Iroquois*? A la chaſſe aux Bœufs, repliquerent les *Nadoueſſis*; mais vous *Iroquois*, *quel eſt vôtre but*? Nous allons, repartirent-ils, à la chaſſe aux hommes, & bien dirent les *Nadoueſſis*, *nous ſommes des hommes, n'allez pas plus loin*. Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Iſle, en ſuite le Chef des *Nadoueſſis* ayant briſé tous ſes Canots à coups de hache, il dit à ſes Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baiſſée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de fléches; mais les autres ayant eſſuyé cette premiére décharge qui ne laiſſa pas de leur tuer quatre-vingt hommes, fondirent la maſſuë à la main ſur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à plate coûture. Ce Combat qui dura deux heures, fut ſi chaud que deux cens ſoixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reſte du parti fut pris, pas un ſeul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de ſe ſauver ſur la fin du combat, le Chef victorieux les fit pourſuivre par dix ou douze des ſiens dans un des Canots qui lui reſtoit pour butin, ſi bien qu'on atteignit les Fuyards qui furent tous noyez. Après cette victoire, ils coupérent le nez & les oreilles aux deux priſonniers les plus agiles, & les ayant munis de fuſils, de poudre & de plomb, ils

leur laisserent la liberté de retourner dans leur Païs, pour dire à leurs Compatriotes qu'ils ne se servissent plus de femmes pour faire la chasse aux hommes.

Le 12. nous arrivâmes au Village des *Otentas* où nous remplimes nos Canots, avec une copieuse provision de bled d'Inde, dont ces Peuples font une abondante recolte. Ils nous dirent que leur Riviere étoit assez rapide, qu'elle tiroit sa sou[rce] des Montagnes voisines, & que vers le haut elle étoit habitée en plusieurs Villages par les *Panimaha*, les *Paneassa* & *Panetonka*; mais comme le tems me pressoit, & que je ne voyois point d'apparence d'aprendre ce que je voulois sçavoir, touchant les Espagnols, j'en partis le lendemain 13. & au bout de quatre jours je gagnai à la faveur du courant & de la rame, la Riviére des *Missouris*. Ensuite refoulant son courant, qui est pour le moins aussi rapide que celui du *Missisipi* l'étoit alors, j'arrivai le 18. au premier Village des *Missouris*. Je ne m'y arrêtai que pour faire quelques presens qui me valurent une centaine de Cocs d'Indes, ces Peuples ayant leurs Cabanes très-bien fournies de ces munitions de broche. Etant remontez en Canot, nous voguâmes de force, & le soir suivant nous mîmes pied à terre près du second Village. Aussitôt je détachai un Sergent avec dix Soldats pour y accompagner nos *Ontagamis*, pendant que mes gens cabanoient & débarquoient leurs Canots. Par malheur, les uns ni les autres ne pûrent se faire entendre

dre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient sur le point de faire main basse sur nos gens, lors qu'un bon Vieillard se mit à crier que ces étrangers n'étoient pas seuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De sorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & résolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures après minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoise* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'apprendre qu'il y avoit des gens, avec lesquels ils pourroient se faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dès que le Soleil paroîtroit, ils seroient les bien venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me persécuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & passer tous ces coquins au fil de l'épée: Je leur répondis, que nous devions être plus sages qu'eux, & mettre nôtre application non à nous venger inutilement, mais à découvrir les choses que nous cherchions dans nôtre route. Dès le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & après nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le salut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures se passerent sans voir paroître personne. A la fin, & l'impatience nous prenant déja,

nous apperçûmes ce Chef qui nous aborda presque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des siens, chargez de viandes boucanées, de sacs de bled d'Inde, de raisins secs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverses couleurs. Je répondis à son present par un autre de moindre conséquence. En suite, je fis lier une conversation entre mes *Outagamis*, & ses deux messagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le Païs; mais ce Chef répondit constamment à ces *Outagamis* qu'il ne sçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviére. Si j'avois été du sentiment des *Outagamis*, nous eussions fait de vaillans exploits; mais il s'agissoit d'être éclaircis de plusieurs choses que nous n'aurions pas appris en brûlant son Village: Enfin, le même jour à deux heures après midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & après avoir vogué près de quatre heures nous trouvâmes la Riviére des *Osages*, à l'embouchure de laquelle nous cabanâmes; Nous eûmes trois ou quatre fausses allarmes durant la nuit par des Bœufs sauvages, sur lesquels nous nous vengeâmes avantageusement; car le lendemain nous en fîmes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui survint nous permit à peine de sortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant cessé vers le soir, & lors que je faisois transporter à nôtre petit Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes

paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de se retrancher, & de décharger leurs fusils avec des tireboures pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir plûtôt fait, toute cette troupe disparut, s'enfuyant deçà & delà, comme les Peuples de la *Riviére Longue*, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le soir même pour retourner sur mes pas, & pour satisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes près du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond silence, nous attendîmes le jour; ensuite, nous voguâmes jusqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fîmes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvante aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux-là même qui avoient voulu nous attaquer le jour précédent) qu'ils se sauvoient deçà & delà, criant miséricorde. Alors les *Outagamis* s'écriérent qu'il falloit que tout le monde sortit de ce Village; donnant le tems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut sortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. En suite, nous continuâmes à descendre cette Riviére rapide. Le 25. à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Missisipi*, & le lendemain à trois heures après midi, nous apperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient à la chasse des Bœufs, dont toutes les prairies

étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dès que ces Chasseurs nous eurent découverts ils nous appellerent, en nous faisant signe d'approcher. Comme nous ne sçavions ni quels gens s'étoient, ni en quel nombre, nous hésitâmes un peu ; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mousquet au dessus d'eux, en leur criant qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à la fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nous d'un visage riant, en nous disant en langue *Illinoise* qu'ils étoient *Akansas*. Cette nouvelle nous parût vraye, car ils avoient quelques coûteaux, ciseaux pendus au cou, & même de petites haches dont les *Illinois* leur font present quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fussent de cette Nation si connuë de Mr. *de la Salle*, & de plusieurs autres François, nous débarquâmes au même lieu, & après avoir dansé & chanté, ils nous régalérent de toutes sortes de viandes. Le lendemain, ils nous montrerent un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deux jours, de la maniére que je vous l'expliquerai ailleurs. Ensuite ils firent devant nous une chasse d'adresse à une lieuë de là, car c'est leur coûtume, lors qu'ils veulent se divertir, de prendre les Bœufs, des différentes maniéres que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Espagnols* à ces Peuples, mais ils ne m'en donnerent aucun éclaircissement ; ils me dirent seulement que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'avoient ni courage

ni

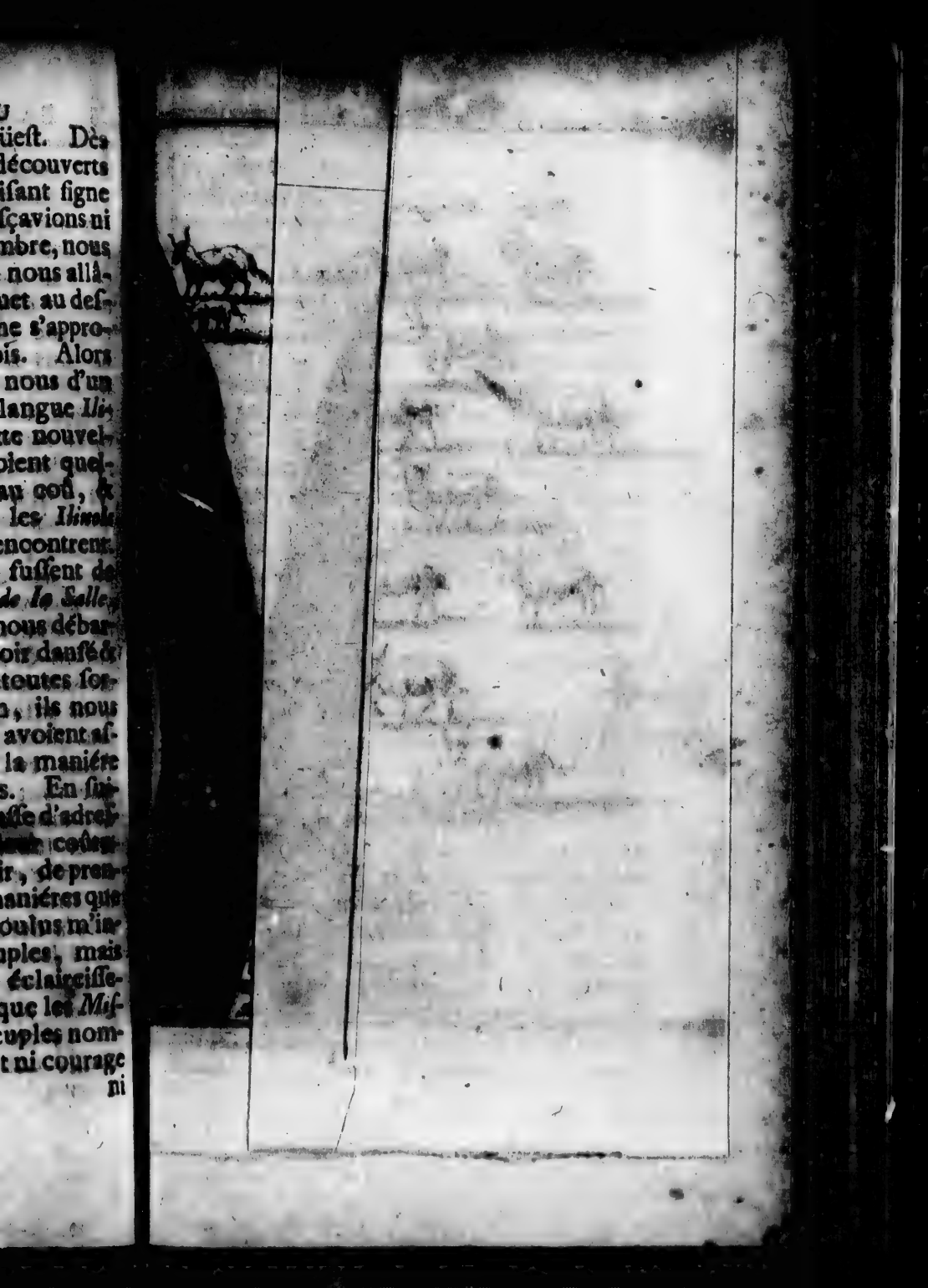

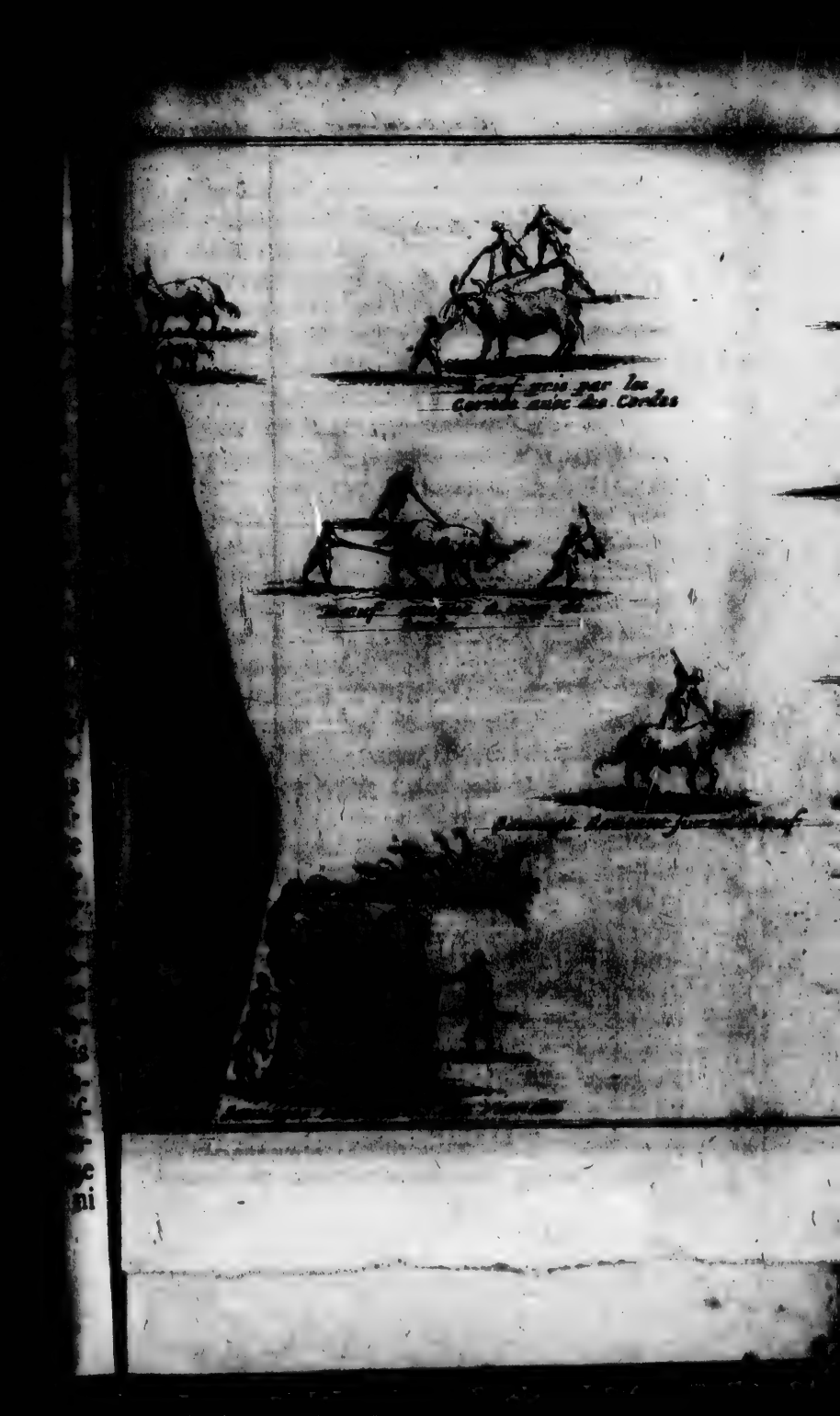

Beufs Sauuages
par les
des Cordes

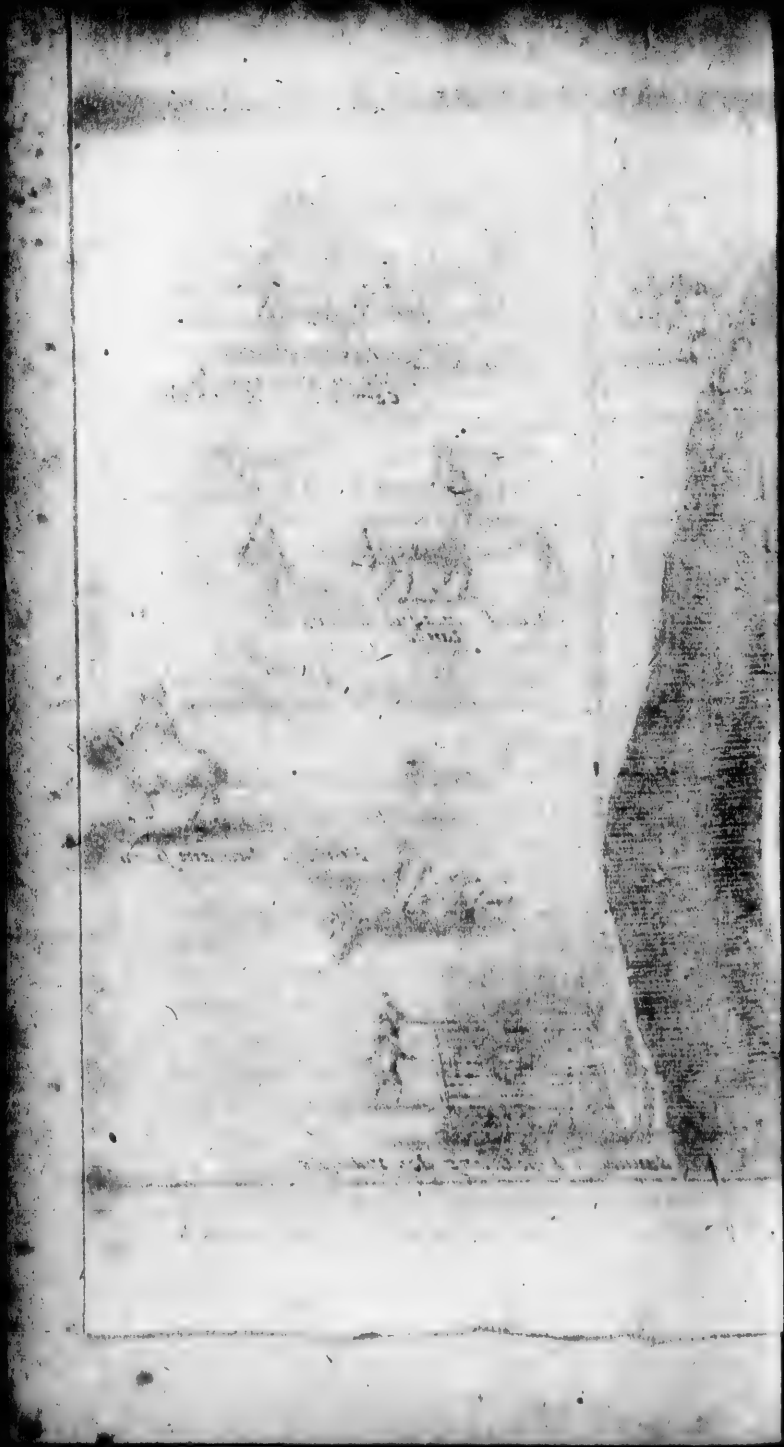

ni bonne foi, que leurs Riviéres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, après avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous séparâmes pour continuer nôtre voyage jusqu'à la Riviére *Ouabach*, faisant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choses incroyables. Le jour suivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviére, pour voir en sondant si ce que les Sauvages rapportent de sa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois brasses & demi d'eau : Il est vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviére paroissoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire ; quoi qu'il en soit, on dit qu'elle est naviguable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eût permis de la remonter jusqu'à sa source, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve jusqu'à la Riviére des *Ilinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout à fait violents ; Cependant nous arrivâmes à cette Riviére le 9. d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Missisipi* avant que de le quitter, c'est que sa moindre largeur est d'une demi lieuë, & sa moindre profondeur d'une brasse & demi d'eau, qu'il n'est pas trop rapide durant sept ou huit mois de l'année, selon le rapport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de sable, je n'y en vis point. Ce Fleuve est rempli d'Isles, lesquelles paroissant comme autant de boscages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la verdure un aſpect fort agréable ; Il eſt bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne ſçai d'ailleurs ſi ce Fleuve ſerpente ; mais autant que j'ai pû le remarquer, ſon cours eſt fort différent de celui de nos Fleuves de France ; car je vous dirai ici en paſſant que les Riviéres de l'Amérique courent aſſez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il eſt riche par lui-même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuſe de Bœufs, de Cerfs, de Chevreüils, de Cocs d'Inde qui paiſſent ſur ces rivages. On y voit auſſi d'autres bêtes & Oiſeaux, dont je ne ſçaurois vous parler, ſans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chaſſes & des pêches de différentes eſpéces d'Animaux, auſſi-bien que des rencontres de Sauvages, & tout ce détail vous rebuteroit par ſa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triſte état, dépoüillez de verdure, & ſur tout les treilles dont la beauté des grapes & la groſſeur des grains vous ſurprendroient. J'ai mangé de ces raiſins deſſechez au Soleil, comme je vous ai dit ; le goût m'en a parû merveilleux. Pour des Caſtors ils y ſont auſſi rares que ſur la *Riviére Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples font des fourrures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviére des *Ilinois* le 10. d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüeſt-

-Sud-

Sud-Oüeſt, nous gagnâmes en ſix jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez poſſibles. Les *Ilinois* l'honorent infiniment, & avec raiſon. Je reſtai trois jours dans ce Fort, où il y avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village deſquels j'arrivai le 20. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée : Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus conſidérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Breſil, cent livres de poudre, 200. livres de balles, avec quelques armes. Cette largeſſe me fut fort utile, & les anima ſi bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le 24. j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut là que mes *Outagamis* me quitterent pour s'en retourner chez eux, auſſi contens de moi que du preſent que je leur fis de quelques fuſils & de quelques piſtolets. Le 25. je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le 28. dans la Riviére des *Oumamis* ; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils diſoient avoir bien merité ce ſupplice ; ils vouloient même que nous priſſions plaiſir à le voir, car les Sauvages ſe ſcandaliſent qu'on ne ſe divertiſſe pas de ces tragédies réelles. Ce ſpectacle me fit horreur, car on faiſoit ſouffrir à ces malheu-

reux des tourmens inconcevables, cela me fit résoudre à me rembarquer au plus vîte, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de se saoûler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite ils feroient un desordre qu'il me seroit impossible d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & après avoir côtoyé ce Lac, & traversai la Baye de *l'Ours qui dort*. Je mis pied à terre à *Missilimakinac* le 22. du mois present, j'appris par le Sieur de *S. Pierre de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste là, que Mr. *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même temps ses Nations alliées, il les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poste, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui est un des Chefs des *Hurons*, à descendre à la Colonie, afin de le faire pendre, ce que ce Sauvage ayant sçû, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprès pour lui en faire le défi. C'est ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui descendent sous le commandement de Mr. *Dulhut*. Au-reste, j'ai déja dispersé les Soldats de mon détachement en plusieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à régler ici, je suis contraint d'y demeurer encore sept ou huit jours.

jours. Voilà, Monsieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'essentiel : j'aurois pû la grossir davantage, mais j'ai crû que le reste n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curiosité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez sur ma Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne sçaurois m'assujettir à tracer dans une lettre les differentes distances des lieux. Ce Lac est situé dans un beau climat ; ses rivages sont couverts de bois de sapins & de haute fûtaye ; mais peu de prairies. La Riviére des *Outamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui dort* est assez grande, c'est sur la Riviére qui s'y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chasses de Castors. Au reste, il n'y a ni batures, ni rochers, ni bancs de sable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Méridional sont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu Monsieur, soyez persuadé que je me ferai toûjours un sensible plaisir de vous amuser, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reste je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage soit si abregée ; Il me faudroit plus de tems & de loisir que je n'en ai à present pour vous particulariser quantité de choses curieuses, dont le détail seroit un peu trop long. Il suffit que je vous envoye l'essentiel, en attendant que je puisse moi-même vous faire

le recit d'un infinité d'avantures, de rencontres & d'obſervations, capables de reveiller l'eſprit des réflexionnaires. Le mien eſt trop ſuperficiel pour philoſopher ſur l'origine, la croyance, les mœurs & les maniéres de tant de Sauvages, non plus que ſur l'étenduë de ce Continent vers l'Oüeſt. Je me ſuis contenté ſeulement de faire réflexion ſur les cauſes du mauvais ſuccès des découvertes que pluſieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amérique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quelques autres malheureux découvreurs ont ſçû donner de très grandes leçons, à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'apartient pas à toutes ſortes de perſonnes de s'en mêler, *non licet omnibus adire Corinthum.* Il ſeroit très facile de pénétrer juſqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je ſuppoſe premiérement qu'au lieu de Canots on ſe ſervit de certaines Chaloupes d'une conſtruction particuliére qui tiraſſent peu d'eau, qui fuſſent legéres de bois & portatives, leſquelles contenant treize hommes avec 35. ou 40. quintaux de peſanteur reſiſtaſſent vigoureuſement aux vagues des grands Lacs. Il ne ſuffit pas d'avoir du courage, de la ſanté & de la vigilance pour faire ces entrepriſes. Il faut bien d'autres talens qui ſe trouvent rarement en une même perſonne. La conduite

te de trois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes, me paroît assez épineuse. C'est ici que l'industrie & la patience sont nécessaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arrivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes, se trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force sur leurs supérieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal; la voye de la douceur est la plus sûre, pour celui qui conduit la troupe, s'il arrive quelque mutinerie, ou mauvais complots. Il faut que les Officiers tâchent d'y remédier, en persuadant aux mutins qu'il seroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire semblant d'ignorer ce qui se passe; si ce n'est que le mal éclatte en sa presence; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la sourdine au plûtôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'exécution lors qu'il en prévoit les suites fâcheuses. On leur doit tollérer mille choses en ces voyages dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvagesses, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leur negligence à faire la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la desobéïs-

obéiſſance ni à la revolte. Il doit avoir le ſoin de choiſir dans ſa troupe un eſpion, lequel étant bien recompenſé, l'informe adroitement de tout ce qui ſe paſſe, afin d'y rémédier directement ou indirectement. Il eſt queſtion de découvrir avec beaucoup de fineſſe & de ſecret un chef de cabale; & lorſque le Commandant en eſt tellement éclairci qu'il ne lui eſt plus permis de douter du crime, il eſt expédient de s'en défaire avec tant d'adreſſe, qu'on ne ſçache ce qu'il eſt devenu.

Au reſte il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occaſions, les fatiguer le moins qu'il eſt poſſible; les exciter à ſe réjouïr, à joüer, à danſer, & en même tems les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puiſſe ſe ſervir pour les contenir dans leur devoir, c'eſt la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Eccleſiaſtiques, ils font plus de mal que de bien en ces ſortes de voyages; ce qui fait que je m'en paſſerois. Celui qui ſe charge de ces découvertes doit bien choiſir ſes gens; car tout le monde n'eſt pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperament ſec & d'une humeur paiſible, qui ſoient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des voyages. Parmi ces trois cent perſonnes il y doit avoir des charpentiers

ers de chaloupes, des armuriers, des
eurs de long avec tous leurs outils, des
asseurs, des pécheurs. Outre cela, des
hirurgiens qui ne portent autre chose que
es rasoirs, des lancétes, des drogues pour
s blessures, de l'orvietan & du sené. Tous
s gens de la troupe doivent être munis
e capots de bufle & de botines pour resis-
r à la fléche, car les Sauvages des Païs
ont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu,
omme je vous l'ai déja dit. Il faut avec
ela qu'ils soient armez d'un fusil à deux
oups, d'un pistolet de même, & d'une
pée de bonne longueur. Le Comman-
ant aura le soin de faire provision d'une
ssez grande quantité de peaux de cerfs,
l'orignal, ou de bœuf, qu'il fera coudre
es unes aux autres pour faire l'enceinte de
on Camp, par le moyen de quelques pi-
uets plantez de distance à autre. J'en avois
ssisamment pour garnir un quarré de
rente pieds sur chaque face, parce que
haque peau ayant cinq pieds de hauteur,
près de quatre de largeur, j'en fis faire
eux bandes de huit peaux chacune, qui
toient tenduës & levées en un instant. Il
aut avoir des Canonieres de Cœti de huit
ieds de longueur & de six de largeur, deux
Moulins à bras, qui sont de petites machi-
es portatives comme de grands Moulins
Caffé. On s'en sert pour moudre du bled
'Inde avec beaucoup de facilité. On por-
era des clouds de toutes espéces, des pics,
es pioches, des béches, des haches, des

ame-

amecons, du savon & du coton à faire de
chandelles. Je suppose sur tout qu'on se
muni de bonne poudre, d'eau de vie, d
tabac de Bresil, & de mille autres chos
qu'on est obligé de presenter aux Nation
Sauvages qu'on découvre. Le Comman
dant se munira pareillement d'un Astrol
be, d'un demi cercle, de plusieurs bousso
ou compas simples & à variation, d'un
pierre d'aimant, de deux grosses montr
de trois pouces de diametre, de pinceaux
de couleurs, de papier à dessein, & autre pou
faire ses journaux & ses Cartes, pour dés
gner les bêtes terrestres, volatiles & aqua
tiques, les arbres, les plantes & les grain
& généralement tout ce qui lui paroîtr
digne de sa curiosité. Je serois aussi d'avi
qu'il eût des trompetes & quelques joüeur
de violon, tant pour réjoüir sa troupe qu
pour causer de l'admiration aux Sauvages
Enfin, Monsieur, je suis persuadé qu'ave
cet équipage tout homme d'esprit, de con
duite, & de détail, c'est-à-dire soigneux
prévoyant, sage & de bon exemple, mai
sur tout patient, moderé & d'un talent
trouver des expédiens à tout, peut alle
hardiment tête levée dans tous les Païs Oc
cidentaux de Canada sans rien craindre
Pour moi je vous avoüe que si j'avois tou
tes ces qualitez-là je m'estimerois fort heu
reux d'être employé à faire cette entrepris
tant pour la gloire du Roi, que pour m
propre satisfaction; car enfin j'ai tant gout
de plaisir dans mes voyages par la diversit
con

ntinuelle d'objets, que je n'ai presque
s eu le tems de m'apercevoir de mes pei-
s & de mes fatigues.

Je suis Monsieur vôtre &c.

Missilimakinac, ce 28. Mai 1689.

LET-

LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Rivières & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Isle de* Montreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rapel de Mr. le Marquis* de Denonville.

MONSIEUR,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal* en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible. Je joignis le 23. à la *Rivière Creuse* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût, afin de m'empêcher de passer outre en si foible compa-

gnie

ie. Il vouloit me persuader de descendre
ec lui, me répresentant que si mes douze
nducteurs apercevoient dans les Portages
dans les Riviéres quelques vestiges ou
parences qui leur fissent aprehender la
ncontre des *Iroquois*, ils m'abandonne-
ient avec leurs Canots, & s'enfuïroient
ns les bois à toute jambe pour éviter de
mber entre leurs mains. Je rejettai cet
s, dont je fus à la veille de me repentir;
ce qu'il m'avoit prédit pensa m'arriver
Long Saut; ils furent sur le point de se
ver dans les Forêts. En ce cas j'au-
s tâché de les suivre, puis que de deux
ux il faut éviter le pire. Je rencontrai
r. de *S. Helene* dans la grande Riviere des
taouas, près de la Riviére du *Liévre*. Il
oit à la tête d'un parti de Coureurs de
is, & s'en alloit à la Baye de *Hudson*,
ur reprendre quelques Forts que les An-
ois nous ont enlevez. Il m'aprit le passage
Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*,
qu'à son arrivée le Roi Jaques s'étoit re-
é en France: Que ce Prince avoit été
oclamé Roi, ce qui sembloit préfager une
de & sanglante guerre en Europe. Je vous
ouë que cette nouvelle me surprit extré-
ement, & quoi qu'elle m'a été dite par
homme, sur la parolle duquel je comp-
beaucoup, j'ai eu toute la peine imagi-
ble, de pouvoir croire qu'une révolution
si grande ait pû se faire en si peu de tems,
sans effusion de sang, faisant réfléxion
r tout, à l'alliance qu'il y a entre nôtre
our & celle d'Angleterre, & l'intérêt
qu'ont

qu'ont les deux Monarques de s'entr'aid
J'arrivai au *Monreal* le 9. Juillet, après ave
sauté plusieurs Cataractes affreux dans
grande *Riviére des Outaouas*, & fait quin
ou vingt portages, entre lesquels il y en
de plus d'une lieuë de distance. De *Mi*
limakinac à la *Riviére des François* la Na
gation est assez assurée, car en côtoyant
Lac des *Hurons* on trouve une infinité d
les qui servent d'abri. On remonte ce
Riviére avec assez de peine, car on trou
cinq Cataractes qui obligent de faire d
portages de trente, de cinquante, & de ce
pas, enfuite on entre dans le Lac des *M*
picerinis, d'où l'on fait encore un porta
de deux lieuës pour gagner une autre R
viére, où on saute six ou sept chûtes d'ea
De celle-ci on fait derechef un portage ju
qu'à la *Riviére Creuse*, qui se décharge p
de semblables courants précipitez dans
grande *Riviére des Outaouas*, proche du li
qu'on apelle *Matawan*. On ne quitte pl
cette Riviére, si ce n'est au bout de l'I
de *Monreal*, où elle se perd dans le gra
Fleuve de S. Laurent. Ces deux Riviéres
joignent avec beaucoup de tranquilité; c
après avoir quitté leur lit affreux, elles fo
ment le petit Lac *S. Loüis*. Je pensai p
rir au Saut qui porte ce même nom à tro
lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot aya
tourné dans les bouillons je fus transpor
par la force du courant jusqu'au pied de
Cataracte, sur quelques fonds plats
trois ou quatre pieds de profondeur, d'
Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* me retira p

hazard extraordinaire. Le Canot & les
lleteries des six Sauvages furent perdus,
un d'eux malheureusement noyé; voilà
seul risque que j'aye couru pendant le
urs de mes voyages. Dès que j'eus mis
d à terre j'accourus en diligence à l'au-
rge pour me délasser, & me dédomma-
de l'abstinence que j'avois été obligé
faire. Le lendemain j'allai voir Mr. *de*
nonville & Mr. *de Champigni*, auxquels
rendis compte de mes voyages, en leur
nnant avis de la grande troupe de Cou-
urs de bois & Sauvages qui devoient ar-
er au plûtôt, & qui parurent en effet au
out de quinze jours en cette Ville-là. Le
t qui étoit descendu & retourné chez lui,
algré les risques dont il étoit menacé,
mme je vous l'ai déja dit, fit voir qu'il
n moquoit. Je ne puis m'empêcher de
ous faire une digression qui sera de longue
enduë, pour vous aprendre le malicieux
atagéme dont ce rusé Sauvage se servit
nnée derniére, afin d'empêcher que Mr.
Denonville ne fit la paix avec les *Iroquois*.
n'aurois pas manqué de vous en faire le
cit dans ma précédente lettre, si le tems
e l'eut permis; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Con-
il des *Hurons*, âgé de quarante ans, &
land homme s'il en fut, se voyant pressé,
ié & sollicité de la part de Mr. *de Denon-*
ille, pour entrer dans son Alliance l'an-
e 1687. comme je vous l'ai déja marqué,
consentit à la fin, avec cette clause que
guerre ne finiroit que par la destruction
totale

des *Iroquois*, ce que ce Gouverneur lui promettre, & dont il l'assura lui-même 3. Septembre de la même année, c'est-dire, deux jours avant que je partisse *Niagara* pour mon voyage des grands La Ce Sauvage comptant sur la promesse Mr. *de Denonville*, partit de *Missilimakina* la tête de cent Guerriers, comme je vo l'ai expliqué en ma quatorsiéme Lettr pour aller aux Païs des *Iroquois*, à desse de faire quelque coup d'éclat. Cependa comme il étoit question d'agir prudemme en cette rencontre, il jugea à propos passer au Fort *Frontenac* pour prendre la gue. Dès qu'il y fut arrivé, le Comma dant lui dit que Mr. *de Denonville* trava loit à faire la Paix avec les cinq Natio *Iroquoises*, dont il attendoit les Ambas deurs avec des Otages qu'ils devoient co duire à *Monreal* dans huit ou dix jour pour conclure le Traité; que par cons quent il étoit à propos qu'il s'en retourn à *Missilimakinac* avec tous ses Guerrier sans passer outre. Le Sauvage fort éton d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit peu, & qui étoit si fâcheuse pour lui & po toute sa Nation, qu'il prévoyoit être fac fiée pour le salut des François, répon au Commandant que *cela étoit raisonnabl* mais au lieu de suivre le conseil qu'il l avoit donné, il s'en alla attendre les Am bassadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroi des Cataractes, où il falloit absolume qu'ils abordassent. A peine y demeura-t quatre ou cinq jours que ces malheure

putez accompagnez de quarante jeunes
mmes arriverent, lesquels furent tous
z ou pris en débarquant. Auſſi-tôt que
s priſonniers furent liez, ce ruſé Sauvage
ur dit, que le Gouverneur des François
yant fait avertir de ſe trouver là pour y
endre un parti de cinquante Guerriers,
i devoient y paſſer en tel tems, il étoit
au ſe ſaiſir de ce poſte. Ces *Iroquois* fort
pris de la perfidie qu'ils croyoient que
r. *de Denonville* leur faiſoit, raconterent
Rat le ſujet de leur voyage. Alors ce
ron faiſant le deſeſperé & le furieux,
mmença à déclamer (pour mieux joüer
u role) contre Mr. *de Denonville*, diſant
'il ſe vangeroit tôt ou tard de ce qu'il
toit ſervi de lui pour la plus horrible tra-
ſon qui eût jamais été faite; & regardant
ſuite fixement tous ces priſonniers, en-
e leſquels ſe trouvoit le principal Ambaſ-
deur nommé *Theganeſorens*, il leur dit,
*lez mes freres, je vous délie & vous ren-
ye chez vos gens, quoique nous ayons la guer-
avec vous. C'eſt le Gouverneur des Fran-
is qui m'a fait faire une action ſi noire que
ne m'en conſolerai jamais, à moins que vos
inq Nations n'en tirent une juſte vengeance.*
n'en fallut pas davantage pour perſuader
s *Iroquois* de la ſincérité des paroles du
at, & ſur le champ même ils l'aſſurérent
u'en cas qu'il voulut faire la Paix en ſon
rticulier les cinq Nations y conſentiroient.
Quoi qu'il en ſoit, le *Rat* qui ne perdit
u'un ſeul homme dans cette occaſion,
oulut garder un eſclave *Chaouanon* adopté

des

des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* q
avoit été tué ; & après avoir donné des f
ſils, de la poudre & des balles à ces p
ſonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leu
Païs, il prit la route de *Miſſilimakinac*, e
il preſenta au Commandant François l'e
clave qu'il avoit amené. Celui-ci ne f
pas plûtôt livré qu'on le condamna à êt
fufillé, parce qu'on ignoroit que Mr. *de D*
nonville voulut faire la Paix avec les *Iroquo*
Ce miſérable eut beau raconter ſon ava
ture & celle des Ambaſſadeurs, on s'im
gina que la crainte d'aller à l'autre mon
le faiſoit parler, dautant plus que le *Rat*
ſes Guerriers diſoient qu'il radotoit, tell
ment que nos François tuërent ce pauv
malheureux, malgré toutes les raiſons qu
pût alleguer. Le jour même le *Rat* apella
un ancien eſclave *Iroquois* qui le ſervoit d
puis long-tems, lui dit, qu'il avoit réſo
de lui donner la liberté de s'en retourn
dans ſa Patrie, pour paſſer le reſte de ſes jou
avec les gens de ſa Nation, & qu'éta
témoin oculaire du mauvais traitement qu
les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'i
avoient fufillé, malgré tout ce qu'il avo
pû dire à leur Commandant pour ſe juſt
fier, il ne devoit pas manquer de leur r
conter une action ſi noire. Cet eſcla
s'aquitta ſi ponctuellement de ſa commi
ſion, que les *Iroquois* firent peu de tem
après l'incurſion ſuivante, dans le tems qu
Mr. *de Denonville* ne ſongeoit à rien moi
qu'à une ſemblable viſite, d'autant qu'i
avoit eu la précaution de faire ſavoir au
Iroqu

Iroquois qu'il desaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela est si vrai qu'il attendoit à tous momens dix ou douze Deputez pour faire cette Paix tant desirée. Ils arrivérent en effet au bout de quelque tems, mais en plus grand nombre, & pour un dessein bien différent de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Isle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & saccagerent toutes ses habitations. Ils firent un massacre épouvantable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame *de Denonville*, qui se trouvoit alors avec Monsieur son Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop assurée; la consternation étoit générale; car on craignoit extrémement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils blocquerent deux Forts, après avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. *de Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire sortir de la Ville un plus grand nombre de combattans; mais ceux ci furent tous pris ou taillez en piéces, car il ne s'en sauva que douze Sauvages, un Soldat & Mr. *de Longueil* Commandant de ce détachement, qui aprés avoir eu la cuisse cassée fut emporté par ces douzes Alliez; les autres Officiers, à sçavoir, les Sieurs de la *Raberre*, *S. Pierre Denis*, *la Plante*, & *Ville Dené*, furent pris. Ces Barbares désolerent presque toute l'Isle, & ne perdirent que trois des leurs, lesquels après s'ê-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouvérent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient eſclave depuis quelques années. Dès que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvaſſent leur vin; mais s'étant éveillez ils ſe repentirent ſans doute d'en avoir tant bû. Ils ſe mirent auſſitôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils ſe ſaiſirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & ſe deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité qu'on fut obligé de les tuër à coups de fuſil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. *de Denonville*, lui dit, que „ le coup du *Rat* étoit irréparable, que les „ cinq Nations *Iroquoiſes* avoient cét outrage ſi fort à cœur, qu'il ſeroit impoſ„ ſible de les porter ſitôt à la Paix; & qu'el„ les blâment ſi peu l'action de ce *Huron*, „ qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité „ avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec ſon „ parti que ce qu'un bon Guerrier & un „ bon Allié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plûtôt achevé de mettre tout à feu & à ſang, qu'ils ſe rembarquerent pour retourner à leur Païs chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune oppoſition dans leur retraite. Cette funeſte incurſion, à laquelle Mr. *de Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déja dit, l'étonna ſans doute, & lui fournit une ample matiére à réfléxion. Déja il étoit impoſſible qu'il pût entretenir plus long-

tems

tems le *Fort de Frontenac*, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le ſecourir qu'en expoſant bien du monde aux paſſages des Cataractes, dont je vous ai parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en retirer la garniſon, & de faire ſauter ce Fort, il n'étoit plus queſtion que de trouver des gens qui en portaſſent l'ordre au Commandant, ce que perſonne n'oſoit entreprendre. Dans cèt embarras le Sieur de *S. Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller ſeul au travers des bois, ce qu'il executa heureuſement. Cette nouvelle réjoüit extrémement Mr. *de Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Baſtions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit ſuffiſant pour les faire ſauter. Enſuite il s'embarqua pour deſcendre les Cataractes du Fleuve juſqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. *de Denonville* qu'il accompagna juſqu'ici. Cet Officier ne ſe contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient accoutumé de Naviguer ſur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandiſes en tems de Paix. Mr. *de Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, auſſi-bien que celui de *Niagara*, car aſſurément ces deux poſtes ſont inſoutenables, par la difficulté des Cataractes inacceſſibles, où dix *Iroquois* embuſquez pourroient aiſément arrêter mille François à coups de pierres. Il eſt vrai que

le ſalut & la conſervation de nos Colonies dépendoient abſolument de ces deux Forts, qui ſembloient être garants de la deſtruction totale des *Iroquois*, car ils n'auroient pû s'écarter de leurs Villages pour aller à la chaſſe ou à la pêche, ſans courir riſque d'être égorgez par nos Sauvages amis, leſquels aſſurez d'une retraite auroient fait des incurſions continuelles dans le Païs de ces Barbares, qui manquant de Caſtors pour trafiquer des fuſils, de la poudre, des balles & des filets, ſeroient morts de faim, ou tout au moins ils auroient été contraints d'abandonner leurs Païs.

A la fin de Septembre Mr. *de Bonaventure*, Capitaine & propriétaire d'un Vaiſſeau marchand, arriva dans ce Port, portant la nouvelle du retour de Mr. *de Frontenac* en qualité de Gouverneur Général à la place de Mr. *de Denonville*, que Mr. le Duc de *Beauvilliers* avoit propoſé au Roi pour être Sous-Gouverneur des Princes ſes petits-fils. Quelques perſonnes ſont fâchées du rapel de Mr. *de Denonville*, & du retour de Mr. *de Frontenac*. On prétend que les Reverens Peres Jéſuites ſont de ce nombre, car s'il en faut croire l'Hiſtoire du Païs, ils n'avoient pas peu contribué à le faire rapeller en France il y a ſept ou huit ans, de concert avec l'Intendant *du Cheſneau* & le Conſeil Souverain, par des accuſations qui produiſirent l'effet qu'ils s'en étoient promis, & dont le Roi paroît entiérement deſabuſé, puis qu'il le renvoye encore une fois dans ce Gouvernement.

Cepen-

Cependant les Conſeillers les plus coupables ne ſavent à quelle ſauce manger ce poiſſon, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conſerve un juſte reſſentiment du paſſé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en général ſe préparent à faire de grandes réjouïſſances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience que les Juifs font le *Meſſie*. Les Sauvages mêmes des environs de la Colonie ſemblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'eſt pas ſurprenant, car ce Gouverneur s'eſt fait conſidérer, non ſeulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaſte Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutelaire. Mr. *de Denonville* commence à faire plier bagage, c'eſt tout ce que j'en puis dire, ce n'eſt pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que ſon intérêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le tems de ſon Gouvernement, ſi on l'a aimé ou haï je n'en ſai rien, s'il a fait bonne ou mauvaiſe chére je ne ſaurois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à ſa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaiſſeau qui porte ce nouveau Gouverneur fera voile pour s'en retourner en France.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 28. *Septembre* 1689.

LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac. *Sa réception. Son voyage à* Monreal. *Rétablissement du* Fort de Frontenac.

MONSIEUR,

La méchante nouvelle que vous me donnez de l'ajudication de la Terre de *Labontan* me mettroit au desespoir, si vous ne m'assuriez en même tems que je pourrois la r'avoir au bout d'un siécle (si j'avois le malheur de vivre si long-tems) pourvû que je rembourse le possesseur de la somme qu'il en a payée, & prouvant que j'étois actuellement dans le service aux extrémitez du monde, lorsqu'elle se vendit. Au reste Mr. de *Frontenac* a revoqué mon congé, m'offrant sa bourse & sa table; mes raisons ne le touchant point, & il faut obéir.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Quebec* le 15. d'Octobre, mit pied à terre sur les huit heures

heures du soir,& fut reçû au flambeau tant de la Ville que de la Rade, par le Conseil Souverain, & par tous les habitans qui étoient sous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mousqueterie, & les feux de joye furent accompagnez d'illuminations à toutes les fenêtres des maisons de la Ville, ce soir même tous les Corps de *Canada* le complimenterent, & sur tout les Jesuites, qui lui firent une Harangue fort pathetique, où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut visité de toutes les Dames, dont la joye secréte se remarquoit autant sur leur visage qu'en leurs paroles. Plusieurs personnes firent jouër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Eglise, où ce Gouverneur se trouva. Ces réjouïssances durerent en augmentant de jour en jour, jusqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui est une marque du plaisir qu'on se fait de son rétour, & de l'assurance que l'on a, que par sa sage conduite & son esprit sublime, il conservera le repos & la tranquillité qu'il a toûjours sçû y maintenir pendant les dix années de son premier Gouvernement. Il est adoré de tout le monde, on l'appelle *Redemptor Patriæ*, ce Titre lui convient, car sur le raport de tous les habitans de ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans la confusion & dans la pauvreté la premiére fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations, & égorgé des milliers de François ; le laboureur étoit assommé dans son champ ; le Voya-

geur étoit enlevé dans ſes courſes, & le marchand ruïné par le manque de Commerce; la famine déſoloit tout le monde, la guerre faiſoit abandonner le païs, en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, ſi ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniére que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cèt ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une auſſi grande conſequence que je vous le depeins, l'eſt cependant plus que vous ne ſçauriez vous imaginer; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié perſonnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui ſe font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'intérêt. Mr. de St. *Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Primptems paſſé dans une barque qu'il freta pour le tranſporter à *l'Acadie*, à *l'Iſle de Terre Neuve*, & autres païs de ſon Diocéze. Mr. *de Frontenac* ſe mit en Canot 4. ou 5. jours après ſon arrivée pour aller au *Mourcal*, où j'eus l'honneur de l'acompagner; On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une ſaiſon ſi froide & ſi avancée; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaiſſes & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne dévroit pas naturellement arriver. On eut beau lui répreſenter toutes ces difficultez & pluſieurs autres; Il ne laiſſa pas au ſortir des fatigues de la Mer & à la ſoïxante huitiéme année de ſon

ton âge de se jetter en Canot. Il avoit si fort à Cœur l'abandon du fort de *Frontenac* qu'il eût été lui même jusques là, si les Nobles, les Prêtres & les habitans du *Monreal* ne l'eussent prié à mains jointes de ne pas exposer sa personne aux dangers des passages des Sauts & des Cataractes qu'on est obligé de franchir. Plusieurs Gentilshommes *Canadiens* suivis d'une centaine de Coureurs de bois se risquerent sous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, sous les Bastions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrenes* avoit mis des poudres pour les faire sauter en se retirant; heureusement le dommage n'a pas été si grand qu'on se l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, rélévent déja quelques toises de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. de *Frontenac* en reçût des nouvelles hier au soir qui fut le sixiéme jour après son retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que M. *de Denonville* avoit envoyé aux galéres dont je vous ai parlé dans ma 13. Lettre. Le reste de ces malheureux a peri dans les chaines. Parmi ceux que Mr. de *Frontenac* a amené avec lui, le plus considerable de cette troupe infortunée se nomme *Oreouaké*. Il est vrai que comme Chef des *Goyogouans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'est en reconnoissance

de l'attachement qu'il marque avoir tant pour Mr. de *Frontenac* que pour la Nation Françoise, que ce Gouverneur le logea dans son Château. On se flatte de pouvoir faire quelque acommodement avec les cinq Nations *Iroquoises* par l'entremise de ce Chef, & il semble que l'on se dispose de leur faire des propositions de paix, mais j'en augure un mauvais succez par trois bonnes raisons. Je les ai déja representées à Mr. de *Frontenac*, qui m'a dit qu'après le départ des Vaisseaux, il s'entretiendroit avec moi sur cette affaire. Je ne vous dis rien de son entrevûë avec Monsieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes*. Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'esperance d'être avancez. Les Vaisseaux partiront demain selon toutes les apparences, car le vent d'Oüest est clair & moderé; d'ailleurs, la saison de quiter le Port est sur sa fin. Adieu Monsieur,

Je suis vôtre &c.

A Quebec ce 15. Novembre 1689.

LET-

LETTRE XIX.

Qui contient les incurſions faites à la Nouvelle Angleterre, *& à la* Nouvelle York. *Funeſte Ambaſſade des* François *chez les* Iroquois, *entrepriſe mal concertée des* Anglois *& des* Iroquois *venant par terre attaquer la* Colonie.

MONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaiſſeau Rochelois, chargé de vin & d'eau de vie, arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu ſoin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du *Canada* en général ; Il m'eſt impoſſible de vous donner cette ſatisfaction preſentément, parce que je ne le connois pas encore aſſez à fond pour vous en pouvoir donner une idée diſtincte : mais je vous aſſûre que je vous envoyerai un jour des Mémoires ſi exacts que vous aurez ſujet d'en être ſatis-

fait. Cependant contentez-vous d'apprendre ce qui s'eſt paſſé dans ce Païs depuis la datte de ma derniére Lettre.

Dès que Mr. *Denonville* fut parti de *Quebec*, pour s'en retourner en France, Mr. *de Frontenac* prit poſſeſſion du Fort, qui eſt la réſidence ordinaire des Gouverneurs Généraux, & il ordonna au meilleur Architecte de ſe préparer à le rebâtir de nouveau le plûtôt qu'il ſe pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Iberville* s'offrit de ſaccager une petite Ville de la *Nouvelle York* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent auſſi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloiſe. Ce Gentilhomme *Canadien* fut ſuivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages ; Ce parti fit cette expédition ſur les néges & ſur les glaces, quoi que cette courſe fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüſſit à merveilles, car après avoir pillé, brûlé & ſaccagé cette bicoque & ſes environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entiérement. Mr. *de Portneuf*, auſſi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de 300. hommes, moitié Coureurs de bois, & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois appellé *Kenébeki* ſitué ſur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les frontiéres de *l'Acadie*. La garniſon de ce Fort ſe défendit courageuſement ; cependant comme on y jetta quantité de Grena-

Grenades & d'autres feux d'artifice pendant que les Sauvages sapoient ou escaladoient les palissades de tous côtez (contre leur coûtume,) le Commandant fut obligé de se rendre à discrétion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir, mais que sans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dès que la navigation fut libre, Mr. *de Frontenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que sa bourſe & sa table n'ayant été ouvertes durant l'hiver, je ne pouvois m'imaginer qu'il eût envie de se défaire si-tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer, je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu sa Couronne, & la guerre étant déclarée, les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York* ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces Banits à redoubler leurs incurſions; Qu'ils leurs fourniroient pour cet effet des munitions *gratis*, & qu'ils se joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes; que d'ailleurs le coup du *Roi* les avoit tellement irritez qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſer, & qu'ainſi je le ſuppliois de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne, en cas qu'il perſévérât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade, & certain *Colin* Interpréte de la langue *Iroquoiſe* avec deux jeunes *Canadiens* l'accompagnerent en ce malheureux

voyage qu'ils firent en Canot. Dès qu'ils parurent à la vûë du Village des *Onnontagues* on les vint honorer d'une salve de coups de bâtons, on les y conduisit avec la même cérémonie, cortége fort desagréable pour un homme qui vient faire des propositions de Paix. Les Anciens s'étant aussi-tôt assemblez jugérent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agnie* ou *Onnoyotes* de les aller attendre sur le Fleuve, aux passages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un *Quebec* & ramenercient le quatriéme à leur Village, où il se trouveroit des Anglois qui le fusilleroient, c'est à dire, qu'ils voudroient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambassadeurs ; tant il est vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne se fût alors trouvé chez ces Barbares, des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprès pour les animer contre nous. Ils sçûrent si bien s'emparer de ces esprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, [illegible] pe de ces jeunes Barbares les brûla tout vifs, à la réserve du *Chevalier De*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baston* pour tirer des lumiéres & des connoissances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois sur ce sujet, par des esclaves qui se sont sauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuse nouvelle ayant surpris Monsieur de *Frontenac*, lui fit dire qu

Dès qu'il
es *Onnonta*
e ſalve d
nduiſit ave
fort deſa
ent faire de
ciens s'étan
ropos de le
rable, pen
ques *Agnie*
ndre ſur l
ractes où il
eroient un
riéme à leu
des Anglo
, qu'ils vou
avoit fait
; tant il e
ent au cœu
s'il ne ſe f
es, des gen
venus exprè

Ils ſçûren
ſa porte

tr
rme. Dès que nôtre Camp fut formé
tou
Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois pe-
er Do, qu'i
its Partis-Sauvages pour obſerver la mar-
ées à *Baſto*
he des ennemis. Ils s'en retournerent après
connoiſſa
voir ſurpris quelques *Iroquois* écartez chaſ-
es & de n
nt aux environs du Lac *Champlain*. Ces
avons appr
riſonniers nous dirent que ces *Anglois*
ſujet, par d
'ayant pû réſiſter aux fatigues du voyage,
ntre les mai
ne s'étant pas pourvûs d'une ſuffiſante
ouvelle aya
uantité de vivres, les uns & les autres
, lui fit di
oient retournez en leur Païs. Ce rapport
qu
ayant

de vingt Capitaines qui s'étoient offerts pour executer cette Commiſſion, & qui ſe croient fait un honneur de s'en charger, avois été le ſeul capable d'en prévoir le ſuccès. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un peſant Brigantin me ſon Capitaine des Gardes fit conſtrui- à l'Hiver paſſé. Mr. l'Intendant & Ma- ame ſon Epouſe ſe mirent auſſi dans ce énérable Bâtiment, & comme rien ne nous reſſoit nous demeurâmes dix ou douze ours en chemin, faiſant tous les ſoirs une here de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer n Fort en paſſant à la *Ville des trois Riviés*, dont je vous ai parlé. Quinze jours près nôtre arrivée en celle-ci, certain Sau- age nommé *la Plake* le vint avertir qu'il voit découvert un Corps de mille *Anglois*, de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient our nous attaquer. Sur cette nouvelle outes nos Troupes traverſerent la Prairie *la Madelaine* vis à vis de cette Ville, & ous y campâmes avec trois ou quatre cens auvages amis pour les attendre de pied

Dès que nôtre Camp fut formé Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois pe- its Partis-Sauvages pour obſerver la mar- he des ennemis. Ils s'en retournerent après voir ſurpris quelques *Iroquois* écartez chaſ- nt aux environs du Lac *Champlain*. Ces riſonniers nous dirent que ces *Anglois* 'ayant pû réſiſter aux fatigues du voyage, ne s'étant pas pourvûs d'une ſuffiſante uantité de vivres, les uns & les autres oient retournez en leur Païs. Ce rapport

ayant été confirmé par d'autres Sauvages nos Troupes décamperent ; & revinrent ici d'où je fus détaché quelques jours après pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soûtenir les Moissonneurs du *Fort Roland* situé dans cette Isle. Dès que les recoltes furent faites je revins ici en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui descendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considérable depuis l'année passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr *de Frontenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire :

Vôtre &c.

A Montreal, ce 2. Octobre 1691.

LET-

LETTRE XX.

Qui contient une seconde entrepriſe conſidérable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la Flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponſe verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.

MONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous nvoye la relation de tout ce qui s'eſt paſſé n *Canada* depuis la datte de ma derniére Lettre. Peu de jours après, un Canot que Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontenac* qu'une Flote Angloiſe forte de trente-quatre voiles paroiſſoit proche de *Tadouſſac*. Auſſi-tôt il ſe jetta dans ſon Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour afin de devancer

cer l'ennemi, ce qui fut heureusement exe-
cuté. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* d
faire descendre autant d'Habitans qu'il se
roit possible. La diligence que nous fime
fut si grande, que le troisiéme jour de Na
vigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dès qu
Mr. de *Frontenac* eût débarqué, il visit
les postes les plus foibles, & les fit forti
fier sans perdre de tems. Il fit faire de
batteries en plusieurs endroits, & quoi qu
nous n'eussions dans cette Capitale qu
douze piéces de gros Canon & peu de mu-
nitions de guerre, il parût tout à fait ré
solu de résister aux efforts de cette Flote
laquelle par bonheur pour nous, s'amusoi
à gober des mouches à deux lieuës de *Que
bec*. Cependant nous profitions de leur len-
teur, travaillant sans relâche à nous met-
tre en état de défense. Nos Troupes, nos
Milices & nos Sauvages arrivoient de tou
côtez. Il est certain que si le Comman
dant de cette Flote eût fait sa descente avan
nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jour
après, il auroit emporté cette Place sans
coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas
deux cens François dans la Ville qui étoit
ouverte de tous côtez, mais au lieu de ce-
la il perdit trois jours à son dernier moüil-
lage, vers la pointe de *l'Isle d'Orleans*, te-
nant conseil sur conseil avec les Capitai-
nes de ses Vaisseaux, sans qu'ils pûssent
convenir entr'eux de ce qu'ils devoient fai-
re. Le Sieur *Joliet* qui étoit dans sa Bar-
que avec sa femme & sa belle-mere, fut
pris par cette Flote sur le Fleuve *St. Lau-*
rent.

Trois Navires Marchands qui ve-
ient de France, & un autre qui venoit de
Baye de Hudſon chargé de Caſtors, entre-
dans la Riviére du *Saguenay* par *Ta-*
ſſac où ils ſe cacherent & mirent leurs
nons à terre & dreſſerent de bonnes bat-
ies. Enfin les Officiers de la Flote en-
mie s'accordérent, après avoir paſſé trois
quatre jours à d'inutiles délibérations,
dant lequel tems il nous arrivoit de tou-
parts des foules d'Habitans & de Sol-
s. Le Commandant Anglois nommé
William Phips fit partir de ſon bord
Chaloupe portant Pavillon François à
Avant, laquelle s'approcha de la Ville
nant de la Trompette. Mr. *de Fronte-*
en fit partir une pour aller à ſa rencon-
avec un Officier François : celui-ci y
uva un Major *Anglois* qui lui fit enten-
qu'étant chargé d'une Lettre que ſon
néral écrivoit au Gouverneur de *Cana-*
, il croyoit qu'on lui permettroit de la
ſenter lui-même. L'Officier François
yant fait embarquer dans ſa Chaloupe
fit bander les yeux & l'amena juſqu'à
Chambre de Mr. *de Frontenac* où après
avoir ôté le bandeau qui couvroit la
oitié de ſon viſage, il lui remit ſa Lettre
i contenoit en ſubſtance, ce qui ſuit.

Moi Chevalier William Phips *comman-*
t par Mer & par Terre les Forces de la
ouvelle Angleterre, *au Comte* de Fronte-
c *Gouverneur Général de* Quebec, *par les*
dres & au Nom de Guillaume III. *& de*
Marie,

Marie, *Roi & Reine d'Angleterre, je vi*
pour me rendre Maître de ce Pais. M
comme je n'ai rien tant à cœur que d'évi
l'effusion du sang, je demande que vous a
à me rendre vos Villes, Châteaux, Forter
ses, Bourgades & vos Personnes à ma disc
tion, vous assûrant toute sorte de bon trai
ment, douceur & humanité. Que si v
n'acceptez cette proposition sans aucune restr
tion, je tâcherai par le secours du Ciel auq
je me confie & par la force de mes arm
d'en faire la conquête. J'attens une répo
positive par écrit dans une heure, en v
avertissant que je ne serai point d'humeur d'
trer en accommodement dès que j'aurai co
mencé des hostilitez. Signé William Phips.

Après que l'Interpréte eût expliqué ce
Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit en
ronné d'Officiers, il ordonna au Capitai
de ses Gardes de faire planter un Gi
devant le Fort pour faire pendre ce pau
Major, qui selon toutes les apparences
voit entendre le François, puis qu'il fut
le point de s'évanoüir lors qu'il enten
prononcer cette funeste Sentence. Il n
voit pas tout le tort, car il l'eût été effe
vement si l'Evêque & l'Intendant qui
trouverent là tous les deux presens po
son bonheur, n'eussent intercedé en sa
veur. Mr. *de Frontenac* prétendoit que c
toit une Flote de Fourbans ou gens sa
aveu, puis que le Roi d'Angleterre ét
en France ; „ Mais à la fin, s'étant app
„ sé, il dit à ce Major de s'en retour
„ incessa

D U
terre, je vi
Pais. M
ur que d'évi
que vous a
aux, Forte
es à ma disc
e de bon trai
Que si v
aucune restr
du Ciel aug
de mes arm
ens une répe
beure, en v
t d'humeur d'
ue j'aurai co
illiam Phips.

t expliqué ce
qui étoit en
na au Capita
anter un Gi
endre ce pau
apparences
puis qu'il fut
qu'il enten
ntence. Il n
l'eût été effe
tendant qui
x presens po
ercedé en sa
endoit que c
s ou gens sa
Angleterre é
, s'étant app
s'en retour
„ inceſſa

ncessamment à bord de son Amiral, contre lequel il se deffendroit mieux qu'il n'en seroit attaqué; qu'il ne connoissoit d'autre Roi de la Grande Bretagne que *Jaques II.*, que ses Sujets rebelles étoient des Pirates, dont il ne craignoit ni la force ni les menaces. Il finit sa réponse jettant au nez du Major la lettre de son miral, ensuite il lui tourna le dos. Alors pauvre Ambassadeur un peu rassuré prit liberté de demander à Mr. *de Frontenac*, ant sa montre à l'œil, s'il ne vouloit lui donner sa réponse par écrit avant e l'heure fut passée. Mais il lui répondit, c autant de fierté que de dédain que Commandant ne méritoit pas qu'il ondit à son compliment d'autre manière que par la bouche des Mousquets & des nons. Ces paroles ne furent pas plûtôt nonçées qu'on lui fit réprendre sa Lettre, ensuite on lui rebanda les yeux, & on le mena à la Chaloupe d'où il vogua à toute force vers la Flotte.

Le lendemain à deux heures après midi rante Chaloupes abordérent à terre, portant mille ou douze cens hommes, i resterent sur le sable en fort bon ordre, même tems ces Chaloupes retournérent urs Vaisseaux, & revinrent encore deux au même lieu avec le même nombre roupes, aussi-tôt après ils formérent plurs Bataillons, & se mirent en marche mbour battant, Drapeaux déployez du de la Ville. Cette descente qui se fit -vis de l'*Isle d'Orleans*, à une lieuë & demi

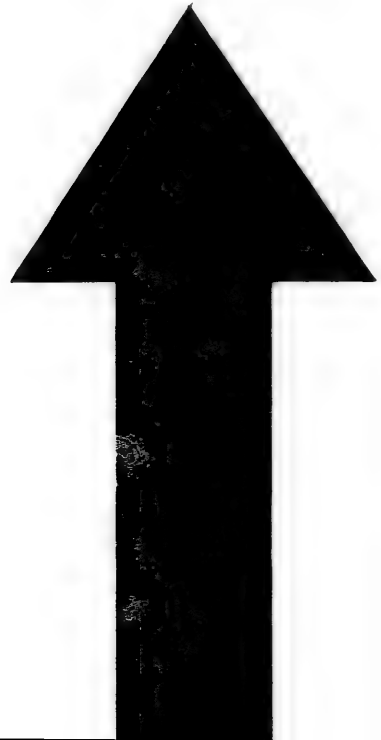

moi, il entra dans une ſi grande fureur qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'eſt ici, Monſieur, où le ſervice du Roi l'emporta ſur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été aſſaſſiné par ſes Domeſtiques; le deſordre que cette affaire cauſa ſeroit de trop longue diſcuſſion. Il vaut mieux en venir au fait & vous aſſûrer qu'il m'auroit fait arrêter ſi les Habitans avoient parû être dans ſes intérêts. Il prétendoit avoir été inſulté, & par conſéquent être en droit de ſe venger à quelque prix que ce fût: mais le ſort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiére à réfléxion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus ſûr, tant il étoit perſuadé que ſi je l'euſſe percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favoriſé ma retraite chez les *Anglois* du voiſinage de *Plaiſance*. Cependant, les Recolets qui vouloient appaiſer ces troubles naiſſants n'eurent point de peine à nous raccommoder, lui remontrant de quelle conſéquence il étoit de vivre en bonne intelligence enſemble, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui réſulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette propoſition d'accommodement lui fut très-agréable

Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

mes avec proteſtation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit pû paſſer entre nous. Après cette reconciliation, j'avois lieu de me perſuader que ſon cœur ne démentiroit pas ſa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut aſſez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où ſon honneur paroiſſoit un peu proſtitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter enſuite aux Procès verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des fauſſetez qu'il auroit dû taire. Il eſt inutile de vous mander la voye dont le hazard ſe ſervit pour faire tomber ſes papiers entre mes mains; cette indiſcrétion pourroit être deſavantageuſe à quelques perſonnes, que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire, que dès que les Recolets eurent vû & lû les ſuppoſitions contenuës dans ſes écrits, ils n'héſitérent point à me conſeiller de prendre mes précautions, me déclarant ingenûment qu'ils ne prétendoient plus ſe mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoiſſoient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétabliſſant la paix entre lui & moi. Cèt avis ſalutaire me fit appercevoir le riſque où j'étois expoſé, ſi je demeurois plus longtems à *Plaiſance*, de ſorte que la crainte d'aller à la Baſtille après l'arrivée des Vaiſſeaux de France, me fit réſoudre à renoncer aux eſpéran-

„ & des perturbateurs du repos public, puis „ que par un déteſtable principe de Politi- „ que, l'inferieur a toûjours tort, quelque „ bonne raiſon qu'il puiſſe avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas reduit à ce point fatal de quitter des emplois qui ſembloient me conduire inſenſiblement à quelque groſſe fortune, mais enfin le ſejour de la Baſtile occupoit ſi fort mon eſprit que je ne balançai plus, après avoir bien reflechi ſur la ſituation fâcheuſe où je me trouvois, à m'embarquer ſur un petit Vaiſſeau qui étoit le ſeul & le dernier qui devoit paſſer en France. La propoſition que je fis au Capitaine de lui faire un preſent de mille écus fut ſi bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter ſur les côtes de Portugal, moïenant cette ſomme, à condition que je garderois le ſecret. Le meilleur de l'affaire eſt que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Belliſle*, de *l'Iſle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter auſſi-tôt que je ſerois debarqué. Il croïoit avec raiſon que nôtre Vaiſſeau

heureux de naviguer durant l'hiver dans l'eſpace de Mer qui s'étend depuis l'Iſle de *Terre-Neuve* juſqu'en France. Il eſt inutile de vous dire que je laiſſai quantité de meubles à *Plaiſance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux ſuivre la route & vous dire que nous eſſuyâmes trois coups de vents effroyables, ſans recevoir aucun coup de mer, & que nous ſinglâmes à mats & à cords 150 lieües, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, ſouflant du Nord-Oüeſt. Celle ci fut ſi violente que les Matelots s'embraſſoient & ſe diſoient le dernier adieu, ne faiſant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcaſſe de nôtre Vaiſſeau nous abîmat ſans reſſource. Si cette bourraſque nous fit peur, les vents contraires de l'Eſt & du Nord-Eſt que nous rencontrâmes à cent lieües vers l'Oüeſt du Cap de *Finiſterre*, nous cauſerent bien autant de frayeur, car nous fumes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, enſuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fumes

peines presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y remediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseau trouvant alors un beau pretexte de rélâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sudest pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eut peu nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœure, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommancer le Combat dès qu'il seroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car après avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pussions gagner le mouillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement

incidit

demain, il leva l'ancre pour continuer son voyage en France. Au reste j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus necessaires de la langue Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverse, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'aprendrai que vous étes content des Mémoires

chant mon affaire. Vous avez d'assez bonnes correspondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ses presents, lui reussiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peste de tout son cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoiqu'il en soit il est autant de son interêt de me faire donner la mort, (selon les faits dont il m'accuse faussement) qu'il est de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je serai vangé, & par consequent j'aurai lieu de me consoler aisément de la perte de mes Emplois & de la disgrace du Roi.

Je suis Monsieur vôtre &c.

TERMES
QUI SE TROUVENT
DANS LE PREMIER TOME.

A.

A Fourcher, c'eſt jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaiſſeau, pour le tenir ferme & l'aſſurer contre le flux & le reflux, en l'empêchant de tourner ſur ſon Cable.

Allegé, c'eſt à dire, vuide, ſans charge.

A mats & à corde, c'eſt être à ſec, c'eſt à dire, ſans voiles.

Amener les Voiles ou *le Pavillon*, c'eſt les abaiſſer, à cauſe de l'excès du vent, ou pour ſe rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'eſt faire les travaux néceſſaires pour mettre un Vaiſſeau en état de partir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Metaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

tion des nots. Il y en a de deux sortes. Les premiéres dont les Pilotes se servent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer est unie, comme la glace d'un Miroir. Celles-ci ne sont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui servent à conduire le rayon visuel jusqu'à cet Astre. Les derniéres dont les Mathématiciens ont accoûtumé de se servir pour des Observations Astronomiques, sont garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B.

Banc de Terre-Neuve, ou *Banc* en général, est une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau est élevée au dessus des bords. Ce Banc est couvert de trente ou quarante brasses d'eau, & pavé de Moruës.

Bande.

entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* juſqu'au *Nord-Oüeſt*.

Baſſin. C'eſt une petite eſpace d'eau dormante, à peu près comme un étang.

Batures, ſont des baſſes ou des chaînes de rochers qui s'étendent ſous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent juſqu'à cinq ou ſix pieds plus ou moins de la ſurface de cet élement, ce qui empêche que les Vaiſſeaux, les Barques &c. ne puiſſent flotter au deſſus.

Boüillons. Ce ſont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cauſe des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bonteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en ſervent à prendre du Poiſſon ſur les fonds ſablonneux, & ſur tout des Anguilles, ſur les bords du Fleuve de *St. Laurent*.

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu près ſemblables aux Bonteux, qui ſervent au même uſage.

Braſſe. Eſt une meſure de cinq pieds par-

Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établiſſemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'eſt conſervé juſqu'à preſent parmi les François qui y ſont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou pipe, *Gamondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan*.

Canadiens, ſont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Iſles de l'Amérique Méridionale *Creoles*.

Capa y eſpada. C'eſt un titre de Gaſcogné que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conſeillers du Conſeil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe, ni épée, ſe contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Carguer. Carguer les voiles, c'eſt les pliſſer ou

fonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails ou chenaux ſont bordez de fonds plats, ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui ſe conduiſent par le moyen de ces marques ou même par la ſonde ; car ils riſqueroient de perdre leur Vaiſſeau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail*.

Cliſſes. Ce ſont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaiſſeur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & auſſi longues qu'on peut les faire. Elles ſont le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il eſt plus grand que les Compas ou Bouſſoles ordinaires. On s'en ſert pour remarquer les mouvemens inégaux de l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Eſte inceſſamment dans l'autre Hemiſphere, au lieu qu'elle Nord-Oüeſte toûjours en celui-ci ; c'eſt à dire au deçà

tions, ou &c.

Coureurs de Bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* auſquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de tranſporter des Marchandiſes dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on devroit, ce me ſemble, les appeller plûtôt Coureurs de riſques, que Coureurs de Bois.

Courir bord ſur bord. C'eſt la même choſe que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D.

Donner des Culées. C'eſt lors qu'un Vaiſſeau touche à terre de la poupe ſeulement. Il faut que l'extrémité de la quille

Ecores. Sont les bords d'un Banc, lesquels sont escarpez comme une muraille.

F.

Estin d'Union. Terme dont les *Iroquois* se servent pour signifier le renouvellement d'Alliance entre les cinq Cabanes, c'est à dire, entre les cinq Nations *Iroquoises.*

Fet. Bâtiment à flot, c'est lors qu'il flotte sur l'eau sans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux sens. Celui de ma Lettre est le chargement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être transporté d'un lieu à un autre, un fret de personnes, de bled, de liége ou de plume, est plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choses rempliſſent un Bâtiment sans le charger ; au contraire des Marchandises pesantes, à sçavoir le

ſon Avant pour l'obliger d'amener, mais l'obſtination du Capitaine fut cauſe que Mr. *d'Aunay* fit tirer ſur le Corps du Vaiſſeau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reſte de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en mer pour porter à ſon bord ſes Paſſeports & Connoiſſemens. Le 10. après avoir pris hauteur, & les Pilotes s'eſtimant être Nord & Sud du Cap *Finiſterre*, Mr. *d'Aunay* m'envoya ſon Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Pere *Becheſer* Jeſuite, qui avoit été pluſieurs années Supérieur du Collége de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de ſe jetter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé toûjours incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Août nous eſſuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüeſt, qui dura vingt-quatre heures, à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il ſurvint un vent de Nord-Eſt, qui nous pouſſa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint Laurent*. Le 6. Septembre nous découvrîmes un Vaiſſeau qui de la Côte de *Gaſpé* portoit ſur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François, & qu'il venoit de *Quebec*, mais ſa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure après pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë au vent lors que nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arrivant à pleine voile de ſe

trouver

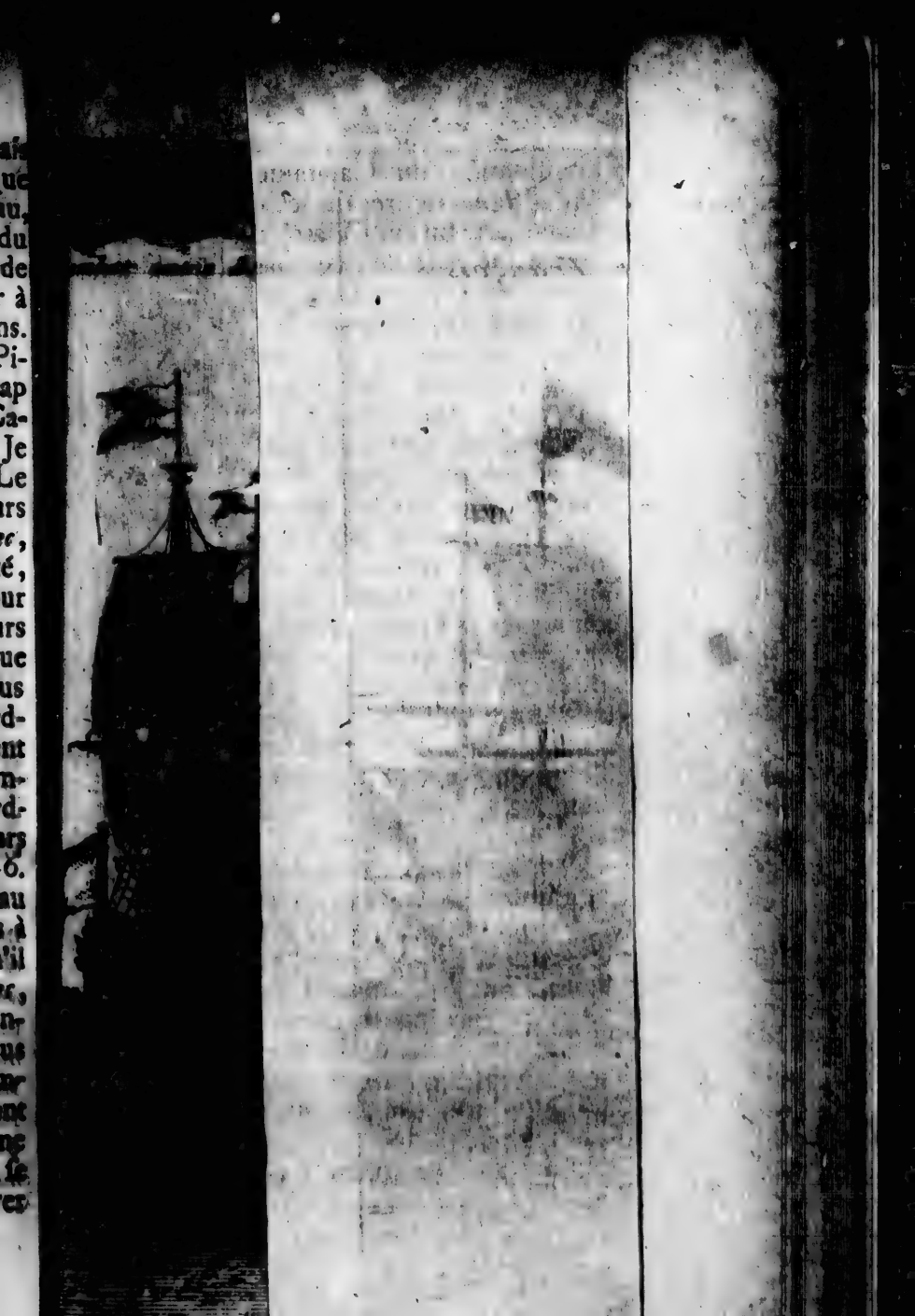

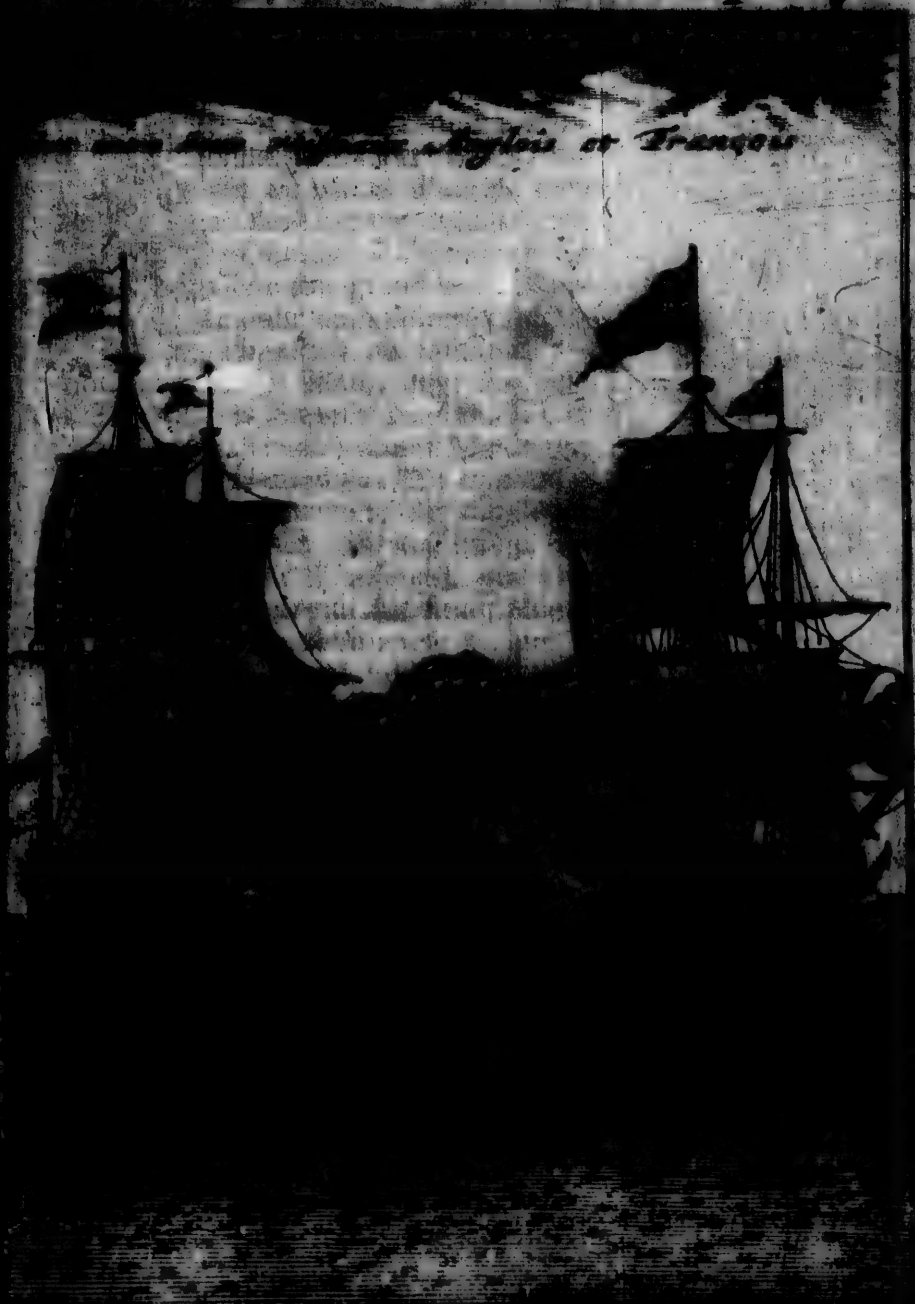

trouver bie
Il arbora d'
lâchant ſa
le nôtre en
noye. Le
ſant toûjou
comme la
obligez de
nuit ſans m
en fûmes q
piez, & po
de boulets
gues & da
jours après
qui montoit
noit en Fra
Vaiſſeaux N
rafraîchiſſem
nouvelles d
Nous pourſ
vent de Su
courir bord
de *Tadouſſac*
là par la ſau
s'être obſtin
terre, penſa
A minuit le
culées que j
la marée ſe
couché ſur
magé. Je f
roüée, en la
lins épines b
marée ayant
à flot, je fis

trouver bien-tôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. Nous arborâmes aussi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faisant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quitte pour deux Matelots estropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mâts, dans nos Vergues & dans les œuvres mortes. Deux jours après nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux*, & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaisseaux Marchands. Il me donna des rafraîchissemens, & il m'apprit quelques nouvelles du *Canada* qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüest, qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à *Portugal* près de *Tadoussac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obstiné à donner fonds trop près de terre, penſa être la cauſe d'un naufrage. A minuit le Vaisseau donna de si fortes culées que je le croyois entr'ouvert; mais la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur le côté sans paroître endommagé. Je fis porter aussi-tôt un ancre de toüée au large, amarré à plusieurs grêlins épinez bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaisseau à flot, je fis haller dessus avec le Cabestan.

Le 13. nous moüillâmes près de *l'Iſle Rouge*, & le lendemain 14. nous franchîmes ce paſſage ſans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-Eſt.

Le 15. nous moüillâmes à *l'Iſle aux Liévres*. Le 16. nous paſſâmes *l'Iſle aux Coudres*, le 17. nous arrivâmes à la traverſe du *Cap Tourmente*, & le jour ſuivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reſte, nous eûmes les plus beaux jours de Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve juſqu'ici. J'eus tout le loiſir & la commodité de conſidérer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Riviéres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaiſſeaux avoient accoûtumé de ranger celle du Nord, où il ne ſe trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Iſles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahiſon ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüeſt, qui régne les trois quarts de l'année ſur ce Fleuve, étoit cauſe qu'on n'oſoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Août qui puiſſent être les aſſurateurs d'un Vaiſſeau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud ſeroit ſans cela plus belle, plus facile & moins dangereuſe que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les ſoirs à l'entrée des Riviéres qui ſe déchargent le long de cette Côte, & qu'ainſi l'on ne ſeroit pas expoſé de louvoyer nuit & jour, en virant ſans ceſſe de bord, comme on eſt

ſt obligé de faire lors qu'on range celle
du Nord. Voilà, Monſieur, ce que j'ai
vous dire de la Navigation de ce Fleu-
e, dont j'aurai occaſion de vous parler
ncore. Dès que nôtre Vaiſſeau fut afour-
ché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec
Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je con-
duiſis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme
à moi voulut bien lui faire offre de ſa ta-
ble & de ſa maiſon. „ On m'apprit que
„ trois cens *Anglois*, & deux cens *Iroquois*
„ s'étoient approchez il y a deux mois de
„ l'Iſle de *Monreal*; que le Gouverneur de
„ cette Iſle ayant fait paſſer quinze Com-
„ pagnies de l'autre côté du Fleuve dans
„ la Prairie de la *Madeleine* pour les atten-
„ dre de pied ferme, un détachement
„ de ce Parti ennemi avoit ſurpris, à la
„ faveur de la nuit, les ſentinelles avan-
„ cées, & que tout le Corps ayant joint,
„ ils donnerent tête baiſſée avec tant d'in-
„ trépidité & de courage ſur les Corps de
„ Garde, & ſur le Camp dans un même
„ tems, qu'il étoit reſté ſur la place plus
„ de trois cens Soldats, deux Capitaines,
„ ſix Lieutenans, & cinq Enſeignes, &
„ qu'après cette fatale expédition Mr. de
„ *Valrénes* Capitaine de Marine étoit parti
„ de *Monreal* avec un détachement de
„ François & de Sauvages pour aller au
„ Fort *Chambli* (de crainte que ces *Iro-*
„ *quois* ne s'emparaſſent de ce poſte) le-
„ quel ayant rencontré dans ſa route un
„ autre Parti d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les
„ avoit attaqué avec vigueur, & les avoit
„ défaits.

Toutes ces différentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres nécessaires aux Habitations circonvoisines pour faire transporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hiver, aux environs de cette Ville. Adieu Monsieur, les derniers Vaisseaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Quebec, le 10. *Novembre* 1691.

LETTRE XXIII.

Qui contient la prise de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait, un* Iroquois *est brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois, est ensuite surpris lui-même. Mr. de* Frontenac *propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une Fregate pour aller en France, & relâche à* Plaisance, *où une Flote* Angloise *vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continue son voyage.*

MONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois après avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité.

Vous

Vous me dites que vous êtes satisfaits de la description que je vous ai envoyée du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous seriez bien-aise d'en avoir une aussi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le present, parce qu'il me faut du tems pour mettre tous mes Mémoires en ordre, c'est pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de suspendre vôtre curiosité pour quelque tems. En attendant, voici la relation de ce qui est arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaisir. Aussi-tôt que les Vaisseaux furent partis de *Quebec* l'année derniére, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les matériaux propres pour la construction de quelques redoutes de pierres y ayant été transportez, il la fit fortifier durant l'Eté. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené prisonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre* nommé Mr. *de Nelson*, qui fut pris dans la Riviére de *Kenebeki* sur les Côtes de l'*Acadie* avec trois Bâtimens qui lui appartenoient, & comme il est fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute sorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier *de Beaucour*, pour aller sur les glaces du côté du Fort *de Frontenac*, cinquante Sauvages armis se joignirent à ce Parti. Ils rencontrérent à trente ou quarante lieuës du *Moureal* une troupe

troupe de ſoixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les piſtes de quelques-uns de leurs Chaſſeurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour ſuivant ils furent tous ſurpris, égorgez, ou faits priſonniers. Le S. *de la Plante* qui vivoit dans l'eſclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de ſe trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ſes Maîtres, s'il n'eût crié de toute ſa force ; *miſéricorde, ſauvez-moi, je ſuis François*. Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeſte incurſion que ces Tigres firent dans l'Iſle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-ſeptiéme Lettre. Le Chevalier *de Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec ſon Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait priſonniers qui furent auſſi-tôt conduits à *Quebec*. Dès qu'ils y furent arrivez Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieuſement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jeſuites, il n'y eût point de ſupplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire modérer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jeſuites employerent en vain toute leur éloquence pour ce ſujet. „ Ce Gouverneur „ leur répondit, qu'il falloit de toute néceſſité faire un exemple rigoureux pour „ intimider les *Iroquois* ; que comme ces „ Barbares brûlent preſque tous les François qui ont le malheur de tomber entre

„ leurs

„ leurs mains, il falloit les traiter de
„ même maniére, puis que l'indulgen
„ qu'on avoit eu pour eux juſqu'à preſe
„ ſembloit les autoriſer de s'approcher d
„ nos Plantations, d'autant plus qu'ils n
„ courroient point d'autre riſque, que c
„ lui d'être pris & gardez en faiſant bon
„ ne chere chez leurs Maîtres, mais qu
„ dès qu'ils apprendront que les Françoi
„ les font brûler, ils ſe garderoient bie
„ de s'avancer à l'avenir avec tant de ha
„ dieſſe juſqu'aux portes de nos Villes
„ & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro
„ noncé, il falloit que ces deux malheu
„ reux ſe préparaſſent à faire le voyage d
„ l'autre monde. L'obſtination de Mr
de Frontenac parut ſurprenante, lui qu
avoit, peu de tems auparavant, favoriſé
l'évaſion de trois ou quatre perſonnes cou
pables de mort, aux inſtantes priéres d
Madame l'Intendante ; nonobſtant la fer
me réſolution de Mr. *de Frontenac*, elle
ne laiſſa pas de redoubler ſes inſtances
mais elle ne pût jamais le flêchir à l'égard
de ces deux miſérables. Il fallut donc leur
envoyer des Jeſuites pour les bâtiſer, & les
engager à reconnoître la Trinité, l'Incar-
nation, les Joyes du Paradis, & leur re-
preſenter les peines de l'Enfer dans l'eſpa-
ce de huit ou dix heures. Vous m'avoüe-
rez, Monſieur, que c'eſt traiter ces grands
Miſtéres bien cavaliérement, & les expo-
ſer à la riſée d'un *Iroquois*, que de les lui
vouloir faire comprendre ſi à la hâte. S'ils
prirent ces véritez pour des chanſons, je
n'en

n'en sai rien, mais ce que je puis vous dire, c'est que du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyérent ces bons Peres sans les vouloir écouter : ensuite ils se mirent à chanter la Chanson de mort suivant la coûtume Sauvage. Quelque charitable personne leur ayant fait jetter un coûteau dans la prison, le moins courageux des deux, se le plongea dans le sein, dont il mourut sur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorette* âgez de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenérent sur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'auroit fait, s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter, „ qu'il étoit Guerrier, „ brave & intrépide, que le genre de mort „ le plus cruel ne pourroit jamais ébranler son courage, qu'il n'y auroit point „ de tourmens capables de lui arracher un „ cri, que son camarade avoit été un poltron de s'être tué lui-même par la crainte des tourmens, & qu'enfin s'il étoit „ brûlé, il avoit la consolation d'avoir fait „ le même traitement à plusieurs *François* „ & *Hurons*. Tout ce qu'il disoit étoit vrai, sur tout à l'égard de son courage & de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jetta ni larmes, ni soûpirs ; au contraire, pendant qu'il soûffroit les plus horribles tourmens qu'on puisse inventer, & qui durerent environ l'espace

l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter. On lui rissola la plante des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure: on fuma le bout de ses doigts dans le Fourneau des pipes allumées, sans qu'il retirât la main. Ensuite on lui coupa les jointures les unes après les autres: On tordit les nerfs de ses jambes & de ses bras avec une petite verge de fer, de telle maniére qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Enfin après plusieurs autres supplices on leva sa chevelure de sorte qu'il ne lui restoit que le crane, sur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du sable brûlant, lors qu'un esclave des *Hurons* de *Lorette*, le vint assommer d'un coup de massuë, qu'il lui déchargea sur la tête par ordre de Madame l'Intendante pour faire cesser son martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curiosité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre misérable jusqu'au dernier moment de sa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me suis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y sçaurois penser sans peine. C'est un spectacle où on est obligé d'assister lors qu'on se trouve malheureusement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs prisonniers de guerre; car comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui

qui eſt de plus gênant pour un honnête homme, c'eſt qu'il eſt obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait ſouffrir à ces ſortes de martyrs, car ſi l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compaſſion pour eux, on paſſeroit dans leur eſprit pour un homme ſans courage.

Dès que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Monreal* pour aller dans les Lacs des Caſtors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduiſoient pluſieurs Canots chargez de Marchandiſes propres aux Sauvages. Ils rencontrerent en faiſant le portage du *Long Saut* dans la Riviére des *Outaouas* ſoixante *Iroquois*, qui les ayant ſurpris les égorgérent, à la réſerve de quatre, qui furent aſſez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Auſſitôt qu'on eût appris ce funeſte accident, Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* ſe mit en Canot avec un détachement pour aller à la pourſuite de ce Parti *Iroquois*, il fut ſuivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne ſçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les ſurprit & les attaqua avec vigueur, ils ſe battirent en deſeſpérez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à pluſieurs de nos Sauvages, & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprès de laquelle on les régala d'une ſalve de coups de bâtons.

Vers le commencement du mois de Juillet,

Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entrepriſe, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-tems; & comme il n'avoit pas d'abord conſidéré avec aſſez d'attention tous les avantages que l'on en pourroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'executer, c'eſt ce qui lui avoit fait négliger cette affaire; voici en quoi elle conſiſte.

Je vous ai marqué par ma dix-ſeptiéme Lettre la conſéquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagara*, & que dans la conjoncture où ſe trouvoit alors Mr. *Denonville*, il lui étoit impoſſible de les pouvoir conſerver. Vous aurez auſſi remarqué les avantages que les Sauvages ont ſur les Européans dans la maniére de faire la guerre dans les Forêts de ce vaſte Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos ſeules Forces, nous ſommes obligez de toute néceſſité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il eſt certain que comme ils prévoyent que ſi ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils ſeront ſubjuguez par ces Barbares comme il eſt arrivé à pluſieurs autres Nations; il eſt de leur intérêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils ſont, ils ne ſeront pas aſſez dépourvûs de bon ſens

ns pour s'écarter deux ou trois cens lieuës
e leurs Païs, & aller faire la guerre à
urs ennemis, sans être sûrs de trouver
ne retraite, pour pouvoir s'y reposer & y
endre des munitions. Il n'est donc que-
ion que de construire des Forts sur les
erres des *Iroquois*, & de les conserver
algré eux. C'est, Monsieur, ce que j'ai
roposé il y a plus d'un an à Mr. *de Frou-
nac*, & c'est ce qu'il veut que j'entrepren-
e aujourd'hui. Je prétens donc de faire
bsister trois Forts par la voye des Lacs,
ec des Bâtimens qui voguerons à la ra-
e que je ferai construire à ma fantaisie,
esquels étant legers & de grand port, ca-
ront & navigueront également bien à
rame & à la voile, & seront même de
onne défense contre l'impétuosité des flots.
e demande cinquante Matelots *Basques*,
r ils sont connus pour les plus adroits
les plus habiles Mariniers qui soient au
onde. Il me faut encore deux cens Sol-
ats choisis dans les Troupes de *Canada*.
e ferai trois petits Fortins en différens en-
roits, l'un à la décharge du *Lac Erié*,
ue vous verrez sur ma Carte de *Canada*,
ous le nom de *Fort supposé*, aussi-bien que
s deux autres. Je construirai le second
u même lieu où étoit celui que j'ai main-
nu les années 1687. & 1688. & dont je
ous ai parlé dans ma quatorziéme & quin-
iéme Lettre, & le troisiéme à la pointe
e l'embouchure de la Baye *de Toronto* sur
e même Lac : quatre-vingt-dix hommes
uffiront pour garder ces trois Redoutes,

&

& moins encore, car les *Iroquois* qui n'o
jamais vû de Canon qu'en peinture,
auſquels une once de poudre eſt plus pr
cieuſe, qu'un Loüis d'or, ne ſe ſont j
mais ingérez d'attaquer aucune ſorte
Fortification. Je demande au Roi po
l'execution de cette entrepriſe quinze mi
le écus par an, pour nourriture, entr
tien, ſubſiſtance & ſalaire de ces deux cen
cinquante hommes. Il m'eſt très-facile
tranſporter avec ces Bâtimens quatre cen
Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quan
je voudrai. J'en puis convoyer deux mi
le, & porter autant de ſacs de bled d'Ind
qu'il en faudra pour l'entretien de ces For
durant l'Hiver & l'Eté. Il eſt aiſé de fair
des Chaſſes abondantes dans toutes les Iſles
d'entreprendre des traverſes dans les Lacs
de pourſuivre les *Iroquois* dans leurs C
nots & les couler à fond avec d'autant plu
de facilité, que mes Bâtimens ſeront lo
gers, & mes gens s'y battront à couver
Enfin, ſi vous voyez le Mémoire que j
dois preſenter à Mr. *de Pontchartrain*
vous trouveriez que cette entrepriſe eſt l
plus belle & la plus utile qu'on puiſſe fair
pour chagriner les *Iroquois* en tems de guer
re, & les contenir dans leur devoir en
tems de paix. Monſieur *de Frontenac* y joi
gnit une Lettre particuliére pour Mr. *d*
Pontchartrain, dans laquelle il lui marque
que ce projet étant bien executé, ces re
doutables ennemis ſeront obligez dès l
ſeconde année d'abandonner leur Païs. I
ajoûte à cela qu'il me juge aſſez capable
de

de conduire cette entrepriſe, & qu'il croit que je réüſſirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres perſonnes qui connoiſſent mieux que moi le Païs & les maniéres des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me ſuis aquis leur eſtime & leur amitié, & c'eſt à mon avis la ſeule raiſon qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choiſir préférablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ſes paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée ſelon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile, au bout de cinq jours de Navigation nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaiſſeaux Marchands qui venoient de France ſous l'eſcorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaiſſeau nommé *le Poli*. Le 8. d'Août, nous ſortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüeſt & d'un jour ſi clair & ſi ſerain, que nous découvrîmes l'Iſle du *Cap Breton*, & celle de *Terre-Neuve*, auſſi diſtinctement que ſi nous en euſſions été à la portée du mouſquet. Les neuf ou dix jours qui ſuivirent furent bien différens, à peine pouvoit-on ſe voir de la prouë à la poupe de l'artimon, car il ſurvint tout à coup des brumes les plus obſcures & les plus épaiſſes que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là, l'horiſon s'étant nettoyé nous portâmes ſur l'Iſle de *Terre-Neuve*,

nous découvrîmes *le Cap Sainte Marie*, enſuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaiſance*. J'y trouvai environ cinquante Vaiſſeaux de Pêcheurs, la plûpart *Baſques*, en compagnie deſquels je croyois paſſer en France quelques jours après ; mais comme on ne diſpoſe pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour ſe préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en ſortir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaiſſeaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis ſe trouva véritable, car le 15. de Septembre ils moüillérent à la vûë de *Plaiſance*. Le 16. ils levérent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnérent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne ſe trouva pas peu embarraſſé, n'ayant que cinquante Soldats dans ſon Fort, & très-peu de munitions. Outre cela, ce poſte étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparaſſent de cette hauteur. Je pris ſoixante Matelots *Baſques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils vouluſſent tenter une deſcente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüſſis effectivement ſans tirer un coup de mouſquet. Il arriva que ſept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu aborder à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, ſe jettérent à découvert mal-

gré

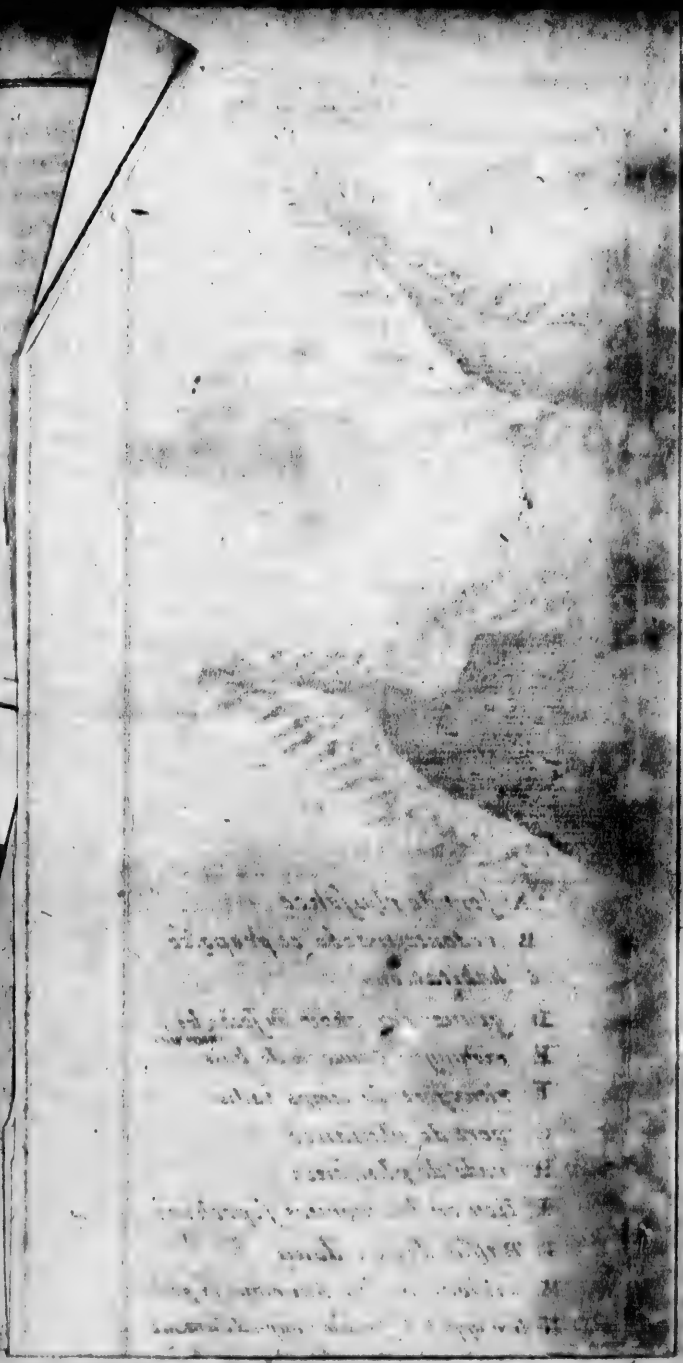

1/2
1/4
1 Lieue
Echelle d'une petite lieue

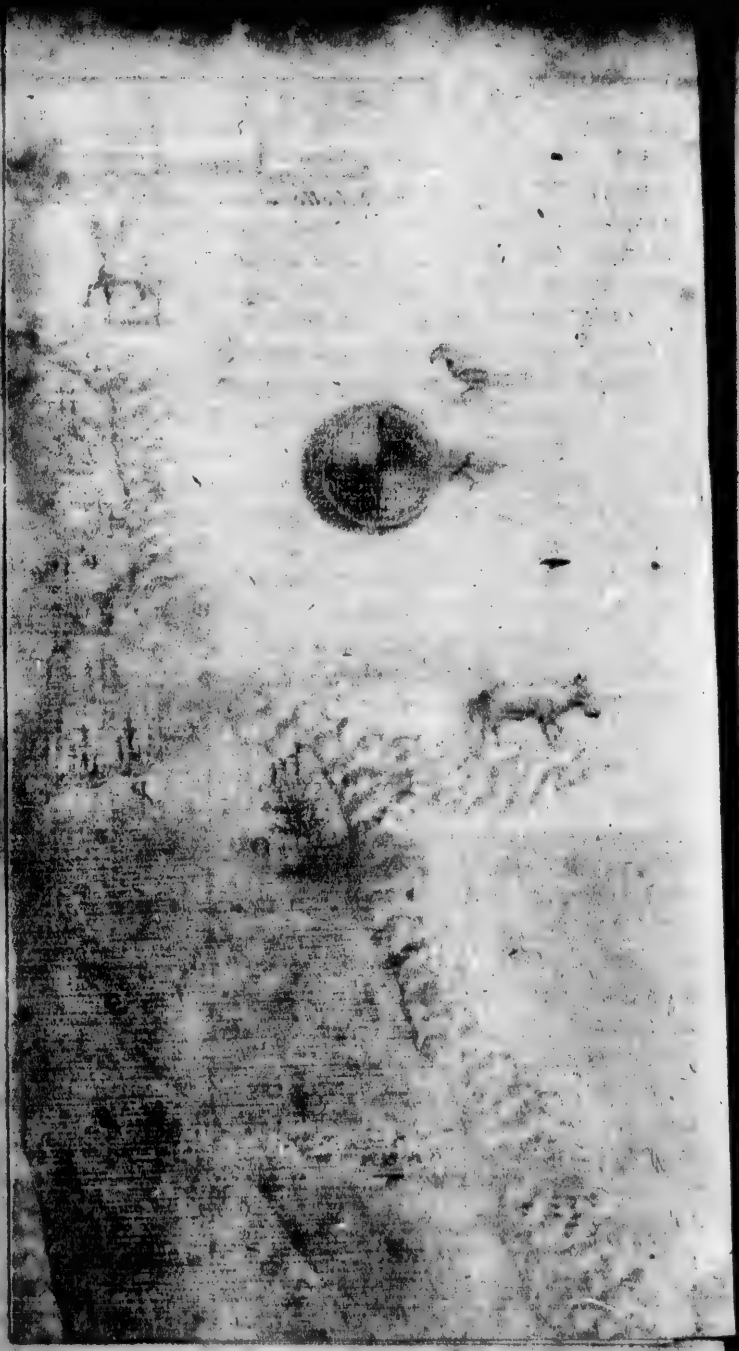

gré moi,
& par ce
changer
bras juſq
jettérent
deux arpe
di ayant
débordé
à ſon A
Fort, j'y
verneur,
une de ſe
tant mêm
voir qu'e
Anglois
rent au G
haitoit qu
bord, ce
Mr. *de*
barquai.
l'Amiral
toutes ſe
de confit
dont no
de Franc
tout ſon
mêmes
belle qu'i
ſe rendr
mes, ta
roit fum
ſon, &
roit ſon
le deſor
là, il ſe

gré moi, un peu trop tôt sur le rivage, & par ce moyen obligérent les *Anglois* à changer de route, & à voguer à force de bras jusques derriére un petit Cap, où ils jettérent un baril de goudron, qui brûla deux arpents de broussailles. Le 18. à midi ayant apperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à son Avant, & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus incessamment. Le Gouverneur, qui avoit eu le soin d'envoyer une de ses Chaloupes au devant d'elle portant même Pavillon, fut très surpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral souhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à son bord, ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coste-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dès que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir & nous fit toutes sortes d'honnêtetez. Il nous régala de confitures & de plusieurs sortes de vins, dont nous bûmes à la santé des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout son Vaisseau jusques aux Batteries mêmes : ensuite il dit au Sieur *de Costebelle* qu'il seroit bien fâché d'être obligé de se rendre maître de *Plaisance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entrepriſe seroit funeste au Gouverneur, à la Garnison, & aux Habitans, parce qu'il lui seroit fort difficile d'empêcher le pillage & le desordre ; que pour éviter ce malheur là, il seroit de la prudence du Gouverneur

de se rendre à composition. L'Officier bien instruit des intentions du même Gouverneur, répondit de sa part, qu'il étoit disposé à se défendre vigoureusement & à faire sauter la Place, plûtôt que de la ceder aux ennemis du Roi son Maître. Les complimens finis de part & d'autre nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embrassant qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous saluer de son Canon, en récompense il fit crier cinq ou six fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaisseau, nous lui rendimes le même nombre de cris; ensuite il nous remercia d'un septiéme qui mit fin à la cérémonie. Dès que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coste-belle* informa le Gouverneur des Forces de cet armement. Le *Saint Albans*, Vaisseau d'où nous venions, avoit soixante six piéces montées & pour le moins six cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approchérent jusques à la portée du Canon du Fort où ils moüillérent en croupiére, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour sçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit répondit, que son Amiral envoyoit avertir qu'en cás qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour signal. J'étois alors à *la Fontaine*, dont je vous ai parlé, pour m'oppo-

ser

ser à leur descente ; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaisance*. Ils devoient bien faire réflexion que leur Canon seroit absolument inutile contre un rampart impénétrable ; & que c'étoit, pour parler proverbialement, tirer sa poudre aux Moineaux que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant, c'étoit une expédition de commande pour eux, il falloit obéïr aux Ordres de Mr. *le Prince d'Orange*, & s'exposer en même tems à se faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver si nous eussions eu assez de poudre & de boulets, car ce canonnement dura près de cinq heures.

Le jour suivant 20. du mois, un Pilote François prisonnier se sauva du bord de l'Amiral s'étant jetté à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embusqué, & après m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit passé sur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la descente qu'ils avoient voulu tenter étoit de sept ou huit cens hommes, mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y opposer, ils avoient jugé à propos de changer de résolution ; qu'ils s'étoient imaginez que mes soixante *Basques*, qui malgré moi, parurent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre dessein que de les attirer dans un piége qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21. ils appareillérent à la faveur d'un vent de

Nord-Eſt, après avoir brûlé toutes les Habitations de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la précaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impratiquables, n'y pût arriver à tems pour s'y oppoſer. Ce qu'on peut dire, c'eſt que ſans les Capitaines *Baſques* qui ſe trouvérent à *Plaiſance*, les Anglois s'en fuſſent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en ferai quelque jour tomber d'accord. On peut donc aſſurer que c'eſt principalement à eux que l'on doit la conſervation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu ſix hommes dans cette ſanglante & meurtriére expédition; & de nôtre côté, le Sieur *Boat*, Lieutenant d'un Vaiſſeau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reſte, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, de ſorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le 6. Octobre, je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverſe en compagnie de pluſieurs autres Vaiſſeaux. Les vents d'Oüeſt nous favoriſérent ſi agréablement, que le 23. nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, ſituée à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je parts inceſſamment pour *Verſailles*. Cependant, je ſuis, Monſieur,

Vôtre &c.

A Nantes, le 25. Octobre 1692.

LET-

LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entrepriſe par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi donne à Auteur la Lieutenance de Roi de* l'Iſle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie franche.*

MONSIEUR,

Je ſuis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre paſſé. Je reviens de la Cour, où j'ai preſenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le mémoire dont je vous ai parlé dans ma derniére Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executaſſe le projet d'entrepriſe que je propoſois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient néceſſaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut.

On a même trouvé cet inconvenient, que dès que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs seroient entiérement parachevez, nos Sauvages amis & confédérez s'attacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considérable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Pelleteries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts ; car ils ont trop d'intérêt à la conservation des *Iroquois*, & de plus ils sont toûjours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliées, comme ils ont déja fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquerent à *Plaisance* l'année derniére ; car ils publierent sans raison, dès qu'ils furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déja mandé que je ne les avois point empêché de débarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes sans l'avoir mérité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on recompense très souvent des personnes qui n'ont

n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le perſuadera ſans peine. Quoi qu'il en ſoit j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les maniéres des Sauvages ſont tout-à-fait de mon gout. Nôtre ſiecle eſt ſi corrompu qu'il ſemble que les Europeans ſe ſoient fait une loi de s'acharner les uns ſur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange ſi je regrette les pauvres Amériquains qui m'ont fait tant de plaiſir. Je dois partir après demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere.* Meſſieurs *d'Angui* Marchands de *Nantes* ſe ſont chargez d'entretenir la garniſon de *Plaiſance*, moyenant certaines permiſſions de la Cour, qui leur prête le Vaiſſeau dans lequel je dois faire la traverſe. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaiſſeaux de *S. Jean de Luz* qui doivent partir de ce lieu là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaiſance.*

Au reſte je ne puis achever cette lettre ſans vous faire le récit d'une diſpute que j'eus derniérement à l'Auberge avec un Médecin Portugais qui avoit fait pluſieurs voyages à *Angola* au *Brezil* & à *Goa.* Il ſoutenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Aſie & de l'Afrique étoient iſſus de trois Peres differens. Voici comme il le prouvoit. Les Amériquains diffelent des Aſiatiques, car ils n'ont ni poil ni barbe; les traits de leur viſage, leur cou-

leur & leurs coûtumes ſont differentes ; outre que n'ayant ni tien ni mien, ils vivent en commun ſans proprieté de biens, au contraire des Aſiatiques. Il ajoûtoit à cela que l'Amerique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que perſonne eût peu paſſer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'uſage de l'aimant ; que les Afriquains étant noirs & camards, avec la levre monſtrueuſe, le viſage plat, la tête cotonée, le naturel, les mœurs & le temperament different des Américquains, ils croyoit impoſſible que ces deux ſortes de Peuples tiraſſent leur origine d'Adam, à qui ce Médecin donnoit à peu près la figure & l'air d'un Turc ou d'un Perſan. Je lui répondis auſſi-tôt que quand la foi ne me perſuaderoit pas évidemment que tous les hommes ſont généralement deſcendus de ce prémier Pere, ſon raiſonnement ne ſeroit pas aſſez fort pour me prouver le contraire, puiſque la difference qui ſe trouve entre les Peuples de l'Amérique & ceux de l'Afrique ne provient d'aucune autre cauſe, que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela eſt ſi vrai qu'un homme & une femme Négre, un Sauvage & une Sauvageſſe * tranſplantez en Europe produiroient des enfans qui dans quatre ou cinq générations ſeroient infailliblement auſſi blancs que les plus Anciens Europeans. Le Médecin nia ce fait, en ſoutenant que les deſcendans de ce Négre & de cette Négreſſe y naîtroient auſſi noirs qu'en *Guinée*, mais

* *Sauvageſſe. Ce mot paroit un peu rude, mais l'uſage le fait trouver plus doux, ſans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

mais qu'ensuite les rayons du soleil en Europe étant plus obliques & moins brulants qu'en Afrique, ces enfans n'aquéréroient pas ce lustre noir ou le hâle qu'on distingue aisément sur la peau noire des Négres qui sont élevés dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer son hypothèze il assuroit avoir vû quantité de Négres à Lisbonne aussi noirs qu'en Afrique, quoique leurs tris-ayeuls eussent été transplantez en Portugal depuis long-tems; il ajoûta encore à cela que les descendants des premiers Portugais qui habiterent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans, sont si peu bazanez qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par un fait incontestable, qui est que si les rayons du Soleil étoient la cause de la noirceur des Négres, il s'ensuivroit que les Brasiliens situez sous le même degré de l'équateur, que les Afriquains devroient être aussi noirs qu'eux, ce qui n'est pas; car il est constant que leur tein paroit aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il soutint encore que les descendans des premiers Sauvages du Brezil qu'on a transporté en Portugal depuis plus d'un siecle, ont aussi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les descendans des premiers Portugais qui peuplérent les Colonies du Brezil sont aussi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal: cependant (continua t il) quoique tout ce que j'avance soit absolu-

ment vrai ; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglément que les enfans des Afriquains & des Ameriquains degenerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Iles de l'*Amérique*, en *Espagne* & en *Portugal* ; Au lieu que si elles étoient aussi bien gardées, en Europe que les Portugaises le sont en Afrique & en Amerique, les enfans des Brazilienes ne dégénéreroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez bien sur la fin. Cependant son principe est très faux & très absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être depourvû de foi, de bon sens & de jugemens, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est seur que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amérique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivatre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des aliments. Car sur ce pied là les descendants des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a près de cent ans, & qui pour la plupart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégénerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dès que ce Médecin eût allegué toutes ces raisons il chan-

changea de propos, & pour mieux étaler ſes extravagances, il me démanda ce que je penſois du ſalut de tant d'Amériquains auxquels vrai-ſemblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monſieur, que je ne héſitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel; ce qui le fâcha ſi fort qu'il penſa me déviſager. „ Comment (dit-il) peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'aſſûrance : il eſt probable que leur premier Pere, bien loin de pécher comme nôtre Adam, doit avoir eu l'ame bonne & le cœur droit, puis que ſes décendants ſuivent exactément la loi de l'équité naturelle, exprimées en Latin par ces paroles ſi connuës, *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*; & que n'admettant point de propriété, de bieus, de diſtinction ni de ſubordination entr'eux, ils vivent comme fréres, ſans diſpute, ſans procez, ſans loix & ſans malice ; mais ſuppoſons, ajoûta-t-il, qu'ils ſont originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils ſont damnez pour ignorer les véritez du Chriſtianiſme; car enfin Dieu peut leur imputer le ſang de Jeſus-Chriſt par des voyes ſécretes & incomprehenſibles ; & d'ailleurs (le libre arbitre ſuppoſé) ſa divine Majeſté ſans doute a plus d'égard aux mœurs qu'au culte & qu'à la créance; le defaut de connoiſſance, pourſuivit-il, eſt un malheur, mais non pas un crime, & qui ſçait ſi Dieu ne veut pas être honoré par une infinité d'homages & de reſ-

„ pects differens, comme par les Sacrifi-
„ ces, les danſes, les chanſons & autres
„ cérémonies des Amériquains. A peine eût-il ceſſé de parler que je le relançai vigoureuſement ſur les points précédents, mais après lui avoir fait entendre que ſi parmi les *multi vocati* qui ſont une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Amériquains ſont bien à plaindre. Il me répondit éfrontément que j'étois aveugle de déterminer en dernier reſſort qu'ils étoient au nombre des réprouvez, & de les damner ſans quartier, parceque c'étoit inſulter à la Sageſſe de Dieu de la faire agir auſſi capricieuſement envers ſes Créatures que le potier de Saint Paul envers ſes deux vaſes. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme ſans foi, il me paya de ces ſottes paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur miſteriis ſacris interpello; ſed fidem illam quæ bonæ mentis ſoror eſt, quæque rectam rationem amat.* Jugez de là, Monſieur, ſi ce brave Médecin eût pû tranſporter les montagnes.

Je ſuis Monſieur, vôtre &c.

A Nantes, ce 10. *Mai* 1693.

LET-

LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaisance. *Une Flote de 30. Vaisseaux* Anglois, *vient pour se saisir de cette Place. Elle s'en retourne après avoir manqué son coup. Raisons du mauvais succès des* Anglois *en toutes leurs entreprises d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaisance. *Son départ pour le* Portugal. *Combat contre un Corsaire de* Flessingue, *&c.*

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de ma triste & fatale avanture, dont je vais vous faire le recit. Vous sçaurez d'abord qu'après avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traverse ne fut ni

longue

longue ni courte, puis que nous arrivâmes au Port de *Plaiſance* le 20. de Juin, après avoir fait une priſe Angloiſe, chargée de Tabac, ſur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai ſaluer Mr. *de Broüillon*, Gouverneur de *Plaiſance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de ſervir ſous les ordres d'un ſi ſage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien ſurpris que j'euſſe ſollicité mes Emplois, ſans lui en avoir communiqué le deſſein l'année précédente ; & qu'il voyoit bien que le projet d'entrepriſe pour les *Lacs de Canada*, (dont je lui avois parlé) étoit fauſſement inventé. J'eus beau vouloir lui perſuader le contraire, il ne me fut jamais poſſible de le deſabuſer. Cependant, je fis deſcendre mes meubles à terre, & je pris la Maiſon d'un particulier, en attendant que j'en euſſe fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence qu'elle fut achevée en Septembre par le ſecours des Charpentiers des Vaiſſeaux, que tous les Capitaines *Baſques* me prêtérent ſans intérêt. Le 18. Juillet le Sieur *Beray* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaiſance* dans un de ſes Vaiſſeaux : ce fut lui qui m'apporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu deſire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous ſeriez bien-aiſe que je vous envoyaſſe un Dictionnaire de la langue des Sauvages, avec les Mémoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloiſe* de 24. Vaiſ-

ſeaux,

ſeaux, qui moüilla à la Rade preſque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit commandée par le Chevalier *Franciſco Wetlher*, qui revenant de la Martinique, où il étoit allé pour s'emparer de cette Iſle, avoit paſſé à la *Nouvelle Angleterre*, à deſſein d'y prendre des Troupes & des munitions pour ſe rendre maître de *Plaiſance*, mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement conſtruite ſur le haut de la Montagne, dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons ſur ce poſte élevé, qui incommodérent tellement les Vaiſſeaux de ſa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'euſſent voulu. La faute des *Anglois* en cette occaſion, eſt celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parurent devant la Place. J'ai déja remarqué pluſieurs fois que les entrepriſes n'échoüent ordinairement que pour vouloir un peu temporiſer ; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou ſeize exemples de ma connoiſſance. Je reviens preſentement à l'animoſité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois ſollicité mes emplois ſans ſa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit, depuis le jour de mon arrivée juſqu'à celui de mon départ, il ne ſe contenta pas de s'aproprier

les

les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats employez à la Pêche des Moruës par les Habitans, & de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle point des concussions qu'il fait ouvertement. Car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des presens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini si j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnérent tous les autres ; le 20. Novembre, c'est à dire, un mois après le départ de nos Vaisseaux Pêcheurs, m'étant avisé de donner à soûper à quelques Habitans, il entra masqué dans ma Maison avec ses Valets, cassant vîtres, bouteilles, verres, & renversant tables, chaises, armoires, & tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes pistolets, cette troupe insolente disparut fort à propos ; car je l'aurois chargée & même poursuivie, si les Conviez ne m'eussent retenu. Le lendemain ses Valets firent main basse sur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout ; je méditois les moyens de rendre

rendre la pareille à ces Assassins, lors que les Recolets me remontrérent que pour ne pas altérer le service du Roi, il falloit que je dissimulasse mon ressentiment. Je pris donc le parti de me renfermer, & de m'attacher à la lecture, pour tâcher de dissiper le chagrin que je ressentois de ne pouvoir pas lever le masque. Voici la troisiéme piéce qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demi-lieuë de la Place: Tellement qu'ayant été surpris dans leur travail, on les lia & on les amena prisonniers sur le pied de Deserteurs, sous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place sans sa permission, & ce qui auroit été de plus funeste pour ces deux pauvres innocens, c'est que sans les instantes priéres des Recolets & de ses Maîtresses, il leur auroit fait casser la tête, en vûë de me chagriner. Après cèt incident, les Recolets me conseillérent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien cesser toutes ses persécutions, en l'assûrant que j'étois entiérement son Serviteur & son ami. *Durus es, hic sermo.* Cependant, quelque répugnance que j'eusse à me rendre à un avis si contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë, pâtissoit furieusement chez moi, je ne laissai pas de me vaincre après m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans sa Chambre & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus soûmis que n'auroit fait un esclave. J'ai honte de vous en faire l'aveu,

l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je penſe à cette baſſeſſe. Quoi qu'il en ſoit, au lieu d'écouter mes raiſons & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une ſi grande fureur qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'eſt ici, Monſieur, où le ſervice du Roi l'emporta ſur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été aſſaſſiné par ſes Domeſtiques; le deſordre que cette affaire cauſa ſeroit de trop longue diſcuſſion. Il vaut mieux en venir au fait & vous aſſûrer qu'il m'auroit fait arrêter ſi les Habitans avoient parû être dans ſes intérêts. Il prétendoit avoir été inſulté, & par conſéquent être en droit de ſe venger à quelque prix que ce fût: mais le ſort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiére à réflexion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus ſûr, tant il étoit perſuadé que ſi je l'euſſe percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favoriſé ma retraite chez les *Anglois* du voiſinage de *Plaiſance*. Cependant, les Recolets qui vouloient appaiſer ces troubles naiſſants n'eurent point de peine à nous raccommoder, lui remontrant de quelle conſéquence il étoit de vivre en bonne intelligence enſemble, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui réſulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette propoſition d'accommodement lui fut très-

agréable

agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de diſſimuler ſon reſſentiment par des marques extérieures d'amitié. Ainſi nous nous vîmes & nous nous embraſſâmes avec proteſtation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit pû paſſer entre nous. Après cette reconciliation, j'avois lieu de me perſuader que ſon cœur ne démentiroit pas ſa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut aſſez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où ſon honneur paroiſſoit un peu proſtitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter enſuite aux Procès verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des fauſſetez qu'il auroit dû taire. Il eſt inutile de vous mander la voye dont le hazard ſe ſervit pour faire tomber ſes papiers entre mes mains; cette indiſcrétion pourroit être deſavantageuſe à quelques perſonnes, que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire, que dès que les Recolets eurent vû & lû les ſuppoſitions contenuës dans ſes écrits, ils n'héſitérent point à me conſeiller de prendre mes précautions, me déclarant ingenûment qu'ils ne prétendoient plus ſe mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoiſſoient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétabliſſant la paix entre lui & moi. Cèt avis ſalutaire me fit appercevoir le riſque où j'étois expoſé, ſi je demeurois plus longtems à *Plaiſance*, de ſorte que la crainte d'aller à la Baſtille après l'arrivée des Vaiſſeaux de France, me fit réſoudre à renoncer aux eſpéran-

esperances de ma fortune en quittant mes Emplois. Dès que les Habitans aprirent cette nouvelle ils acoururent tous chez moi (à la réserve de trois ou quatre) pour m'assurer qu'ils étoient prêts de signer mes procès verbaux) en cas que je vouluſſe changer de resolution. Mais au lieu d'accepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient „ de méchantes affaires, & qu'on les régar„ deroit à la Cour comme des seditieux „ & des perturbateurs du repos public, puis „ que par un déteſtable principe de Politique, l'inferieur a toûjours tort, quelque bonne raiſon qu'il puiſſe avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas reduit à ce point fatal de quitter des emplois qui sembloient me conduire insensiblement à quelque groſſe fortune, mais enfin le sejour de la Baſtile ocupoit si fort mon esprit que je ne balançai plus, après avoir bien reflechi sur la situation fâcheuſe où je me trouvois, à m'embarquer sur un petit Vaiſſeau qui étoit le seul & le dernier qui devoit paſſer en France. La propoſition que je fis au Capitaine de lui faire un preſent de mille écus fut si bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter sur les côtes de Portugal, moïenant cette somme, à condition que je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire eſt que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Belliſle*, de *l'Iſle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter auſſi-tôt que je serois debarqué. Il croïoit avec raiſon que nôtre Vaiſ-

ſeau

seau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cents pistoles remises fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne sont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette somme dont je ne me defaisois pas sans peine me sauva la liberté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le 14. du mois dernier malgré tous les risques qu'on est obligé de courir, quand on est assez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'espace de Mer qui s'étend depuis l'Isle de *Terre-Neuve* jusqu'en France. Il est inutile de vous dire que je laissai quantité de meubles à *Plaisance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux suivre la route & vous dire que nous essuyâmes trois coups de vents effroyables, sans recevoir aucun coup de mer, & que nous singlâmes à mats & à cords 150 lieües, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, soufflant du Nord-Oüest. Celle ci fut si violente que les Matelots s'embrassoient & se disoient le dernier adieu, ne faisant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcasse de nôtre Vaisseau nous abîmat sans ressource. Si cette bourrasque nous fit peur, les vents contraires de l'Est & du Nord-Est que nous rencontrâmes à cent lieües vers l'Oüest du Cap de *Finisterre*, nous causerent bien autant de frayeur, car nous fumes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, ensuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fumes

mes attaquez par un Armateur de Flessingue, qui ne pouvant nous aborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canoner avec si peu de succez qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez, qu'après nous être separez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne peumes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y remediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseau trouvant alors un beau pretexte de rélâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sudest pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eut peu nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœure, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommancer le Combat dès qu'il seroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car après avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pussions gagner le mouillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement

incidit

incidis in Scillam &c. mais grace à Dieu nous en fumes quittes pour la peur. Dès que nous eumes donné fond, je comptai les milles écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes & dès que je fus en cette Ville ; je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence que le lendemain, il leva l'ancre pour continuer son voyage en France. Au reste j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus nécessaires de la langue Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverse, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'aprendrai que vous êtes content des Mémoires

qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoissez facilement que j'ai renoncé à toute sorte d'attachement de Patrie, pour dire la vérité, depuis l'année 1683. jusqu'à present. Les curieuses Anecdotes que j'écris de ce tems-là divertiront sans doute vos amis, pourvû qu'ils ne soient pas de ces insurportables devots qui se feroient crucifier plûtôt que de souffrir qu'on fronde un Ecclesiastique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'assez bonnes correspondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ses presents, lui reussiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peste de tout son cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoiqu'il en soit il est autant de son interêt de me faire donner la mort, (selon les faits dont il m'accuse faussement) qu'il est de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je serai vangé, & par consequent j'aurai lieu de me consoler aisément de la perte de mes Emplois & de la disgrace du Roi.

Je suis Monsieur vôtre &c.

EX-

EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

A.

A Fourcher, c'eſt jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaiſſeau, pour le tenir ferme & l'aſſurer contre le flux & le reflux, en l'empêchant de tourner ſur ſon Cable.

Allegé, c'eſt à dire, vuide, ſans charge.

A mats & à corde, c'eſt être à ſec, c'eſt à dire, ſans voiles.

Amener les Voiles ou *le Pavillon*, c'eſt les abaiſſer, à cauſe de l'excès du vent, ou pour ſe rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'eſt faire les travaux néceſſaires pour mettre un Vaiſſeau en état de partir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Metaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

Arriver, c'eſt aller droit ſur un Vaiſſeau, ou ſur une terre à la faveur d'un vent largue, ou d'un vent en poupe.

Atterrage, c'eſt l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la ſureté du Vaiſſeau & le repos des Pilotes.

Aſtrolabe, eſt un Inſtrument de Mathématique dont il eſt preſque impoſſible de ſe ſervir en pleine Mer, à cauſe de l'agitation des flots. Il y en a de deux ſortes. Les premiéres dont les Pilotes ſe ſervent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer eſt unie, comme la glace d'un Miroir. Celles-ci ne ſont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui ſervent à conduire le rayon viſuel juſqu'à cet Aſtre. Les derniéres dont les Mathématiciens ont accoûtumé de ſe ſervir pour des Obſervations Aſtronomiques, ſont garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B.

B*Anc de Terre-Neuve*, ou *Banc* en général, eſt une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau eſt élevée au deſſus des bords. Ce Banc eſt couvert de trente ou quarante braſſes d'eau, & pavé de Moruës.

Bande.

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à présent. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord-Est* : par la *Bande* de *l'Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est* ; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande* de *l'Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

Bassin. C'est une petite espace d'eau dormante, à peu près comme un étang.

Batures, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds plus ou moins de la surface de cet élement, ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques &c. ne puissent flotter au dessus.

Boüillons. Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bonteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du Poisson sur les fonds sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les bords du Fleuve de *St. Laurent*.

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu près semblables aux Bonteux, qui servent au même usage.

Brasse. Est une mesure de cinq pieds par-

mi les Navigateurs François.

Brigantin, est un petit Bâtiment de rame & de voile leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux pont. Il est aigu à poupe comme à proüe, & il est pincé pour bien aller.

C.

Calumet en général, est une pipe. C'est un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établissemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'est conservé jusqu'à present parmi les François qui y sont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou pipe, *Gannondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Pogan*.

Canadiens, sont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Isles de l'Amérique Méridionale *Creoles*.

Capa y d'espada. C'est un titre de Gascogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conseillers du Conseil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe, ni épée, se contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Carguer. Carguer les voiles, c'est les plisser ou

ou les rassembler en un tas vers le haut des mats, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on rassemble en long. Cette manœuvre se fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordons d'une bourse.

Casse tête. Ce mot signifie massuë. Les Sauvages l'appellent *Assan Oustik*, c'est à dire, que *Assan* signifie *Casse* & *Oustik* signifie *tête*. Ainsi ces deux mots signifient *Casse tête*.

Chenail. C'est une étenduë d'eau assez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails ou chenaux sont bordez de fonds plats, ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui se conduisent par le moyen de ces marques ou même par la sonde; car ils risqueroient de perdre leur Vaisseau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail*.

Cliſſes. Ce sont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaisseur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & aussi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il est plus grand que les Compas ou Boussoles ordinaires. On s'en sert pour remarquer les mouvemens inégaux de l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle Nord-Oüeste toûjours en celui-ci; c'est à dire au deçà

de la Ligne Equinoctiale. De sorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrès, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une alidade & d'un fil qui coupant le verre dudit Compas en deux parties égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil se couche, qui est le vrai tems propre à faire cette observation; car au lever de cet Astre & à son midi, on peut se tromper, à cause des réfractions, ou &c.

Coureurs de Bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* auſquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de transporter des Marchandises dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on devroit, ce me semble, les appeller plûtôt Coureurs de risques, que Coureurs de Bois.

Courir bord sur bord. C'est la même chose que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D.

Donner des Culées. C'est lors qu'un Vaisseau touche à terre de la poupe seulement. Il faut que l'extrémité de la quille

quille soit bien forte pour résister à quelques culées, lors que le fonds est un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chasse. C'est à dire, poursuivre un Bâtiment, courir sur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'esquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond, c'est la même chose que moüiller l'ancre, ou la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviére.

E.

Ecores. Sont les bords d'un Banc, lesquels sont escarpez comme une muraille.

F.

Festin d'Union. Terme dont les *Iroquois* se servent pour signifier le renouvellement d'Alliance entre les cinq Cabanes, c'est à dire, entre les cinq Nations *iroquoises.*

Flet. Bâtiment à flot, c'est lors qu'il flotte sur l'eau sans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux sens. Celui de ma Lettre est le chargement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être transporté d'un lieu à un autre, un fret de personnes, de bled, de liége ou de plume, est plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choses rempliſſent un Bâtiment sans le charger; au contraire des Marchandises pesantes, à sçavoir le

Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

G.

Gouverner. C'eſt conduire un Vaiſſeau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le ſecours de la bride) lors qu'il fait aſſez de vent pour le faire mouvoir, car ſans cela tout Navire eſt plus immobile qu'un Gouteux dans ſon fauteüil.

Grelins épiſſez. Sont des cordages amarrez bout à bout, entrelaſſez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épiſſe.

H.

Huniers. Sont deux Voiles convenables aux deux mats de Hune d'un Vaiſſeau, leſquels ſont directement ſituez ou poſez ſur les deux plus grands mats.

K.

Kitchi Okima. C'eſt ainſi que tous les Sauvages, dont les langages ſe rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouverneurs Généraux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui ſignifie *Grand* & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine*. Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onontio*.

Lati

L.

Atitude. Il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt autre choſe que la hauteur du Pôle ou l'éloignement compris depuis un lieu fixé juſqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'eſt aller en zigue zague, comme un ivrogne, lors que le vent eſt contraire, car alors on eſt obligé de faire des bordées, tantôt à droit tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il eſt poſſible, pour ſe ſoûtenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne ſans dériver, portant toutes ſes voiles, pourvû que la Mer ſoit belle près de quatre lieuës à droite route, de dix qu'il a fait en louvoyant.

M.

Mâtres ou Prêsintes. Sont deux lates ou perches rondes de bois dur d'une ſeule piéce, leſquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à ſçavoir une de chaque côté. C'eſt ce qui ſoûtient ce petit Bâtiment, parce que les barres & les Varangues y ſont liées ou enchaſſées.

Molir. C'eſt ſe rallentir, diminuer ou ceſſer peu à peu. On dit le vent molit pour dire que le vent tombe, qu'il eſt aux abois.

P.

Parages. Ce ſont de certains eſpaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Iſles, deux Terres ou deux degrés de latitude.

Perroquets. Ce ſont deux petits mats ſituez ou poſez ſur les mats de Hune. Ce ſont auſſi les voiles convenables à ces deux petits mats.

Portage. Faire portage, c'eſt tranſporter les Canots par terre d'un lieu à un autre ; c'eſt à dire, du pied d'un Cataracte juſqu'au deſſus, ou d'une Riviére à un autre.

Porter. Porter ſur une terre, c'eſt aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'eſt l'extrêmité ou la queuë d'un Vaiſſeau. Le Gouvernail y eſt placé & ſoûtenu par les gons de l'Eſtambord où les vis du Gouvernail ſont enchaſſez.

Proüe. C'eſt la tête ou l'avant d'un Vaiſſeau qui coupe les flots, c'eſt à dire, le bout ou l'extrêmité d'un Vaiſſeau qui ſe preſente le premier à la Mer.

Q.

Quille. C'eſt l'ame d'un Bâtiment, c'eſt à dire une longue piéce du meilleur bois qu'on puiſſe trouver ou pluſieurs jointes enſemble, pour ſuporter le grand faix de toutes les piéces de charpente qu'on emploie à ſa conſtruction.

Radou-

R.

Radouber. C'eſt à dire raccommoder, reparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il eſt parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Iſle, une Côte, &c. c'eſt les côtoyer à bonne & raiſonnable diſtance.

Refouler. C'eſt forcer la marée ou refouler les courants d'une Riviére, c'eſt à dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courans ou les marées.

Régner. Vents qui régnent, ſont ceux qui parmi les trente-deux ſouffient plus ſouvent ou plus conſtamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régnent depuis les *Canaries* juſqu'aux Iles de l'Amérique, ſouffiant de la bande de l'Eſt depuis que le Mond[illegible] Monde ſans jamais s'écarter de cet[illegible]e du Ciel.

Ruche. Eſt un inſtrument pour [illegible] Pêche ſemblable à des Ruches d'Abeilles.

S.

Sancir ou *chauſir*, c'eſt à dire couler bas, couler à fond, périr, ſe perdre. *Saucir* ſous les ancres, c'eſt être briſé & fracaſſé par les coups de Mer, ce qui arrive

arrive aux vieux Vaisseaux en de mau vaises Rades foraines.

Sauter. Sauter une Cascade, un Saut, u Cataracte, c'est à dire descendre en ba teau ces dangereux précipices, en su vant le fil de l'eau & manœuvrant ave beaucoup d'adresse.

Scier. C'est nager à rebours, tant pour ai der le Timonier à gouverner son Ba teau, que pour le retenir dans un cou rant, ou pour lui faire presenter la prou au fil de l'eau quand le Gouvernail e endormi.

Scorbut. Est une corruption dans la masse du sang. Il y en a de deux sortes : Le Scorbu terrestre & le Scorbut aquatique, appel lé vulgairement le mal de terre. Le pre mier se contente d'accabler son h.mme d'infirmitez incurables qui le mènen peu à peu au tombeau ; & le second conduit infailliblement à la mort en sept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied sur la terre, ce qui est le seul remède.

Siller ou *singler*, c'est à dire, pousser en avant, fendre l'eau de bonne grace avancer chemin, &c.

T.

Toulet. Est une cheville de bois dur qu'on enchasse en certains trous mé nagez de deux en deux pieds dans le platbord d'une Chaloupe.

Traineaux. C'est une voiture ou machine con

construite en figure de quarré long sur deux petites piéces de bois de quatre pieds de longueur & de six pouces de largeur, où sont cloüez plusieurs cerceaux couverts de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux piéces sont d'un bois dur très-bien poli, afin de mieux glisser sur la nége & sur la glace. Ceux-ci sont les traîneaux à cheval ; car ceux dont on se sert avec deux ou quatre Dogues, sont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luisant, lesquelles ont un demi-pouce d'épaisseur, cinq pieds de longueur, & un & demi de largeur.

V.

Varangues. Celles-ci sont à peu près de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette différence qu'elles embrassent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles sont enchassées. Leur épaisseur est de trois écus, & leur largeur est de quatre pouces.

Vent frais. Est un vent modéré, qui souffle également sans ravaller.

Voguer. C'est faire avancer un Bâtiment de rame par le secours de ses Avirons.
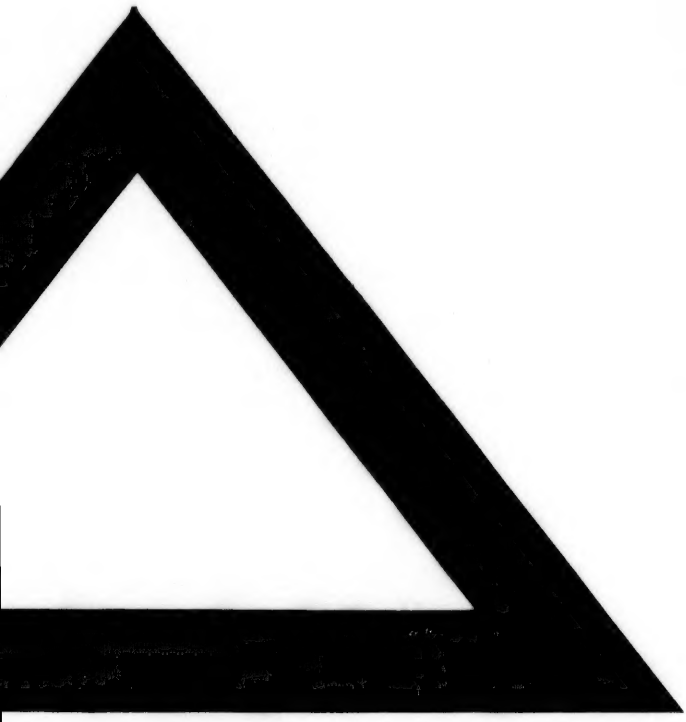
Fin du Premier Tome.